BSB Bayerische StaatsBibliothek

Münchener DigitalisierungsZentrum
Digitale Bibliothek

Marot, Clément

Oeuvres de Clément Marot Nouv. éd. revue sur toutes celles qui l'ont précé dée; avec des notes historiques et un glossaire des vieux mots, / par Pre. Rné. Auguis
Bd.: 3

Paris (1823)

P.o.gall.app. 145-3
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10104087-3

Copyright

Das Copyright für alle Webdokumente, insbesondere für Bilder, liegt bei der Bayerischen Staatsbibliothek. Eine Folgeverwertung von Webdokumenten ist nur mit Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek bzw. des Autors möglich. Externe Links auf die Angebote sind ausdrücklich erwünscht. Eine unautorisierte Übernahme ganzer Seiten oder ganzer Beiträge oder Beitragsteile ist dagegen nicht zulässig. Für nicht-kommerzielle Ausbildungszwecke können einzelne Materialien kopiert werden, solange eindeutig die Urheberschaft der Autoren bzw. der Bayerischen Staatsbibliothek kenntlich gemacht wird.

Eine Verwertung von urheberrechtlich geschützten Beiträgen und Abbildungen der auf den Servern der Bayerischen Staatsbibliothek befindlichen Daten, insbesondere durch Vervielfältigung oder Verbreitung, ist ohne vorherige schriftliche Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek unzulässig und strafbar, soweit sich aus dem Urheberrechtsgesetz nichts anderes ergibt. Insbesondere ist eine Einspeicherung oder Verarbeitung in Datensystemen ohne Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek unzulässig.

The Bayerische Staatsbibliothek (BSB) owns the copyright for all web documents, in particular for all images. Any further use of the web documents is subject to the approval of the Bayerische Staatsbibliothek and/or the author. External links to the offer of the BSB are expressly welcome. However, it is illegal to copy whole pages or complete articles or parts of articles without prior authorisation. Some individual materials may be copied for non-commercial educational purposes, provided that the authorship of the author(s) or of the Bayerische Staatsbibliothek is indicated unambiguously.

Unless provided otherwise by the copyright law, it is illegal and may be prosecuted as a punishable offence to use copyrighted articles and representations of the data stored on the servers of the Bayerische Staatsbibliothek, in particular by copying or disseminating them, without the prior written approval of the Bayerische Staatsbibliothek. It is in particular illegal to store or process any data in data systems without the approval of the Bayerische Staatsbibliothek.

10104087

10104087

10104087

10104087

10104087

B. C. gall. exp.

145-3 Clarret

10104087

ŒUVRES

DE

CLÉMENT MAROT.

10104087

IMPRIMERIE DE CONSTANT-CHANTE

ŒUVRES

DE

CLÉMENT MAROT.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue sur toutes celles qui l'ont précédée;

AVEC

DES NOTES HISTORIQUES ET UN GLOSSAIRE DES VIEUX MOTS;

PAR M. PRE-RNÉ AUGUIS.

TOME TROISIÈME.

PARIS,
CONSTANT-CHANTPIE, IMPRIMEUR,
Rue Sainte-Anne, n. 20.

MDCCC XXIII.

10104087

10104087

RONDEAUX.

10104087

ŒUVRES

DE

CLÉMENT MAROT.

PREMIER RONDEAU.

DUQUEL LES LETTRES CAPITALES PORTENT LE NOM DE L'AUTHEUR.

1515.

Comme Dido, qui moult se courrouça[1],
Lors qu'Eneas seule la délaissa
En son pays; tout ainsy Maguelonne
Mena son dueil: comme trés saincte et bonne
En l'hospital toute sa fleur passa.
Nulle fortune oncques ne la blessa,
Toute constance en son cueur amassa
Mieulx esperant: et ne fut point felonne
Comme Dido.

[1] Ce rondeau a rapport à la première épître qui est sous le nom de Maguelonne à Pierre de Provence.

Aussy celuy, qui toute puyssance ha,
Renvoya cil, qui au bois la laissa,
Où elle estoit: mais quoy qu'on en blasonne,
Tant eut de dueil, que le munde s'estonne
Que d'un coulteau son cueur ne transpersa,
Comme Dido.

II.

DU VENDREDI SAINCT.

Dueil, ou plaisyr me fault avoir sans cesse:
Dueil quand je veoy (ce jour plein de rudesse)
Mon Redempteur pour moy en la croix pendre:
Ou tout plaisyr, quand pour son sang espandre,
Je me veoy hors de l'infernale presse.
Je riray donc, non, je prendray tristesse.
Tristesse? ouy, dy-je toute liesse.
Brief, je ne sçay bonnement lequel prendre,
Dueil, ou plaisyr.
Tous deux sont bons, selon que Dieu nous dresse
Ainsy la mort qui le Sauveur oppresse,
Faict sur nos cueurs deuil et plaisyr descendre:
Mais nostre mort[1], qui enfin nous faict cendre,

[1] La Sorbonne censura autrefois Erasme pour avoir dit qu'il ne falloit pas s'attrister de la mort de Jésus-Christ.

Tant seulement l'ung ou l'aultre nous laisse,
Dueil, ou plaisyr.

***

10104087

IV.

A LA LOUENGE DE MADAME LA DUCHESSE D'ALENÇON, MARGUERITE DE VALOIS, SOEUR UNICQUE DU ROY.

1518.

Sans rien blasmer, je sers une maistresse,
Qui toute femme ayant noble haultesse,
Passe en vertus, et qui porte le nom
D'une fleur belle: et en royal surnom
Demonstre bien son anticque noblesse:
En chastété elle excede Lucresse:
De vif esprit, de constance et sagesse
C'en est l'enseigne, et le droict gonffanon
Sans rien blasmer.

On pourroit dire, il l'estime sans cesse
Pour ce que c'est sa dame et sa princesse:
Mais on sçait bien, si je dy vray ou non.
Brief, il ne fut en louable renom,
Depuis mille ans, une telle duchesse,
Sans rien blasmer.

V.

AU ROY,

POUR AVOIR ARGENT AU DESLOGER DE REIMS.

Au despartyr de la ville de Reims[1],
Faulte d'argent me rend foible de reins,
Roy des François, veoyre de telle sorte,
Que ne sçay pas comme d'icy je sorte,
Car mon cheval tient mieulx que par les crins;
Puis l'hoste est rude et plein de gros refrains :
J'y laisseray mors, bossettes et frains,
Ce m'a il dict : ou le diable l'emporte
Au despartyr.
Si vous supply, prince, que j'ayme et crains,
Faictes miracle avecques aulcuns grains,
Ressuscitez ceste personne morte :
Ou aultrement demourray à la porte
Avec plusieurs qui sont à ce contraincts
Au despartyr.

[1] Ce fut en 1521. Clément Marot étoit alors dans le service.

VI.

DE LA VEUE DES ROIS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE, ENTRE ARDES ET GUYNES [1].

1520.

De deux grans roys la noblesse et puyssance,
Veuë en ce lieu, nous donne congnoissance
Qu'amytié prend couraige de lyon
Pour ruer juz vieille rebellion,
Et mettre suz de paix l'esjouyssance.
Soit en beaulté sçavoir, et contenance,
Les anciens n'ont point de soubvenance
D'avoir oncq veu si grant' perfection
De deux grans roys.
Et le festin, la pompe, et l'assistance
Surpasse en bien le triumphe et prestance
Qui fut jadis sur le mont Pelyon.

[1] La conférence d'Ardres se fit en 1520, au temps de l'entrevue de François I^er^ et de Henri VIII, pour y conclure une alliance contre Charles-Quint, nouvellement élu empereur, qui étoit devenu redoutable à toute l'Europe par une puissance si étendue.

Car de là vint la guerre d'Ilyon:
Mais de cecy vient paix et allyance
De deux grans rois.

****

VII.

DE CEULX QUI ALLOIENT SUR MULE AU CAMP D'ATTIGNY [1]

1521.

Aux champs, aux champs, braves, qu'on ne vous trousse:
Prenez harnois, l'arc, la flesche, et la trousse
Pour vous deffendre en Haylnaut, ou Milan,
Et gardez bien d'y empoingner mal an:
Car le drap d'or bien peu sert, quand on pousse.
Raison pour quoy? on s'y bat et courrousse
Plus qu'à chasser à quelque beste rousse,
Ou à voller la pye ou le milan
Aux champs.
En cestuy camp, où la guerre est si doulce,
Allez sur mule avecques une housse,

[1] L'armée du roi se rendit au camp d'Attigny, en 1521.

Aussy touzez [1] qu'ung moyne ou capellen :
Mais vous vouldriez estre en Hierusalem,
Quand ce viendra à donner la secousse
Aux champs.

VIII.

DE LA PAIX TRAICTÉE A CAMBRAY PAR TROIS PRINCESSES, MADAME LOYSE DE SAVOYE, MÈRE DU ROY, MADAME MARGUERITE DE VALOIS, ROYNE DE NAVARRE, ET SOEUR UNICQUE DUDICT ROY, ET MADAME MARGUERITE DE FLANDRES, TANTE DE L'EMPEREUR, ET Y CONCLUE LE 5 D'AOUST 1529.

Dessuz la terre on veoit les trois déesses [2],
Non pas les trois, qui aprés grans liesses,

[1] C'est ainsi qu'il faut lire, comme dans les anciennes éditions de Clément Marot, et non comme :elle de Nyort, où il y a *toussez*. *Touzé* lire tondu, rasé, parce qu'alors les prêtres moines devoient être rasés, et ne point porter ngue barbe, comme les gens du monde.

'est peut-être ici la seule paix qui ait été faite ois princesses. Marguerite d'Autriche ne pou- ublier la France, où elle avoit été élevée.

Mirent au munde aspre guerre et discord ;
Ces trois ici avecq prix et accord

C'est à cette paix qu'on dut la délivrance des enfans de France, donnés en ôtages pour François Ier, en 1526. Madame Louise de Savoye, c'est-à-dire, Madame la régente, mère de François Ier, est assez connue dans notre histoire, par le mal qu'elle fit au royaume. Madame Marguerite d'Autriche ou de Flandres, eut un caractère plus égal et plus aimable. Cette princesse n'ayant que quatre ans, fut mariée à Charles dauphin, depuis roi de France, sous le nom de Charles VIII. Elle fut conduite en France où elle fut élevée jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, et renvoyée en Flandres, parce que le mariage n'eut pas lieu. Elle fut mariée ensuite à Jean, fils du roi d'Arragon. Elle s'embarqua à Flessingue pour aller en Espagne; et, en danger de périr sur mer par la tempête qui la surprit, elle ne voulut pas mourir sans faire elle-même son épitaphe en ces termes :

Cy gist Margot, la gente damoiselle,
Qu'a deux maris, et encore est pucelle.

Enfin elle fut mariée pour la troisième fois avec Philibert II, duc de Savoye, mort en 1604. Elle fit bâtir cette belle et magnifique église près de Bourg-en-Bresse, où est le mausolée de cette princesse, et du prince son époux. Elle fut depuis

Rumpent de Mars les cruelles rudesses.
Par ces trois là, entre tourbes et presses,
La pomme d'or causa grandes oppresses :
Par ces trois cy l'olive croist et sort
Dessuz la terre.
S'elle fleuryt, sont divines largesses :
S'elle flestryt, sont humaines saigesses :
Et en viendra (si l'arbre est bon et fort)
Gloire à Dieu seul, aux hommes reconfort,
Amour de peuple aux trois grandes princesses
Dessuz la terre.

gouvernante des Pays-Bas. Clément Marot joint à ces deux princesses, Marguerite, reine de Navarre. Elle peut avoir contribué par ses conseils à la conclusion du traité ; mais les historiens ne parlent que de Louise de Savoye et de Marguerite d'Autriche. Il n'y a même que ces deux princesses qui paroissent dans le traité de Cambray.

IX.

A MONSIEUR DE BELLEVILLE, QUI LUI TRANSMIT UNE ÉPISTRE PARLANT DE MADAME DE CHASTEAU-BRIANT [1].

En attendant que plus grant œuvre face,
Pour presenter devant la clere face
De Diana, seigneur tant estimé,

[1] Madame de Châteaubriant. Elle s'appeloit Françoise de Foix, sœur de messieurs de Lautrec et de Lescun. Elle avoit épousé messire Jean de Laval, comte de Châteaubriant, à qui Marot dédie ses épigrammes. Elle fut maîtresse de François Ier, avant la duchesse d'Etampes. Il paroît même que c'est à cette dame que François Ier écrivit de sa prison les vers si curieux, qui se voient dans le manuscrit 370, de ceux de Baluze, qui est aujourd'hui dans la bibliothèque du roi. Brantôme, pag. 394, du tome 2 *des Dames galantes* rapporte une action de femme d'esprit qu'elle fit au roi, qui, sottement, lui demanda les joyaux et bijoux qu'elle avoit reçus de ce prince. Elle fit fondre tout ce qui étoit or et argent, et les lui renvoya en lingots.

Prens c'est escript mal poly, et limé:
Et si lourd suis, mes offenses efface:
Si respondray-je à ton envoy, qu'Horace
N'amenderoit. Veoyre, mais quand sera-ce?
Tu le sçauras par ce rondeau rythmé,
En attendant.
Ce sera lors que ma muse trop basse
Se haussera, pour louer l'oultre-passe
En bruyt, et loz, qui par tout est semé.
Loyal amant trés digne d'estre aymé,
Vueille moy mettre, et tenir en ta grace,
En attendant.

X.

(LA DEVISE DE MADAME DE LORRAINE, *amour et foy*.

nour et Foy sont bien apparyez:
:oyre trop mieulx ensemble maryez
ıe les humainz, qu'en ce munde on marye:
ır jamaiz Foy de l'Amour ne varye:
: vous, humainz, bien souvent varyez.
Dames de cueur icy estudyez:
:s deux beaulx dons Dieu vous a dedyez,

Et sont seans en haulte seigneurie.
Amour et Foy.
Tant sont unyz, tant sont bien allyez,
Qu'oublyant l'ung, l'aultre vous oublyez:
Si l'Amour fault, la Foy n'est plus cherye:
Si Foy peryt, l'Amour s'en va perye:
Pour ce les ay en devise lyez:
Amour et Foy.

XI.

A MONSIEUR DE POTHON, POUR LE PRYER DE PARLER AU ROY POUR LUY.

1518.

La où sçavez, sans vous ne puis venyr,
Vous estes cil, qui pouvez subvenyr
Facilement à mon cas et affaire,
Et des heureux de ce munde me faire,
Sans qu'aulcun mal vous en puisse advenyr.
Quand je regarde, et pense à l'advenyr,
J'ay bon vouloir de saige devenyr:
Mais sans support je ne me puis retraire
Là où sçavez.
Male Fortune a voulu maintenyr,

Et a juré de tousjours me tenyr:
Mais, monseigneur, pour l'occire et deffaire,
Envers le roy vueillez mon caz parfaire,
Si que, par vous, je puisse parvenyr
Là où sçavez.

XII.

A UNG CRÉANCIER.

Ung bien petit de prés me venez prendre,
Pour vous payer: et si devez entendre
Que je n'euz oncq Angloys de vostre taille[1]:

[1] Les Anglois avoient beaucoup tourmenté Paris, soit par leurs vexations, soit par leurs usures; c'est de là que ce nom étoit devenu odieux aux François. On disoit même en proverbe, *il y a des Anglois en cette rue*, pour dire, je dois de l'argent à quelqu'un de ceux qui demeurent dans cette rue, je n'y veux point passer de peur de quelque affront. Voy. *Sauval, Antiquités de Paris*, tom. 1, p. 115. Il signifie donc aussi des créanciers, comme on le voit par ces vers de Cretin, où il remercie François Ier de l'avoir, par ses bienfaits, délivré de ceux à qui il devoit.

Marchands taquins, usuriers incrédules

Car à tous coups vous cryez, baille, baille,
Et n'ay dequoy contre vous me deffendre.
Sur moy ne fault telle rigueur estendre,
Car de pecune ung peu ma bourse est tendre,
Et toutesfois j'en ay, vaille qui vaille,
Ung bien petit.
Mais à vous veoir (ou l'on me puisse prendre)
Il semble advis qu'on ne vons vueille rendre
Ce qu'on vous doibt: beausire, ne vous chaille,
Quand je seray plus garny de cliquaille,
Vous en aurez: mais il vous fault attendre
Ung bien petit.

XIII.

RESPONSE A UNG RONDEAU, QUI SE COMMENÇOIT, MAISTRE CLÉMENT MON BON AMY [1].

En ung rondeau sur le commencement,
Ung vocatif, comme, maistre Clement,

Pour recougnoistre, ou nyer mes cédules,
Me feirent hyer adjourner et citer,
Et aujourd'huy je fay solliciter
Tous mes Angloys, pour les restes parfaire,
Et le payement entier leur satisfaire.

[1] Ce rondeau contient les règles même du rondeau.

Ne peult faillir rentrer par huys, ou porte:
Aux plus sçavans poëtes m'en rapporte,
Qui d'en user se gardent saigement.
Bien inventer vous fault premierement
L'invention, deschiffrer proprement
Si que raison, et rythme ne soit morte
En ung rondeau.
Usez des motz receuz communémen,
Rien superflu n'y soit aulcunement,
Et de la fin quelque bon propoz sorte:
Clouez tout court, rentrez de bonne sorte:
Maistre passé serez certainement
En ung rondeau.

XIV.

DU DISCIPLE SOUSTENANT SON MAISTRE, CONTRE LES DÉTRACTEURS.

Du premier coup, entendez ma responce,
Fols detracteurs, mon maistre vous annonce
Par moy, qui suis l'ung de ses clers nouveaulx,
Que pour rythmer ne vous crains deux naveaux,
Et eussiez-vous de sens encore une once.
Si l'espargnez, tous deux je vous renonce:
Picquez le doncq mieulx que d'espine, ou ronce

Luy envoyant des meilleurs et plus beaulx
Du premier coup.
Et tenez bon, en suyvant ma semonce:
Car si ung coup ses deux sourcils il fronce,
Et eussiez-vous de rythmes, et rondeaux,
Plein trois barrils, veoyre quatre tonneaux,
Je veulx mouryr, s'il ne les vous deffonce
Du premier coup.

XV.

A UNE MÉDISANTE.

On le m'a dict, dague à rouëlle[1],
Que de moy en mal vous parlez:
Le vin que si bien avallez,
Vous le met il en la cervelle?
Vous estes rapporte nouvelle,

[1] C'étoit un ancien poignard assez long qui étoit monté d'une rouelle fort large, lui servant de garde. Il fut introduit par Louis XI. Voy. les notes sur le prolog. du 3e livre de Rabelais. Il étoit aboli du temps de Marot, et passoit déjà pour une antiquaille; et c'est en ce sens qu'il est appliqué à cette médisante, qui, sans doute, n'étoit pas jeune.

D'aultre chose ne vous meslez :
On le m'a dit.
Mais si plus vous advient, meselle[1],

[1] Attaquée de vilaine maladie : c'est le féminin de mesel, ou meseau, un homme attaqué de la mezellerie ou ladrerie, maladie autrefois assez commune. C'est un terme plutôt d'injure que de pitié; il vient du latin, *misellus*, comme on le trouve en quelques-uns de nos poètes. Nous voyons ce mot mesel et meseau employé en ce sens dans nos vieux livres; c'est ainsi que le met la comédie du *Mauvais riche*, où Trotemenu parle au Lazare qu'il veut éloigner de la porte de son maître.

Suz tot, paillard, vuide d'icy,
Ou tu seras tout devoure
De mes chiens, et si atourne,
Que jamaiz ne me feras peine,
Hare touret en male estraine
Sur cest ort vil MESEL puant,
Comme il faict ores le meschant,
Faictes le tost d'ici partyr.

Et quelques vers plus bas, le mauvais riche, parlant à Trotemenu, auquel il commande de chasser le Lazare, se sert du terme de meseau.

Pardieu tu es bien mal ostrus,
Qui cuydes que Dieu s'embesongne
D'une si trés orde charongne
Et de si ville créature,
Si seroit pour lui grant laydure

Vos reins en seront bien gallez:
Allez de par le diable, allez,
Vous n'estes qu'une macquerelle,
On le m'a dict.

XVI.

A UNG POETE IGNORANT.

Qu'on meine aux champs ce coquardeau,
Lequel gaste, quand il compose;
Raison, mesure, texte, et glose,
Soit en ballade, ou en cerveau.
Il n'a cervelle, ne rondeau:
C'est pourquoy, si hault cryer j'ose,

Je crois que tu es rassotz,
Fays que l'huys sois si bien fermé
Que ce MESEAU n'y puisse entrer,
Va tost, Dieu te puist cravanter,
Car rien donner ne luy feray.

Et Trotemenu répond:

Monseigneur, je l'en chasseray,
Si je puis par quelque manière.
Or ça, truant, passez arrière,
Trés ord villain, MESEAU pourry,
Que de Dieu soyez-vous puguy,
Tant me faictes avoir de paine.

Qu'on meine aux champs ce coquardeau.
S'il veult rien faire de nouveau,
Qu'il œuvre hardyment en prose
(J'entens s'il en sçait quelque chose)
Car en rythme ce n'est qu'un veau [1]:
Qu'on meine aux champs.

[1] C'est une allusion au nom d'un mauvais poète, qui se nommoit Macé, ou Mathieu de Vaucelles, et prenoit la qualité de poète champêtre. Voici ce qu'en dit la Croix du Maine, pag. 317 de sa *bibliothèque*. Mathieu de Vaucelles, imprimeur et libraire au Mans, en laquelle ville il naquit le 18e jour de janvier 1507; ledit Vaucelles, étant fort jeune, écrivit quelques poésies françaises contre Clément Marot, sous le nom du Poète Champêtre, lesquelles ont été imprimées il y a plus de 40 à 50 ans..... Il mourut au Mans l'an 1570, le jeudi premier jour de janvier, âgé de 78 ans. Il se retira au Mans l'an 1536; il y a une carte du pays du Maine, imprimée chez lui l'année 1537.

XVII.

A UNG POETE FRANÇOIS.

Mieulx resonnant qu'à bien louer facile,
Est ton renom, vollant du domicile
Palladial vers la terrestre gent:
Puis vers les cieulx, dont as le tiltre gent
D'aigle moderne, à suyvre difficile.
Je dy moderne, anticque en façons mille,
Ce qui prés toy me rend bas et humile,
D'autant que plumb est plus sourd, que l'argent
Mieulx resonnant.
Ainsy ma plume, en qui bourbe distille,
Veult esclercyr l'unde clere et utile,
Dont le gravier est assez refulgent,
Pour troubler l'euil de l'esprit indigent,
Qui en tel caz a besoing d'aultre style
Mieulx resonnant.

10104087

XVIII.

AU SEIGNEUR THÉOCRENUS,

LISANT A SES DISCIPLES.

Plus prouffitable est de t'escouter lire,
Que d'Apollo ouyr toucher la lyre,
Où ne se prend plaisyr que pour l'oreille:
Mais en ta langue ornée et nompareille,
Chascung y peult plaisyr et fruict eslire.
Ainsy d'autant qu'ung Dieu doibt faire et dire
Mieulx qu'un mortel, chose où n'ayt que redire:
D'autant il fault estimer ta merveille
Plus prouffitable.
Brief, si dormyr plus que veiller peult nuire,
Tu doibz en loz par suz Mercure bruyre,
Car il endort l'euil de celuy qui veille:
Et ton parler les endormyz esveille,
Pour quelque jour à repos les conduire
Plus prouffitable.

XIX.

A ESTIENNE DU TEMPLE.

Tant est subtil, et de grande efficace,
Le tien esprit, qu'il n'est homme qui face
Chose qui plus honneur et loz conserve :
Et ce qu'as faict, roy, seigneur, serf, ne serve,
Ne le feit oncq : je mets raison en face.
Qui veult descendre en la vallée basse,
Monté doit estre avant en haulte place :
Mais ton esprit tout le contraire observe,
Tant est subtil.
Descendu es des temples, quant à race :
Et puis monté au temple, quant à grace,
Je dis au temple excellent de Minerve.
Brief, ton descendre est d'anticque reserve,
Et ton monter le ciel crystallin passe,
Tant est subtil.

XX.

ESTIENNE CLAVIER,

A CLEMENT MAROT.

Pour bien louer une chose tant digne,
Comme ton sens, fault un sçavoir condigne,
Mais moy, povret d'esprit et de sçavoir,
Ne puis attaindre à si hault concepvoir:
Dont, de despit, souvent me pay, et disne.
Car je congnois que le fons et racine
De tes escriptz ont prinz leur origine
Si trés profunds, que je n'y puis rien veoir,
Pour bien louer.

Doncq orateurs, chascung de vous consigne
Termes dorez, puisez en la piscine
Palladiane: et faictes le debvoir
Du filz Marot en telle estime avoir,
Qu'il n'a secund en poësie insigne,
Pour bien louer.

XXI.

RÉPONSE AUDICT CLAVIER.

Pour bien louer, et pour estre loué,
De tous espritz tu doibs estre alloué,
Fors que du mien, car tu me plus que louës:
Mais en louant plus haults termes allouës,
Que la sainct Jean, où Pasques, ou Noué.
Qui nouë mieulx, respons, ou C, ou E?
J'ay jusque icy en eau basse noué:
Mais dedans l'eau cabaline tu nouës.
Pour bien louer.
C c'est Clement, contre chagrin cloué:
E est Estienne, esveillé, enjoué:
C'est toy qui maints de loz trés amples douës:
Mais endroict moy tu fais cygnes les ouës:
Quoy que de loz doibves estre doué,
Pour bien louer.

XXII.

A JEANNE GAILLARDE, LYONNOISE.

D'avoir le prix en science et doctrine,
Bien merita de Pisan la Christine [1]
Durant ses jours: mais ta plume dorée
D'elle seroit à present adorée,
S'elle vivoit par voulunté divine.
Car tout ainsy que le feu l'or affine,
Le temps a faict nostre langue plus fine,
De qui tu as l'eloquence asseurée
D'avoir le prix.
Doncques ma main, rens toy humble et benigne
En donnant lieu à la main feminine:
N'escripz plus rien en rythme mesurée,
Fors que tu es une main bien heurée,
D'avoir touché celle qui est tant digne
D'avoir le prix.

[1] Voyez le second volume des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, ou l'on trouve la vie de cette illustre et savante personne.

XXIII.

RESPONSE DE LA DITE GAILLARDE.

De m'acquitter, je me treuve surprise
D'un foible esprit, car à toy n'ay sçavoir
Correspondant : tu le peulx bien sçavoir,
Veu qu'en cest art, plus qu'aultre l'on te prise.
Si fusse autant eloquente et apprise,
Comme tu dys, je ferois mon debvoir
De m'acquitter.
Si veulx pryer la grace en toy comprise,
Et les vertuz, qui tant te font valoir,
De prendre en gré l'affectueux vouloir,
Dont ignorance a rumpu l'entreprise
De m'acquitter.

XXIV.

A CELUY DONT LES LETTRES CAPITALES DU RONDEAU PORTENT LE NOM [1].

Veu ton esprit, qui les aultres surpasse,
Je m'esbahys comment je prens audace

[1] Victor Brodeau : poète du temps de François Ier

Composer vers. Est-ce pour te valoir,
Touchant cet art ? c'est plus tost bon vouloir,
Ou franc desir, qui mon cueur induit à ce.
Rien n'est mon faict, le tien est don de grace.
Brief, ta façon en peu de rythme embrasse
Raison fort grande, et sans grant peine avoir,
Veu ton esprit.
Or, desormaiz je veulx suyvre la trasse
De ton hault sens, duquel la veine passe
Entre les rocz du profund concepvoir.
A tant me tay, mais si en tel sçavoir
Veulx t'adonner, tu seras l'oultrepasse,
Veu ton esprit.

XXV.

DE LA MORT DE MONSIEUR DE CHISSAY [1].

1515.

D'UN coup d'estoc, Chissay, noble homme et fort,

dont il y a quelques poésies imprimées et manuscrites.

[1] La cause de ce duel vint de quelques railleries piquantes que Chissai avoit faites de Pomperan. Ce dernier attaqua Chissai et le tua. François Ier,

L'an dix et sept, soubz malheureux effort
Tomba occiz au mois qu'on seme l'orge,

qui estimoit fort Chissai, voulut qu'on fît le procès à Pomperan; mais le connétable Charles de Bourbon, qui aimoit Pomperan, représenta au roi qu'il n'y avoit eu aucune surprise de la part de celui-ci; que l'appel s'étoit fait dans les formes par Pomperan, et avoit été accepté de même par Chissai. Et comme les lois contre les duels n'étoient pas alors aussi rigoureuses que depuis, le roi voulut bien que l'affaire en demeurât là. Pomperan, attaché par inclination et par reconnoissance au connétable, fut presque le seul gentilhomme de nom, qui suivit le prince dans sa retraite hors du royaume en 1522. Pomperan se trouva à la bataille de Pavie, où il eut le bonheur de sauver la vie au roi François Ier, en retirant ce prince des mains des soldats. Mais François Ier, rentré dans son royaume, fit grâce à Pomperan, et lui donna même une compagnie d'ordonnance à la tête de laquelle il fut tué au siége de Naples en 1528.

L'estoc étoit une sorte de grosse épée, nommée aussi épée d'armes. C'est l'idée qu'en donne Olivier de la Marche, lorsqu'il parle des tournois et joutes de son temps. « Si furent incontinent livrez deux » estocz, que l'on nomma épées d'armes semblables » et pareilles, et furent iceux bastons portez et » présentez au juge. » C'est ce qu'il dit livre Ier de

Par Pomperan, qui de Boucchal, et Lorge
Fut fort blessé, quoy qu'il resistât fort.
Chissay beau, jeune, en credict et support,
Feit son debvoir au combat et abord:
Mais, par hazard, fut frappé en la gorge,
D'un coup d'estoc.
Dont ung chascung de dueil ses levres mord,
Disant, helas, l'honneste homme est-il mort?
Pleust or à Dieu, et monseigneur sainct George,
Que tout baston eust esté en la forge,
Alors qu'il fut ainsy navré à mort
D'un coup d'estoc.

ses Mémoires, pag. 182 et 242; et à la pag. 266, il dit: « Il avoit en sa main dextre une grosse épée » pesante, que l'on nomme estoc, et la pointe en » hault. » Et cette arme, nommée aussi bâton, qui est la même signification d'estoc, ne servoit que pour se battre à pied, et pour pointer et pousser; et quand elle étoit tranchante, elle servoit aussi pour tailler et pour sabrer: de là est venue la manière de parler d'estoc et de taille, c'est-à-dire, de la pointe et de la taille d'une épée. « Il s'arme d'une » épée courte, mais pointue, et propre à frapper » d'estoc et de taille. » Catrou et Rouillé, *Hist. Romaine*, 4, p. 254, in-4°.

XXVI.

AUX AMYS ET SOEURS DE FEU CLAUDE FERREAL LYONNAIS.

En grant regret, si pytié vous remord,
Pleurez l'amy Ferreal qui est mort,
Vous ses amys: chascung prenne sa plume:
La mienne est preste, et bon desyr l'alume
A deplorer (de sa part) telle mort.
Et vous, ses sœurs, dont maint beau tableau sort,
Paindre vous fault pleurantes son grief sort,
Prés de la tumbe en laquelle on l'inhume
En grant regret.
Regret m'en blesse, et si sçay bien au fort
Qu'il fault mouryr, et que le desconfort
Soit court ou long, n'y sert que d'amertume:
Mais vraye amour est de telle coustume,
Qu'elle contrainct les amys plaindre fort
En grant regret.

XXVII.

A SES AMYS AUXQUELZ ON RAPPORTA QU'IL ESTOIT PRISONNIER [1].

1524.

Il n'en est rien, de ce qu'on vous revelle:
Ceulx qui l'ont dict ont faulte de cervelle,
Car en mon caz il n'y a mesprison,
Et par dedans ne vey jamaiz prison:
Doncques, amys, l'ennuy qu'avez, ostez le.
Et vous, causeurs pleins d'envie immortelle,
Qui vouldriez bien que la chose fust telle,
Crevez de dueil, de despit, ou poison:
Il n'en est rien.

Je ry, je chante en joye solemnelle,
Je sers ma dame, et me console en elle;
Je rythme en prose (et peult-estre en raison)
Je sors dehorz, je rentre en la maison:
Ne croyez pas doncq plus l'aultre nouvelle,
Il n'en est rien.

[1] Ce rondeau fut fait avant l'année 1525; il doit être de 1524.

XXVIII.

D'UNG QUI SE PLAINCT DE MORT ET D'ENVIE.

1529.

Depuis quatre ans faulx rapport vitieux,
Et de la mort le dard pernitieux,
Ont faict sur moy tomber maint grant oraige:
Mais l'ung des deux m'a navré en couraige
Trop plus que l'aultre, et en bien plus de lieux.
Touchant rapport, en despit de ses yeulx,
Je vy tousjours riche, sain et joyeux;
Combien qu'à tort il m'ait faict grant dommaige,
Depuis quatre ans.

Mais, quand de mort le remort furieux
S'en vient par fois passer devant mes yeulx,
Lors suis contrainct de blasmer son outraige:
Car luy tout seul m'a plus donné de raige,
Que n'ha envie, et tous les envieux,
Depuis quatre ans.

XXIX.

D'UNG QUI SE COMPLAINCT DE FORTUNE.

Faulse fortune, ô que je te vey belle!
Las! qu'à present tu m'es rude, et rebelle!
O que jadiz feiz bien à mon desyr!
Et maintenant me fays le desplaisyr
Que je craingnois plus que chose mortelle.
Enfans nourrys de sa gauche mammelle,
Composons luy (je vous pry) un libelle
Qui picque dru, et qui morde à loysir
Faulse fortune.
Par sa rigueur (helas) elle m'expelle
Du bien que j'ay: disant, puis qu'il vient d'elle,
Qu'elle peult bien du tout m'en dessaisyr.
Mais enfin Mort mort me fera gesyr
Pour me venger de sa sœur la cruelle
Faulse fortune.

XXX.

A MADAME DE BAZAUGES, ESTANT PRISONNIERE.

De fortune trop aspre et dure
Peult trop souffryr un povre corpz,
Si par paroles ne met hors
La cause pour quoy il endure.
Mais soubz constante cœuverture
On peult bien declairer les sorts
De fortune.
D'en descirer robe et ceincture,
Cryer, et faire tels efforts,
Tout cela ne sert de rien, fors
A plus indigner la nature
De fortune,

XXXI.

DU CONFICT EN DOULEUR.

Si j'ay du mal, maulgré moy je le porte:
Et s'ainsy est qu'aulcun me reconforte,
Son reconfort ma douleur point n'appaise:

Veoylà comment je languys en mal aise,
Sans nul espoir de liesse plus forte.
Et fault qu'ennuy jamaiz de moy ne sorte,
Car mon estat fut faict de telle sorte,
Dés que fuz né. Pourtant ne vous desplaise,
Si j'ay du mal,
Quand je mourray, ma douleur sera morte:
Mais cependant mon povre cueur supporte
Mes tristes jourz en fortune mauvaise:
Dont force m'est que mon ennuy me plaise:
Et ne fault plus que je me desconforte,
Si j'ay du mal.

XXXII.

PAR CONTRADICTIONS [1].

En esperant, espoir me desespere,
Tant que la mort m'est vye trés prospere,

[1] Il paroît que Jean de Meun est, ou a été le modèle de ces sortes de vers par contradiction. Il s'en trouve deux tirades assez longues au commencement de la seconde partie du *Roman de la Rose*. On peut voir de semblables vers au *Champion des Dames*, folio 63.

Amours, amours, joye ennuyeuse,

Me tourmentant de ce qui me contente,
Me contentant de ce qui me tourmente,
Pour la douleur du soulas que j'espere.
Amour haineuse en aigreur me tempere:
Puis temperance aspre comme vipere

Amours, liesse enlangourée,
Amours charité envieuse,
Espérance desespérée:
Amours, couleur descoulourée,
Ris pleurant, enfer glorieux,
Félicité trés malheurée,
Paradis melancolieux.

Amours, pensement sans pensée,
Regard sans yeulx, sens insensible,
Gré sans veuil, présence passée,
Miel amer, puissance impossible:
Ennui plaisant, repoz pénible,
Glace ardant, printemps sans fleurettes,
Basme puant, sauge nuisible,
Fumier flairant les violettes.

Paix discordant, male bonté,
Joyeux dueil, proesse fuitifve,
Loz blasmé, honneur abonté,
Secret commun, fievre saintifve,
Laide beaulté, vertu chetifve,
Tourment gracieux, fin sans bout,
Amours est en beaulté actifve;
Amours n'est rien, et semble tout.

Mellin de Saint-Gelais a fait aussi une description de l'amour par ces sortes de contradictions. C'est à la pag. 2 de ses poésies. Edition de 1791.

Me resfroidyt soubz chaleur vehemente
En esperant.
L'enfant aussy qui surmonte le pere,
Bende ses yeulx pour veoyr mon impropere,
De moy s'enfuyt, et jamaiz ne s'absente,
Mais sans bouger va en obscure sente
Cacher mon dueil, affin que mieulx appere,
En esperant.

XXXIII.

D'UNG LIEU DE PLAISANCE[1].

1524,

Plus beau que fort ce lieu je puis juger:
Par quoy le veulx non pas comparaiger
A Ilyon, non à Troye la grande,
Mais bien au val tapissé de lavande,
Où s'endormyt Paris jeune berger.
En ce beau lieu Diane vient loger;
Ne veuillez doncq sur lui faulte songer,
Car il est tel comme elle le demande,
Plus beau que fort.

[1] Ce rondeau doit être de l'an 1524, dans le temps des amours de Marot avec Diane de Poitiers.

Maints ennemys le viennent assieger,
Dont le plus rude est le serin legier.
L'aultre le geay, la passe, la callandre:
Ainsy la dame (à qui me recommande)
S'esbat à veoir la guerre en son vergier
Plus beau que fort.

XXXIV.

DE L'AMOUREUX ARDENT.

1524.

Au feu qui mon cueur a choisy,
Jectez-y, ma seule déesse,
De l'eau de grace, et de liesse,
Car il est consommé quasy.
Amour l'a de si prés saisy,
Que force est qu'il crye sans cesse
Au feu.
Si par vous en est dessaisy,
Amour luy doint plus grant destresse,
Si jamaiz sert aultre maistresse:
Doncques ma dame courez-y
Au feu.

XXXV.

DU MAL CONTENT D'AMOURS.

1525.

D'ESTRE amoureux n'ay plus intention,
C'est maintenant ma moindre affection,
Car celle la, de qui je cuydois estre
Le bien aymé, m'a bien faict apparoistre,
Qu'au faict d'amour n'y a que fiction.
Je la pensois sans imperfection,
Mais d'aultre amy a prins possession:
Et pour ce, plus ne me veulx entremettre
D'estre amoureux.
Au temps present par toute nation,
Les dames sont comme ung petit sion,
Qui tousjours ploye à dextre et à senestre.
Brief, les plus fins n'y sçavent rien congnoistre.
Parquoy concludz que c'est abusion
D'estre amoureux

XXXVI.

DE L'ABSENT DE S'AMYE.

1524.

Tout au rebours (dont convient que languysse)
Vient mon vouloir : car de bon cueur vous veisse
Et je ne puis par devers vous aller.
Chante qui veult : balle qui veult baller,
Ce seul plaisyr seulement je vousisse.
Et s'on me dict qu'il fault que je choisysse
De par deçà dame qui m'esjouysse,
Je ne saurois me tenyr de parler
Tout au rebours.
Si respons franc, j'ay dame sans nul vice :
Aultre n'aura en amour mon service :
Je la desire, et souhaitte voller
Pour l'aller veoir, et pour nous consoller,
Mais mes souhaits vont comme l'escrevisse,
Tout au rebours.

XXXVII.

POUR UNG QUI EST ALLÉ LOING DE S'AMYE.

1524.

Loingde tesyeulx t'amour me vient poursuyvre
Autant ou plus qu'elle me souloit suyvre
Auprés de toy, car tu as, pour tout seur,
Si bien gravé dedans moy ta doulceur,
Que mieulx graver ne se pourrait en cuivre.
Le corpz est loing, plus à toy ne se livre:
Touchant le cueur, ta beaulté m'en delivre.
Ainsy je suis, longtemps a, sans mon cueur,
Loing de tes yeulx.
Or l'homme est mort, qui n'a son cueur delivre
Mais endroict moy ne s'en peult mort ensuyvre
Car si tu as le mien plein de langueur,
J'ay avecq moy le tien plein de vigueur,
Lequel, autant que le mien, me fayt vivre.
Loing de tes yeulx.

XXXVIII.

DE L'AMANT DOULOUREUX [1].

1524.

AVANT mes jours, mort me fault encouryr
Par un regard, dont m'as voulu feryr;

[1] En 1527, on publia un recueil de 350 rondeaux où l'on en trouve plusieurs de Clément Marot; on y a inséré celui-ci avec quelques changemens qui nous font voir que souvent les premières pensées de l'auteur sont meilleures que ses corrections. Le voici donc tel qu'il fut imprimé alors :

Avant mes jours mort me fault encouryr
Par un regard dont m'as voulu feryr;
Et ne te chault de ma griefve destresse.
Mais n'est-ce pas à toy grande rudesse,
Veu que tu as de quoy me secouryr?
Auprés de l'eau, de soif me fault péryr,
On me veoit jeune, et en caige floryr,
Et si me monstre estre plein de vieillesse
Avant mes jours.
Or si j'en meurz, je veuil Dieu requeryr
Prendre mon ame, et sans plus enqueryr,
Je donne aux vers mon corps pleiu de tristesse;
Et quant à toy, pardonne à ta simplesse,
Ce nonobstant que me faces mouryr
Avant mes jours.

Et ne te chault de ma griefve tristesse :
Mais n'est-ce pas à toy grande rudesse,
Veu que tu peulx si bien me secouryr?
Auprés de l'eau me fault de soif peryr,
Je me veoy jeune, et en aage fleuryr,
Et si me monstre estre plein de vieillesse
Avant mes jours.
Or si je meurz, je veulx Dieu requeryr,
Prendre mon ame : et sans plus enqueryr,
Je donne aux vers mon corps plein de foiblesse.
Quant est du cueur, du tout je le te laisse,
Ce, nonobstant que me faces mouryr
Avant mes jours.

XXXIX.

D'UNG QUI SE DÉFYOIT DE SA DAME.

1525.

Plus qu'en aultre lieu de la runde,
Mon cueur volle comme l'arunde
Vers toy, en prieres et dicts :
Mais si asprement l'escondis,
Que noyer le fays en clere unde.
Doncq ne puis croire, ou l'on me tunde,

Que ton cueur à m'aymer se funde,
Quand tous biens m'y sont interdicts
Plus qu'en aultre lieu.
Car il n'y a princesse au munde,
Qui m'aymast d'amour si profunde,
Comme celle que tu me dics,
Qui ne m'ouvrist le paradis
De jouyssance, où grace abunde
Plus qu'en aultre lieu.

***

Prenne le cueur ; et pour le soulager,
J'auray pour moy le gent corpz de la belle
Toutes les nuicts.

XLI.

DE CELUY QUI ENTRA DE NUICT CHEZ S'AMYE.

De nuict et jour fault estre advantureux,
Qui d'amours veult avoir biens plantureux.
Quant est de moy, je n'euz oncq crainte d'ame,
Fors seulement, en entrant chez ma dame,
D'estre apperceu des langars dangereux.
Ung soir bien tard me firent si paoureux
Qu'advis m'estoit qu'il estoit jour pour eulx :
Mais si entray-je, et n'en vint jamais blasme.
De nuict et jour.

La nuict je prins d'elle un fruict savoureux,
Au poinct du jour vey son corpz amoureux,
Entre deux draps, plus odorans que basme.
Mon œil adoncq, qui de plaisyr se pasme,
Dict à mes braz, vous estes bien heureux
De nuict et jour.

XLII.

DU CONTENT EN AMOURS.

1524.

Là me tiendray, où à present me tiens,
Car ma maistresse au plaisant entretien,
M'ayme d'un cueur tant bon et desirable,
Qu'on me debvroit appeller miserable,
Si mon vouloir estoit aultre que sien.
Et fusse Helaine au gratieux maintien,
Qui me vinst dire, amy, fais mon cueur tien,
Je respondrois, point ne seray muable.
Là me tiendray.
Qu'ung chascung doncq voyse cercher son bien;
Quand est à moy, je me treuve trés bien.
J'ay dame belle, exquise, et honorable:
Par quoy fusse-je onze mille ans durable,
Au dieu d'amours ne demenderay rien:
Là me tiendray.

XLIII.

D'UNG DÉLAISSÉ DE S'AMYE.

1525.

Tout à part soy est melancolieux
Le tien servant, qui s'eloingne des lieux
Là où l'on veult chanter, danser, et rire:
Seul en sa chambre il va ses pleurz escrire,
Et n'est possible à luy de faire mieulx.
Car quand il pleut, et le soleil des cieulx
Ne reluyt point, tout homme est soucieux,
Et toute beste en son creux se retire
Tout à part soy.
Or maintenant pleut larmes de ses yeulx.
Et toy qui es son soleil gratieux,
L'as delaissé en l'umbre de martyre;
Pour ces raisons, loing des autres se tire,
Que son ennuy ne leur soit ennuyeux,
Tout à part soy.

XLIV.

DE CELUY DE QUI L'AMYE A FAICT NOUVEL AMY.

1525.

Jusque à la mort, d'ame t'eusse clamée,
Mais ung nouveau t'a si bien reclamée,
Que tu ne veulx qu'à son leurre venyr,
Si ne peulx-tu contre moy soustenyr,
Pour quoy l'amour deust estre consommée.
Car en tous lieux tousjours t'ay estimée:
Et si on dict que je t'ay desprimée,
Je dy que non, et le veulx maintenyr
Jusque à la mort.
Dieu doint que pis tu n'en sois renommée:
Car s'il est sceu, tu en seras nommée
Femme sans cueur, qui ne se peult tenyr
D'aller au change, et à grant tort bannyr
Celuy qui l'eust parfaictement aymée
Jusque à la mort.

XLV.

D'UNG AMANT MARRY CONTRE SA DAME.

1525.

Du tout me veulx desheriter
De ton amour, car prouffiter
Je n'y pourrois pas longue espace,
Veu qu'ung aultre reçoipt ta grace,
Sans mieulx que moy la meriter.
Puis qu'à toy se veult presenter,
De moy se debvra contenter,
Car je luy quitteray la place
Du tout.

Tes graces sont fort à noter,
On n'y sçauroit mettre, n'oster:
Tu as beau corpz, et belle face,
Mais ton cueur est plein de fallace:
Veoylà qui m'en faict desporter
Du tout.

XLVI.

D'UNG QUI INCITE UNE JEUNE DAME A FAIRE AMY.

A mon plaisyr vous faictes feu et basme :
Par quoy soubvent je m'estonne, ma dame,
Que vous n'avez quelque amy par amours.
Au diable, l'ung, qui fera ses clamours
Pour vous pryer, quand serez vieille lame.
Or en effect, je vous jure mon ame,
Que si j'estois jeune, et gaillarde femme,
J'en aurois ung devant qu'il fust trois jours
A mon plaisyr.
Et pour quoy non? ce seroit grant diffame,
Si vous perdiez jeunesse, bruyt et fame
Sans esbranler drap, satin, et velours:
Pardonnez moy, si mes mots sont trop lourdz,
Je ne vous veulx qu'apprendre vostre game
A mon plaisyr.

XLVII.

A LA JEUNE DAME MELANCOLICQUE ET SOLITAIRE.

Par seule amour qui a tout surmonté
On trouve grace en divine bonté,
Et ne la fault par aultre chemin quierre:
Mais tu la veulx par cruaulté conquierre,
Qui est contraire à bonne voulunté.
Certes c'est bien à toy grant' cruaulté
D'user en dueil ta jeunesse et beaulté,
Que t'a donné nature sur la terre
Par seule amour.
En sa verdeur se resjouyt l'esté,
Et sur l'yver laisse joyeuseté:
En ta verdeur, plaisyr doncques asserre:
Puis tu diras si vieillesse te serre,
Adieu le temps, qui si bon a esté
Par seule amour.

XLVIII.

DE LA JEUNE DAME, QUI HA UNG VIEIL MARY.

En languyssant, et en griefve tristesse
Vit mon las cueur, jadis plein de liesse;
Puis que l'on m'a donné mary vieillard.
Helas pourquoy? rien ne sçayt du vieil art,
Qu'apprend Venus l'amoureuse déesse.
Par ung desir de monstrer ma prouesse
Souvent l'assaulx: mais il demande, ou est-ce?
Ou dort, peult-estre, et mon cueur veille à part
En languyssant.
Puis, quand je veulx lui jouer de finesse,
Honte me dict, cesse ma fille, cesse,
Garde t'en bien, à honneur prends esgard:
Lors je respons, honte, allez à l'escart:
Je ne veulx pas perdre ainsy ma jeunesse
En languyssant.

XLIX.

D'UNE MAL MARIÉE QUI NE VEULT FAIRE AMY. IL FEIT CE RONDEAU SUR MESME SUJET QUE SON ELEGIE XX, ET L'AVOIT LORS MIS A LA FIN D'ICELLE.

Contre raison fortune l'esvollée
Trop lourdement devers moy est vollée,
Quand pour loyer de ma grant' loyaulté
Du mien espoux je n'ai que cruaulté,
En lieu d'en estre en mes maulx consollée.
Or d'aultre amy ne seray je accollée,
Et aimerois mieux estre descollée,
Que desloyale à sa desloyaulté
Contre raison.

La fleur des champs n'est sechée, et foulée,
Qu'en temps d'yver: mais moy, povre affollée,
Perz en tous temps la fleur de ma beaulté,
Helas ma mere, en qui j'ai privaulté,
Reconfortez la povre desolsée,
Contre raison.

L.

D'AULCUNES NONNAINS, QUI SORTYRENT DU CONVENT POUR S'ALLER RECRÉER.

Hors du couvent, l'aultre hyer, sous la couldrette,
Je rencontray mainte nonne proprette,
Suyvant l'abbesse en grant' devotion:
Si cours aprés, et par affection
Vins aborder la plus jeune et tendrette,
Je l'arraisonne [1], elle plainct et regrette

[1] Je l'entretiens; vieux mot qui n'est plus d'usage dans nos auteurs, et qui n'étoit pas même fort commun dans nos anciens livres : *arraisonner*; c'est comme si l'on disoit, raisonner d'une chose avec quelqu'un, la discuter, entretenir par un discours raisonné. C'est en ce sens qu'il est mis dans Villon et dans un rondeau du recueil de 1527, fol. 61, où une dame se plaint de son amant.

Tant l'ayme fort que douleur aspre et forte
Mon propre cueur à toute heure supporte
Par ung forfaict dont n'ose mot sonner,
Craignant toujours que trop l'arraisonner
De ce propoz, plus d'annuy ne m'apporte,

De jour en jour certes on me rapporte

Dont je congneus (certes) que la povrete
Eust bien voulu aultre vacation
Hors du couvent.
Toutes avoient sous vesture secrette
Un tainct vermeil, une mine saffrette,
Sans point avoir d'amour fruition.
Ha (dy je lors) quelle perdition
Se faict icy de ce, dont j'ai souffrette
Hors du couvent.

LI.

D'ALLYANCE DE PENSÉE [1].

1527.

Un mardy graz, que tristesse est chassée,
M'advint par heur d'amytié pourchassée,
Qu'une aultre femme à son gré le transporte,
Et ne le puis pourtant abandonner
Tant l'ayme fort.
Ce pensement si fort me desconforte,
Que si n'estoit amour qui me conforte
Me promettant ung petit séjourner,
Cause sera d'ung bon jour me donner,
En bonne foy je feusse pieçà morte
Tant l'ayme fort.

[1] Ce rondeau fut composé pour une inclination

Une pensée excellente, et loyalle:
Quand je dirois digne d'estre royalle,
Par moy seroit à bon droict exaucée.
Car de rythmer ma plume dispensée
(Sans me louer) peult louer la pensée,
Qui me survint dansant en une salle
Un mardy graz.
C'est celle qu'ay d'allyance pressée
Par ses attraicts: laquelle à voix baissée
M'a dict, je suis ta pensée fealle,
Et toy la mienne, à mon gré cordialle:
Nostre allyance ainsy fut commencée
Un mardy graz.

LII.

DE SA GRANDE AMYE.

1525.

Dedans Paris, ville jolye,
Ung jour passant melancolye,
Je prins allyance nouvelle

nouvelle que Marot fit dans le carnaval. C'est l'origine des bontés, et ensuite de l'amour que madame Marguerite témoigna au poëte.

A la plus gaye damoyselle,
Qui soit d'icy en Italie.
D'honnesteté elle est saisye,
Et croy, selon ma fantasie,
Qu'il n'en est gueres de plus belle
Dedans Paris.
Je ne la vous nommeray mye,
Si non que c'est ma grant' amye,
Car l'allyance se feit telle,
Par un doulx baiser, que j'euz d'elle
Sans penser aucune infamie
Dedans Paris.

LIII.

DE TROIS ALLYANCES.

Tant et plus mon cueur se contente
D'allyances, car aultre attente
Ne me sçauroit mieulx assouvyr,
Veu que j'ay, pour honneur suyvyr,
Pensée, grant' amye, et tante.
La pensée est noble et prudente:
La grant' amye, et belle, et gente:
La tante en bonté veulx pleuvyr
Tant et plus.

Et ce rondeau je luy presente:
Mais pour conclusion decente,
La premiere je veulx servyr:
De l'aultre l'amour desservyr:
Croire la tierce, est mon entente
Tant et plus.

LIV.

D'ALLYANCE DE SOEUR [1].

1527.

Par allyance ay acquizune sœur,
Qui en beaulté, en grace et en doulceur
Entre ung millier ne treuve sa pareille:
Aussy mon cueur à l'aymer s'appareille,
Mais d'estre aymé ne se tient pas bien seur.
Las elle m'a navré de grant' vigueur,
Non d'ung coulteau, ne par haine, ou rigueur:
Mais d'ung baiser de sa bouche vermeille.
Par allyance.

[1] On voit, bien par l'épigramme CLXXVIII, que ce rondeau regarde madame Marguerite, duchesse d'Alençon.

Cil qui la veoit, jouyt d'ung trés hault heur :
Plus heureux est qui parle à sa haulteur :
Et plus heureux à qui preste l'oreille :
Bien heureux doncq debvroit estre à merveille
Qui en amours seroit son serviteur
Par allyance.

LV.

AUX DAMOYSELLES PARESSEUSES D'ESCRIRE A LEURS AMYS.

Bon jour : et puis, quelles nouvelles ?
N'en sçauroit-on de vous avoir ?
S'en brief ne m'en faictes sçavoir,
J'en feray de toutes nouvelles.
Puis que vous estes si rebelles,
Bon vespre, bonne nuict, bon soir [1],
Bon jour.

[1] Sarrasin a imité ce rondeau dans l'épigramme suivante.

Je vous donne avec grand plaisir
De trois présens un à choisir ;
Le belle c'est à vous de prendre
Celui des trois qui plus vous duit ;
Les voici sans vous faire attendre,
Bon jour, bon soir, et bonne nuit.

Mais si vous cueillez des groyselles,
Envoyez m'en, car pour tout veoir,
Je suis groz: mais c'est de vous veoir
Quelque matin mes damoyselles:
Bon jour.

***

C'est une dame en faicts et dicts adextre,
C'est une dame ayant la sorte d'estre
Fort bien traictant un loyal amoureux.
Pleust ore à Dieu que fusse assez heureux,
Pour quelque jour l'espreuver et congnoistre
A mon desir.

++

ENTRE LES ESTRENES, LA PREMIÈRE EST UNG RONDEAU DE CELLE QUI ENVOYE A SON AMY UNE DE SES COULEURS.

LVII.

DE TROIS COULEURS, GRIS, TANNÉ ET NOIR.

Gris, tanné, noir, porte la fleur des fleurz
Pour sa livrée, avec regrets et pleurz,
Pleurz et regrets en son cueur elle enferme:
Mais les couleurz dont ses vestemens ferme,
Sans dire mot, exposent ses douleurz.
Car le noir dict la fermeté des cueurz:
Gris le travail: et tanné les langueurz:
Par ainsy c'est langueur en travail ferme,
Gris, tanné, noir.
J'ay ce fort mal par elle, et ses valeurz,

Et en souffrant ne crains aulcuns malheurz,
Car sa bonté de mieulx avoir m'afferme:
Ce nonobstant, en attendant le terme,
Me fault porter ces trois tristes couleurz.
Gris, tanné, noir.

LVIII.

A UNE DAME, LUY OFFRANT CUEUR ET SERVICE [1].

1527.

Tant seulement ton amour je demande,
Te supplyant que ta beaulté commande
Au cueur de moy, comme à ton serviteur.
Quoy que jamaiz il ne desservyt heur,
Qui procedast d'une grace si grande.
Croy que ce cueur de te congnoistre amande,
Et vouluntierz se rendroit de ta bande,
S'il te plaisoit luy faire cest honneur
Tant seulement.
Si tu le veulx, metz le soubz ta commande:

[1] Il paroît que ce rondeau est une des premières pièces que le poète a faites pour madame d'Alençon, quand elle l'eut prévenu de ses bontés.

Si tu le prens, las je te recommande
Le triste corpz: ne le laisse sans cueur;
Mais loges y le tien, qui est vainqueur
De l'humble serf, qui son vouloir te mande
Tant seulement.

LIX.

D'UNE DAME A UNG IMPORTUN [1].

Tant seulement ton repoz je desyre,
T'advertyssant (puis qu'il fault le te dire)
Que je ne suis disposée à t'aymer:
Si pour cueillyr tu veulx doncques semer,
Treuve aultre champ, et du mien te retyre.
Brief, si ton cueur plus à ce chemin tyre,
Il ne fera qu'augmenter son martyre,
Car je ne veulx serviteur te nommer,
Tant seulement.
Tu peulx doncq bien aultre maistresse eslire:
Que plust à Dieu, qu'en mon cueur peusses lire,
Là où amour ne t'a sceu imprimer:
Et m'esbahy (sans rien desestimer)

[1] L'épigramme CCVI, contre un importun, est beaucoup plus agréable que ce rondeau.

Comment j'ay prins la peine de t'escrire,
Tant seulement,

***

LXI.

A UNE DAME POUR LA LOUER [1].

1529.

Rondeau où toute aigreur abunde
Va veoir la doulceur de ce munde,
Telle doulceur t'adoulcyra,
Et ton aigreur ne l'aigryra.

Trop plus qu'en aultre en moy s'est arresté
Fascheux ennuy: car yver, et esté
N'ay veu que fraude, hayne, vice, et oppresse
Avec chagrin: et durant ceste presse,
Plus mort que vif au munde j'ay esté.
Mais le mien cueur lors de vie absenté
Commence à vivre, et revient à santé,

[1] Il y a quelque apparence que ce rondeau fut fait sur la fin de 1529. L'année précédente le poète s'étoit éloigné de la cour pour laisser dissiper les bruits fâcheux que les envieux avoient fait courir contre la conduite de madame d'Alençon. Le poète revint en 1529, et vers la fin de cette année, il adressa ce rondeau à la princesse.

Et tout plaisyr vers moy prend son adresse,
Trop plus qu'en aultre.
Car maintenant j'apperçoy loyaulté:
Je veoy à l'œil amour, et feaulté:
Je veoy vertu, je vecy pleine liesse.
Tant cela veoy: veoyre mais en qui est-ce?
C'est en vous seule, où gist toute beaulté,
Trop plus qu'en aultre.

LXII.

A LA FILLE D'UNG PAINCTRE D'ORLÉANS, BELLE ENTRE LES AULTRES.

Au temps passé Apelles, painctre saige,
Faict seulement de Venus le visaige
Par fiction: mais pour plus hault attaindre
Ton pere a faict de Venus, sans rien faindre,
Entierement la face et le corsaige.
Car il est painctre, et tu es son ouvraige,
Mieulx ressemblant Venus, de forme et d'aage,
Que le tableau qu'Apelles voulut paindre
Au temps passé.
Vray est, qu'il feit si belle son imaige,
Qu'elle eschauffoit en amour maint couraige

Mais celle-là que ton pere a sceu taindre,
Y met le feu, et ha dequoy l'estaindre:
L'aultre n'eut pas un si groz advantaige
Au temps passé.

LXIII.

DU BAISER DE S'AMYE [1].

1524.

En la baisant m'a dict [1] amy sans basme
Ce seul baiser, qui deux bouches embasme
Les arres sont du bien tant esperé.
Ce mot elle a doulcement proferé,
Pensant du tout appaiser ma grant' flame.
Mais le mien cueur adoncq plus elle enflamme
Car son alaine odorant plus que basme
Souffloit le feu, qu'amour m'a presparé
En la baisant.
Brief, mon esprit sans congnoissance d'ame
Vivoit alors sur la bouche à ma dame,
Dont se mouroit le corpz enamouré

[1] Ce rondeau et les trois suivans regardent ses amours avec Isabeau, c'est-à-dire, Diane de Poitiers.

Et si la levre eust gueres demouré
Contre la mienne, elle m'eust succé l'ame
En la baisant.

***

Si qu'ung boucquet donné d'amour profunde,
C'estoit donné toute la terre runde :
Car seulement au cueur on se prenoit.
Et si par caz à jouyr on venoit.
Sçavez- vous bien comme on s'entretenoit,
Vingt ans, trente ans, cela duroit un munde
Au bon vieulx temps.
Or est perdu ce qu'amour ordonnoit,
Rien que pleurz faincts, rien que changes on n'oit
Qui vouldra doncq qu'à aymer je me funde,
Il fault premier, que l'amour on refunde,
Et qu'on la meine ainsi qu'on la menoit
Au bon vieulx temps.

LXV.

RESPONCE AU PRÉCÉDENT PAR VICTOR BRODEAU.

1525.

Au bon vieulx temps, que l'amour par boucquets[1]

Mais cueilloyent ez boys les glandes,
Pour pains, pour chairs et pour poissons;
Et cerchoient par ces buissons
Par vaulx, par plains et par montaignes,
Pommes, poires, noix et chastaignes, etc.

[1] C'est une réponse fort gentille et très-sensée au rondeau précédent : Victor Brodeau, qui l'a

Se demenoit, et par joyeux cacquets,
La femme estoit trop sotte, trop peu fine:
Le temps depuis, qui tout fine, et affine,
Lui a monstré à faire ces acquests.
Lors les seigneurs estoient petits nacquets[1],
D'eaux, et oignons se faisoient les bancquets,
Et n'estoit bruyt de ruer en cuisine,
Au bon vieulx temps.

Dames aux huys n'avoient clefs, ne locquets:
Leur garderobe estoit petits pacquets
De canevans, ou de grosse estamine:
Or, dyamans, on laissoit en leur mine,
Et les couleurz porter aux perrocquets
Au bon vieulx temps.

faite, est connu par d'autres endroits que par les poésies de Marot.

[1] Valet, laquais. De là vient naqueter qui dans le familier signifie valeter, agir à la façon des valets : faire naqueter; faire valeter, traiter comme un valet. C'est en ce sens qu'il est employé par le cardinal d'Ossat, lettre 248 de la dernière édition de 1708, tom. IV, p. 175. « Je luy dis (au » pape) sur cela que sa saincteté poulvoit juger de » la vanité et malice de ceulx qui avoient dict que » le roy (Henri IV) feroit nacqueter (c'est-à-dire, » feroit attendre comme un valet) fort long-temps » ledict seigneur cardinal (légat) avant qu'il l'ouït.

LXVI.

DE L'INCONSTANCE DE YSABEAU. CE RONDEAU FUT CAUSE DE SA PRINSE.

1525.

Comme inconstante, et de cueur faulse et lasche
Elle me laisse. Or puis qu'ainsi me lasche,
A vostre adviz ne la dois-je lascher?
Certes ouy: mais aultrement fascher
Je ne la veulx, combien qu'elle me fasche.
Il luy fauldroit (au train qu'a mener tasche)
Des serviteurz à journée, et à tasche:
En trop de lieux veult son cueur attacher
Comme inconstante.
Or, pour couvryr son grand vice, et sa tache,
Souvent ma plume à la louer s'attache:
Mais à cela je ne veulx plus tascher.
Car je ne puis son mauvaiz bruyt cacher
Si seurement: qu'elle ne se descache
Comme inconstante.

LXVII.

RONDEAU PARFAICT. A SES AMYS APRÉS SA DÉLIVRANCE, LE PREMIER JOUR DE MAY [1].

1526.

En liberté maintenant me pourmaine,
Mais en prison pourtant je fuz cloué:
Veoylà comment fortune me demaine.
C'est bien, et mal, Dieu soit de tout loué.

Les envyeux ont dict, que de noué
N'en sortyrois, que la mort les emmaine.
Maulgré leurs dens le neu est desnoué:
En liberté maintenant me pourmaine.

Pourtant si j'ai fasché la court romaine,
Entre meschans ne fuz oncq alloué:
De bien famez j'ai hanté le domaine.
Mais en prison pourtant je fuz cloué.

Car aussy tost que fuz desadvoué
De celle là, qui me fut tant humaine,

[1] Marot sortit de prison au printemps de l'an 1526.

Bien tost aprés à sainct Pris fuz voué,
Veoylà comment fortune me demaine.

J'euz à Paris prison fort inhumaine:
A Chartres fuz doulcement encloué:
Maintenant vois où mon plaisir me maine,
C'est bien, et mal, Dieu soit de tout loué.

Au fort, amys, c'est à vous bien joué,
Quand vostre main hors du per me rameine
Escript, et faict d'ung cueur bien enjoué,
Le premier jour de la verte semaine,
En liberté.

***

Adieu le chef de la noble toyson,
Au despartir de la propre maison,
Dont le bon duc ton grant ayeul fut né [1].
Quand je t'auray cent fois adieu donné,
Et à grant dueil des yeulx abandonné,
Le cueur fera pour toy son oraison
Adieu.
Le supplyant qu'ung jour ja ordonné
Te veoye icy, des tiens environné:
J'entens des tiens, qui sont miens par raison.
Or j'attendray ceste heureuse saison,
En grand desyr que tu sois retourné:
Adieu Cæsar.

***

Doybs-tu souffryr telle moleste,
Saincte escriture et ses edictz
Veulx tu bannyr science parfaicte
Pour sousteny r lutheriens mauldictz?
Crains-tu Dieu, qu'il le permette
Toy et tes biens qui sont fleurys
Face peryr?
Paris, Paris, fleur de noblesse,
Soustiens la loy de toy qu'on blesse,
Ou aultrement fouldre et tempeste
Cherra sur toy: je t'advertys:
Prions tous le roy de gloire
Qu'il confunde ces hereticques maulditz
Affin qu'il n'en soit plus memoire
Non plus que des oz pouriz.
Au feu, au feu, c'est le repoire:
Faictz en justice, Dieu l'a permys.

LXX.

RESPONSE DE CLEMENT MAROT A L'ESCRIPTEAU CY-DESSUS.

En l'eau, en l'eau ces fols seditieux
Lesquelz, en lieu des divines parolles,
Preschent au peuple ung taz de monopolles

Pour esmouvoir desbatz contentieux.
Le roy leur est ung peu trop gratieux:
Que n'a il miz à baz ces testes folles
En l'eau.
Ilz aiment tant les vins delicieux,
Qu'on peult nommer cabaretz leurs escholes,
Mais refroidyr fauldroit leurs chauldes colles
Par le rebours de ce qu'ils aiment mieulx
En l'eau.

DIZAIN SUR LE MEME SUJET.

Au feu, en l'eau, en l'air ou en la terre
Soient priz et miz ces fols predicateurz
Qui vont preschant sédition et guerre
Entre le peuple et les bons prescepteurz:
Ilz ont été trop long temps seducteurz,
Et miz le munde en trouble et desarroy,
Mais Dieu, de grace, a voulu que le roy
Ayt entendu leur sophisticq parler,
Qui les fera punyr selon la loy
Au feu, en l'eau, en la terre ou en l'air.

FIN DES RONDEAUX.

10104087

10104087

ÉPIGRAMMES

DE

CLÉMENT MAROT.

EPIGRAMMES

DE

CLÉMENT MAROT.

PREMIERE ÉPIGRAMME.

A MONSIEUR MAISTRE GUILLAUME CRETIN, SOUVERAIN POETE FRANÇOIS, LUY ENVOYANT SON CHANT ROYAL DE LA CONCEPTION DE LA VIERGE MARIE, QU'IL LUY AVOIT DEMANDÉ, QUI SE COMMENCE, LORSQUE LE ROY PAR HAULT DESIR ET CURE, etc.

1520.

L'HOMME sotart, et non sçavant[1],
Comme ung rostisseur qui lavé oye,

[1] Nous avons déjà parlé de la dévotion qu'eut Guillaume Cretin de faire imprimer un recueil de vers à la louange de la conception de la sainte Vierge. Clément Marot envoya cette épigramme à Crétin, pour accompagner le chant premier, qu'il avoit fait à la prière de ce poète. Cette épigramme, est obcure à cause des proverbes populaires de son

La faulte d'aulcun nunce, avant
Qu'il la congnoisse, ne la veoye;
Mais vous de hault savoir la voye,
Sçaurez par trop mieulx m'excuser
D'un groz erreur si faict l'avoye,
Qu'ung amoureux de musc user.

II.

A MONSIEUR DE CHASTEAUBRIANT, MESSIRE JEAN DE LAVAL CHEVALIER, LUI DEDIANT SON LIVRE DES EPIGRAMMES [1].

1530.

Ce livre mien d'epigrammes te donne,
Prince Breton, et le te presentant,
Present te fais meilleur que la personne
temps, que Marot emploie, dans la vue d'y répandre un sel, qui s'est beaucoup affadi depuis trois cents ans.

[1] M. de Châteaubriant est un des seigneurs qui ont fait le plus de bruit à la cour de François Ier, moins par lui-même, que par sa femme, qui fut maîtresse du roi jusqu'à la fatale journée de Pavie.

De l'ouvrier [1] mesme et fust-il mieulx chant,
Car mort ne va les œuvres abbatant:
Et mortel est cestuy-là qui les dicte:
Puis tien je suis, des jours à tant, et tant:
De m'y donner, ne seroit que redicte.

****

EPIGRAMMES AU ROY, PRINCES, GENTILS-HOMMES ET AULTRES SEIGNEURS DE COURT.

III.

AU ROY ET DE SES PERFECTIONS : VERS ALEXANDRINS.

Celuy qui dict ta grace, éloquence et savoir
N'estre plus grans qu'humains, de prés ne t'a peuvoir:
Et à qui ton parler ne sent divinité,
De termes et propoz n'entend la gravité.
De l'empire du munde est ta presence digne
Et ta voix ne dict chose humaine, mais divine,
Combien doncques diray l'ame pleine de grace,
Si oultre les mortels tu as parolle, et face?

[1] De deux syllabes dans nos poètes.

IV.

AU ROY. POUR COMMANDER UN ACQUICT.

1529.

Plaise au roy nostre sire
De commander et dire
Qu'un bel acquict on baille
A Marot, qui n'a maille:
Lequel acquict dira
(Au moins on y lira)
Telle, ou semblable chose:
Mais ce sera en prose.
  Thresorier, on entend
Que vous payez comptant
Marot, n'y faillez pas,
Dès le jour du trespas
De Jean Marot son pere.
  Ainsi (sire) j'espere
Qu'au moyen d'un acquict,
Cil qui povre nasquit,
Riche se treuvera
Tant qu'argent durera.

V.

AU ROY. POUR AVOIR CENT ESCUZ.

1529.

Plaise au roy ne refuser point,
Ou donner, lequel qu'il vouldra,
A Marot cent escuz apoinct:
Et il promet qu'en son pourpoinct,
Pour les garder ne les coudra.
Monsieur le legat [1] l'absouldra,
Pour plus dignement recepvoir:
J'entens s'il veult faire debvoir
De sceller l'acquict à l'espergne:
Mais s'il est dur à y pourveoir,
Croyez qu'il aura grant pouvoir,
S'il me faict bien dire d'Auvergne [2].

[1] Il parle du chancelier Duprat, cardinal, archevêque de Sens et légat à *latere* en France depuis l'an 1527, que sa bulle et ses pouvoirs furent enregistrés au parlement.

[2] Entre les épigrammes qu'il a faites à l'imitation de Martial, il y en a une au roy sur sa magnificence et sa libéralité qu'on peut rapporter ici, et qui commence: Quoique souvent (c'est la ccxv^e.)

VI.

AU ROY.

1530.

Tandis que j'estois par chemin,
L'estat sans moy print sa closture:
Mais, (sire ung peu de parchemin
M'en pourra faire l'ouverture.
Puis le thresorier dict et jure,
Si du parchemin puis avoir,
Qu'il m'en fera par son sçavoir
De l'or: c'est une grant, praticque:
Et ne l'ay encores sceu veoir
Dans les fourneaux du magnificque.

VII.

AU ROY, POUR ESTRE REMIZ EN SON ESTAT [1].

1537.

Si le roy seul, sans aulcun y commettre,
Met tout l'estat de sa maison à poinct,

[1] Pendant l'exil de Marot, on l'avoit rayé de

Le cueur me dict que luy qui m'y feit mettre
M'y remettra, et ne m'ostera point :
Crainte d'oubly pourtant au cueur me poind :
Combien qu'il ait la memoire excellente,
Et n'ay pas tort : car si je perds ce poinct,
Adieu comment le plus beau de ma rente :
Or doncques soit sa majesté contente
De m'y laisser en mon premier arroy,
Soit de sa chambre, ou sa loge, ou sa tente,
Ce m'est tout ung, mais que je sois au roy.

***

Mais souhaitter caz de telle importance,
Seroist vouloir mon bien particulier,
A luy dommage, et tort faict à la France,
Qui ha besoing d'ung roy tant singulier.

***

Jamaiz ne sceut endurer noz reproches,
Et t'a rendu par grant despit, à nous,
Dont devant Dieu nous ployons les genoux.
Ainsy tu scayz combien par faulx alarmes
La mort a faict, pour toy, jecter des larmes.
Et si te peulx vanter en verité
De succeder à ta posterité,
Et d'estre roy après ton successeur:
Car ja pour roy le tenions pour tout seur.
Vy doncq, François, ainsy que d'une vye
D'entre les mains des trois Parques ravye:
Pren les plaisyrs et biens qui s'envolloient,
Et qui de toy desrobber se vouloient.
Que Dieu te doint venyr tout bellement
Au dernier poinct naturel tellement
Que de la vye en ce poinct retournée,
Ne puisse perdre une seule journée.

X.

DIZAIN AU ROY ENVOYÉ DE SAVOYE [1].

1543.

Lors que la peur aux talons met des esles,
L'homme ne sçayt où s'enfuyr, ne courre

[1] Marot fit cette épigramme dans son second

Si en enfer il sçayt quelques nouvelles
De sa seurté, au fin fons il se fourre:
Puis peu à peu sa peur vient à escourre,
Ailleurs s'en va; sire, j'ai faict ainsy:
Et vous requierz de permettre qu'icy
A seureté service je vous face:
Puny assez je seray en soucy
De plus ne veoir vostre royalle face.

XI.

POUR MADEMOISELLE DE TALARD, AU ROY [1].

D'AMOURS entiere, et toute à bonne fin,
Sire, il te plaist trois poissons bien aymer:

exil en 1543. Il avoit raison de craindre et de fuir; il voyoit les supplices que l'on faisoit souffrir à ceux de la nouvelle religion, pour laquelle il s'étoit si souvent déclaré.

[1] Elle se nommoit Louise de Clermont, et elle étoit de la maison de Clermont Tallard. Brantôme la fait connoître par des saillies fort réjouissantes qu'il rapporte d'elle. « Madame d'Uzez (dit-il) fit » bien mieux du tems que le pape Paul III vint à » Nice voir le roi François Ier (en 1528), elle » étant madame du Bellay, et qui de sa jeunesse

Premierement, le bien heureux Dauphin : [1]

» a faict tousjours de plaisans traicts, et dict de bons » mots. Ung jour se prosternant devant sa sainteté, » le supplya de trois choses : la première, qu'il luy » donnât l'absolution, d'autant que petite fille à » madame la régente, et qu'on la nommoit Tal- » lard, elle perdit ses ciseaux en faisant son ou- » vraige : elle fit vœu à saint Alivergot de lui ac- » complyr, si elle les trouvoit, ce qu'elle fict, mais » elle ne l'accomplyt, ne sachant ou gisoit son » corps saint. La deuxième fut qu'il lui donnât par- » don ; de quoy quand le pape Clément (VI) vint » à Marseille (en 1533), elle estant fille Tallard » encore, elle prit un de ses oreillers en sa ruelle » de lict, et s'en torcha le devant et le derrière, » dont, après, sa saincteté reposa dessus son digne » chef, et visage et bouche qui le baisa. La troi- » sième, qu'il excommuniât le sieur de Taye- » fars, parce qu'elle l'aimoit, et lui ne l'ai- » moit point; et qu'il est mauldict et excommunié » celuy qui est aymé et n'ayme point. Le pape es- » tonné de ses demandes, et s'étant enquiz au roy » qui elle estoit, il sçeut ses causeriés, et en rit » son saoul avec le roy. » Elle avoit épousé en 1556 Antoine de Crussol, vicomte, et ensuite premier duc d'Uzez. Voyez Brantôme, *dames galantes*, tom. 2, pag. 358.

[1] François, dauphin de France, mort en 1536.

Et le Chabot ; qui nouë en ta grant' mer :
Puis ta Grenouille. Ainsi t'a pleu nommer
L'humble Tallard dont en vie en gasouille,
Disant que c'est un poisson qui l'eau souille,
Et qui chantant ha la voix mal sereine:
Mais j'ayme mieulx du roy estre grenouille,
Qu'estre (en effect) d'un aultre la sereine.

XII.

DU RETOUR DE TALLARD A LA COURT.

Puis que voyons à la court revenuë
Tallard la fille, à nulle aultre secunde,
Confesser fault par sa seule venuë,
Que les espritz reviennent en ce munde:
Car rien qu'esprit n'est la petite blonde,
Esprit qui point aux aultres ne ressemble,
Veu que de peur, s'ilz reviennent, on tremble:
Mais cestuy-cy n'espouvante et ne nuyt.
O esprit doncq, bon feroit ce me semble,

[1] L'amiral Chabot, dont les armes sont trois chabots, espèce de poisson. Il fut fait amiral en France, en 1525, et mourut en 1545. Il fut assez long-temps favori de François I^er^.

Avecques toy rabbater [1] toute nuict !

****

XIII.

DU ROY ET DE LAURE.

1536

O Laure, Laure, il t'a esté besoing
D'aymer l'honneur, et d'estre vertueuse,

[1] C'est ce qu'on appeloit en langage populaire faire le tapage; et c'est aussi en ce même sens qu'il est mis dans ce rondeau du recueil de 1527, fol. 46.

Tant de longs jours et tant de dures nuicts,
Tant de travaulx, de regrets et d'ennuys
J'ay soustenu pour vostre amour attraire,
Et n'ay pourtant de vostre cueur sçeu traire
Fors le mal seul, dont à moy-mesmes nuyctz.
J'ai rabatté souventesfois à l'huys
De vostre grace, en disant, las je suys
Celluy qui tant vous a voulu complaire,
Tant de longs jours.
C'est à bon droict si ce bien je poursuys,
Car je suis seur que jamaiz je ne puys,
Sous plus grant heur, me ranger, ne retraire:
Mais que vous vault de tant m'estre contraire,
Et d'empescher mes souhaittez desduictz
Tant de long jours?

Car François roy, sans cela, n'eust prins soing
De t'honorer de tumbe sumptueuse,
Ne d'employer sa dextre valureuse,
A par escript ta louenge coucher[1] :

[1] Voici les vers que François Ier fit à la louange de Laure, dont Pétrarque avoit fait sa maîtresse spirituelle, et qu'il a si fort chantée dans ses vers.

Epitaphe de madame Laure, par le roi François I.

En petit lieu comprins vous pouvez veoir
Ce qui comprent beaucoup par renommée :
Plume, labeur, la langue, le debvoir
Furent vaincus par l'amant de l'aymée :
O gentille amé estant tant estimée,
Quy te pourra louer, qu'en se taisant ?
Car la parolle est toujours reprimée,
Quand le subject surmonte le disant.

Mais ce prince fit encore davantage, car il fit rétablir et refaire en passant à Avignon le tombeau de la belle Laure ; Mélin de Saint-Gelais (pag. 171 de ses poésies) a parlé ainsi de ce rétablissement.

Ce sepulchre est la restauration.
Des grants honneurs que Laure a mérité,
D'un cler esprit seule approbation,
Donnant aux vieulx foy et autorité :
C'est d'ung parfaict l'œuvre en perfection
Pour mettre en doubte à la postérité,
Lequel doibt plus au grand François monarque,
Ou nous, ou Laure, ou bien François Pétrarque.

Mais il l'a faict, pour autant qu'amoureuse
Tu as esté, de ce qu'il tient plus cher.

***

XV.

DE LA VENUS DE MARBRE PRÉSENTÉE AU ROY.

Ceste déesse avec sa runde pomme,
Prince royal des aultres le plus digne,
N'est point Venus, et Venus ne se nomme,
Ja n'en desplaise à la langue latine:
C'est du hault ciel quelque vertu divine
Qui de sa main t'offre la pomme runde,
Te promettant tout l'empire du munde,
Ains que mouryr. O quel marbre taillé!
Bien peu s'en fault qu'il ne dye, et responde
Que mieulx encor te doibt estre baillé.

XVI.

LA MESME VENUS DE MARBRE. VERS ALEXANDRINS.

Seigneur, je suis Venus: je vous dy celle mesme
Qui la pomme emporta pour sa beaulté supresme;
Mais tant ravye suis de si haulte louenge,
Que viande et licqueur je ne boy, et ne menge.
Doncq ne vous estonnez, si morte semble, et roide
Sans Cerès et Bacchus tousjours Venus est froide.

XVII.

DE LA STATUE DE VENUS ENDORMYE.

Qui dort icy ? le fault-il demander ?
Venus y dort, qui vous peult commander.
Ne l'esveillez, elle ne vous nuyra,
Si l'esveillez, croyez qu'elle ouvryra
Ses deux beaulx yeulx, pour les vostres bender[1].

XVIII.

DES STATUES DE BARBE ET DE JACQUETTE. VERS ALEXANDRINS.

Advint à Orleans, qu'en tant de mille dames
Une, et une aultre avec nasquirent belles femmes ;
Pour d'ung tant nouveau cas saulver marques insignes
On leur a estably deux statuës marbrines :
Mais on s'enquiert, pour quoy furent, et sont encore
Mises au temple aux sainctz : et maint la cause ignore :
Je dy qu'on ne doibt mettre ailleurs qu'en sainct sejour
Celles à qui se font prieres nuict et jour.

[1] Mettre en inquiétude.

Mais quelle durté est soubz vos peaulx tant doulcettes?
Maint amant vous requiert, respondez femmelettes,
Et les saincts absens oyent des pryans les langaiges
Nonobstant qu'adressez ilz soyent à leurs simaiges:
Mais en parlant à vous, n'entendez nos parolles,
Non plus que si parlions à vos sourdes idolles.

XIX.

A FRANÇOIS DAUPHIN DE FRANCE [1].

1534.

Celuy qui a ce dizain composé,
Enfant royal, en qui vertu s'imprime,
Et qui à vous presenter l'a osé,
C'est ung Clement, ung Marot, ung qui rythme:
Veoy cy l'ouvrier, l'art, la forge et la lime:
Si vous sentez n'en estre importuné,
Vous poulvez bien, prince trés fortuné,
Vous en servyr à dextre et à senestre,

[1] Il mourut en 1536 du poison que lui donna Sébastien de Montecuculli, ferrarois. Et cette épigramme est de l'an 1534, peu de temps avant que Marot sortît du royaume, comme il est marque dans d'anciennes éditions.

Car vostre estoit avant que fussiez né,
Or devinez maintenant qu'il peult estre?

***

XXI.

POUR LE PERRON DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, TOURNOY DES CHEVALIERS ERRANS, A LA BERLAUDIERE, PRÈS CHASTELERAUD EN POICTOU, EN L'AN 1541.

Icy est le perron [1]
D'amour loyale et bonne,
Où maint coup d'esperon,
Et de glaive se donne.
Ung chevalier royal
Y a dressé sa tente:
Et sert de cueur loyal
Une dame excellente.
Dont le nom gratieux

[1] Ces tournois se firent à Chatelleraut dans le temps que Jeanne d'Albret, princesse de Navarre, fut mariée, à onze ans seulement, avec Martin, duc de Clèves: mais ce mariage précoce, comme bien d'autres, n'eut point lieu; et la princesse épousa depuis Antoine de Bourbon Vendôme, père du roi Henri IV. Sur ce tournoi, voyez Guillaume Paradin, *histoire de notre temps*, liv. 4, chap. 4; et Guillaume du Bellay, en ses Mémoires, liv. 8.

N'est ja besoing d'escrire:
Il est escript aux cieulx,
Et de nuict se peult lire.
C'est endroict de forest
Nul chevalier ne passe,
Sans confesser qu'elle est
Des dames l'oultrepasse.
S'il en doulte, ou desbat,
Point ne fault qu'il presume
S'en aller sans combat:
C'est du lieu la coustume.

XXII.

POUR LE PERRON DE MONSEIGNEUR D'ORLEANS.

1541.

Veoycy le val des constans amoureux,
Où tient le parc l'amant chevaleureux,
Qui n'ayma oncq, n'ayme, et n'aymera qu'une.
D'icy passer n'aura licence aulcune
Nul chevalier, tant soit preux et vaillant,
Si ferme amour est en luy deffaillant.
S'il est loyal, et veult que tel se treuve,
Il lui convient lever pour son espreuve

Ce marbre noir : et si pour luy trop poise,
Cercher ailleurs son advanture voise.

XXIII.

AU ROY DE NAVARRE.

Mon second roy, j'ay une hacquenée [1]
D'assez bon poil, mais vieille comme moy :
A tout le moins long-temps a qu'elle est née,
Dont elle est foible, et son maistre en esmoy,
La povre beste, aux signes que je veoy,
Dict qu'à grant peine yra jusqu'à Narbonne :
Si vous voulez en donner une bonne,
Sçavez comment Marot l'acceptera?
D'aussy bon cueur comme la sienne il donne
Au fin premier qui la demandera.

[1] Marot étoit valet-de-chambre de la reine Marguerite de Navarre : ainsi il étoit par cet emploi, sujet et commensal de la maison du roi de Navarre.

XXIV.

DU RETOUR DU ROY DE NAVARRE.

Laissons ennuy, maison de Marguerite,
Nostre roy s'est deverz nous transporté:
Quand il s'en va son aller nous despite,
Quand il revient chascung est comforté:
Or vueille Dieu, s'il a rien apporté
Pour l'an nouveau à nostre souveraine,
Que soit un filz, duquel soit si tost pleine
Qu'au mesmes an pour nous puysse estr ené
A celle fin que d'une seule estrene
On puysse veoir tout ung peuple estrené.

XXV.

DE L'ENTRÉE DES ROY ET ROYNE DE NAVARRE A CAHORS.

Prenons le caz, Cahors, que tu me doibves
Autant que doibt à son Maro Mantuë:
De toy ne veulx, sinon que tu reçoipves
Mon secund roy d'un cueur, qui s'esvertuë,

Et que tu sois plus gaye, et mieulx vestuë
Qu'aux aultres jours: car son espouse humaine
Y vient aussy, qui ton Marot t'ameine,
Lequel tu as filé, faict, et tyssu,
Ces deux trop plus d'honneur te ferontpleine
D'entrer en toy, que moy d'en estre yssu.

XXVI.

POUR MADAME D'ORSONVILLIERS. AU ROY DE NAVARRE.

1533.

J'AY joué rundement,
Sire, ne vous desplaise:
Vous m'avez finement
Couppé la queuë, et raise:
Et puis que je m'en taise?
Jamaiz ne se feroit.
Mais seriez-vous bien aise,
Qui la vous coupperoit?

XXVII.

RESPONSE POUR LE ROY DE NAVARRE.

1533.

Si la queuë ay couppé
Au jeu si nettement,
Point ne vous ay trompé,
J'ai joué rundement:
Aussi honnestement
Faisons marché qui tienne.
Pour jouer finement,
Je vous preste la mienne.

XXVIII.

A L'EMPEREUR CHARLES V DE CE NOM [1].

1540.

Lors que (Cæsar) Paris il te pleut veoir,
Et que pour toy la ville estoit ornée,

[1] Ce fut en 1539 que Charles-Quint vint et

Ung jour devant il ne feit que pleuvoir,
Et lendemain clere fut la journée:
Si doncq faveur du ciel te fut donnée,
Cela, Cæsar, ne nous est admirable:
Car le ciel est, comme par destinée,
Tout coustumier de t'estre favorable.

XXIX.

A MONSIEUR LE DUC DE FERRARE [1].

1535.

Quand la Vertu congneut que la Fortune
Me conseilloit abandonner la France,
Elle me dict: cerche terre opportune
Pour ton recueil, et pour ton asseurance:
Incontinent, prince, j'euz esperance
Qu'il feroit bon deverz toy se retraire [2],

France pour aller apaiser la révolte des Gantois. Il fit son entrée à Paris, le 1er janvier 1540, et de là il passa en Flandre.

[1] Epigramme faite en 1535, lorsque Marot arriva à Ferrare, pour s'y retirer pendant son exil.

[2] Toutes les fois que Marot se sert de ce terme, il lui fait toujours signifier, se retirer, comme font la plupart de nos anciens auteurs: mais ce mot a quel-

Qui tous enfans de vertu veulx attraire,
Pour decorer ton palaiz sumptueux:
Et que plaisyr ne prendrois à ce faire,
Si tu n'estois toy mesmes vertueux [1].

quefois un autre sens dans quelques-uns de nos poètes, ainsi qu'on le voit dans la vie de saint Harenc, sermon comique de quelqu'un de nos vieux poètes. Il dit donc en parlant de son prétendu saint.

Mais bien souvent vouloit-il boire,
Mes bonnes gens, devez vous croire
Que quand on menge saint harenc,
On y doibt boire bien soubvent,
Aussy com vous m'orrez retraire,
Il y en a de deux maniére,
L'ung est soret, et l'aultre est blanc,
Et si en a de bien puant,
Car on dict tout communement
En ung proverbe bien souvent,
Se harenc put, c'est sa nature,
S'il fleure bon, c'est adventure.

On voit par-là que *retraire* veut dire réciter, raconter; mais c'est une signification étrangère et de peu d'usage, aussi bien que le sens que Marot donne au mot retraict, dans l'épigramme CCIX.

[1] Nous avons ici mis ces trois épigrammes suivantes, tant par ce qu'il les fit à Ferrare que pour le rapport qu'elles ont entre elles.

XXX.

A. M. L. D. D. F.

LUI ESTANT EN ITALIE.

1536.

SONNET.

Me soubvenant de tes graces divines[1],
Suis en douleur, princesse, en ton absence:
Et si languys quand suis en ta presence,
Veoyant ce lys au milieu des espines.

O la doulceur des doulceurs feminines!
O cueur sans fiel! ô race d'excellence!
O dur mary remply de violence!
Qui s'endurcyt par les choses benignes!

Si seras tu de la main soustenuë
De l'Eternel, comme chere tenuë,
Et les nuysans auront honte et reproche.

Couraige doncq, en l'air je veoy la nuë,

Ce sonnet fut adressé à la duchesse de Ferrare, c'est ce que signifient les cinq lettres initiales qui sont à la tête.

Qui çà et là s'escarte et diminuë
Pour faire place au beau temps qui approche.

***

Je suis bien seur qu'elle en aura
Plus d'aise que de jalousie.

XXXII.

HUICTAIN FAIT A FERRARE [1].

1535.

De ceulx qui tant de mon mal se tourmentent
J'ai d'une part grande compassion :
Puis je m'en rys, en veoyant qu'ilz augmentent
Dedans m'amye un feu d'affection :
Ung feu, lequel, par leur invention
Cuydent estaindre. O la povre caultelle,

[1] Dès que Marot se fut exilé en 1534, ses ennemis qui le crurent abandonné de la reine de Navarre, ne manquèrent aucune occasion de parler contre lui : mais cette princesse avoit témoigné trop de bonté au poète, pour l'abandonner si brusquement. C'est ce qu'il témoigne dans cette épigramme, qu'il fit à Ferrare, et qui regarde toujours madame Marguerite, comme l'ont bien pensé les éditeurs de Niort en 1596, qui ont mis cette épigramme parmi celles de ses amours avec Anne, qui n'est autre que cette princesse.

Ilz sont plus loing de leur intention,
Qu'ilz ne vouldroient que je fusse loing d'elle.

***

XXXIV.

DE SIRE DE MONTMORENCY, CONNESTABLE DE FRANCE.

1538.

Meur en conseil, en armes redoutable,
Montmorency à toute vertu né,
En verité tu es faict connestable[1],
Et par merite, et par ciel fortuné.
Dieu doint qu'en brief du glaive à toy donné
Tu faces tant par prouesse et bon heur,
Que cestuy-là qui en fut le donneur,
Par ton servyce ait autant de puyssance
Sur tout le munde en triumphe, et honneur
Comme il t'en a donné dessuz la France.

[1] Ce fut en 1538, qu'Anne de Montmorency reçut l'épée de connétable.

XXXV.

A MONSIEUR M. GUILLAUME PREUDHOMME THRESORIER DE L'ESPARGNE [1].

VA tost dixain solliciter la summe,
J'en ay besoing; pour quoy crains, et t'amuses?
Tu as affaire à ung deux fois Preudhomme,
Grand amateur d'Apollo et des muses:
Affin pourtant que de s'amour n'abuses,
Parle humblement, que mon zele apperçoipve,
Et qu'en lisant quelque plaisir conçoipve.
Mais dequoy sert tant d'admonestement?
Fay seulement que si bien te reçoipve,
Que recepvoir je puysse promptement.

[1] Preudhomme fit d'abord quelque difficulté à Clément Marot; mais enfin ils devinrent amis, et le poète en parle en beaucoup d'endroits, surtout après sa mort, dans sa complainte V, ci-après. La charge de trésorier de l'épargne répondoit à celle de garde du trésor royal. Ce Guillaume Preudhomme mourut en 1543.

XXXVI.

A MONSIEUR DU VAL THRÉSORIER DE L'ESPAERGNE [1].

Toy noble esprit qui veulx cercher les muses.
En Parnassus (croy moy) ne monteras:
De les treuver sur le mont tu t'amuses,
Dont si m'en crois au Val t'arresteras:
Là d'Helicon la fontaine veoirras,
Et les neuf sœurs muses bien entenduës,
Qui puis ung peu (ainsi le treuveras)
Du mont Parnasse, au Val sont descenduës.

[1] C'est Jean Duval aussi trésorier de l'épargne et gendre de Guillaume Preudhomme. Il fut déplacé après la mort de François I^er^, parce que Diane de Poitiers qui vouloit piller dans les finances, ne s'accommodait pas d'un homme qu'elle n'y avoit pas mis de sa main. Voyez M. de Thou, vers le milieu du livre III de son histoire.

XXXVII.

RESPONSE DE MONSIEUR DU VAL.

Tov noble esprit qui voudras t'arrester
En aulcun val, pour les neuf muses veoir,
Et tous tes sens de nature apprester,
Pour aulcun fruict de leur science avoir,
Ne pense pas ung tel bien recepvoir
D'un val en friche, où ces sœurs ont treuvé
Nouveau vassal: mais s'il est abreuvé
De la liqueur qui par Marot distile
De Parnassus, lors sera espreuvé
Combien tel mont peult un val faire utile.

XXXVIII.

A MONSIEUR DE JUILLY.

L'ARGENT par terme recueuilly
Peu de prouffit souvent ameine:
Par quoy, Monseigneur de Juilly,
Qui sçavez le vent qui me meine,
Plaise vous ne prendre la peine
De diviser si peu de bien:

Car ma boete n'est pas si pleine,
Que cinq cens francs n'y entrent bien.

XXXIX.

A MONSIEUR CRASSUS, QUI LUI VOULOIT AMASSER DEUX MILLE ESCUZ.

Cesse, Crassus, de fortune contraindre,
Qui grant thresor ne veult m'estre ordonné :
Suffyse toy qu'elle ne peult estaindre
Ce nom, ce bruyt, que vertu m'a donné.
C'est à François, ce grant roy couronné,
A m'enrichyr. Quant aux escus deux mille,
Que m'assembler ne treuves difficile
D'autant d'amys. En verité je tien
Qu'il n'y a chose au monde plus facile,
Si tous avoient semblable cueur au tien.

XL.

DU LIEUTENANT CRIMINEL, ET DE SEMBLANÇAY [1].

1527.

Lorsque Maillart juge d'enfer menoit
A Monfaucon Semblançay l'ame rendre [2],
A vostre adviz, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien? Pour le vous faire entendre;
Maillart sembloit homme qui mort va prendre,
Et Semblançay fut si ferme vieillart,
Que l'on cuydoit, pour vray, qu'il menast pendre
A Monfaucon le lieutenant Maillart.

[1] Il se nommoit Gilles Maillart; il fut établi lieutenant criminel de la prévôté de Paris par lettres patentes du 14 décembre 1501, et reçu le 22 du même mois. Marot avoit eu à faire à lui en 1525.

[2] Semblançay sur-intendant des finances fut arrêté en 1522, et condamné à être pendu en 1527, à la sollicitation de madame Louise de Savoye, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier. Voyez ci-dessus élégie XXII.

XLI.

DU COMTE DE LANYVOLARE.

Le vertueux comte Lanyvolare
Italien, droict à l'assault alla:
Trois fois navré, son bon sens ne s'esgare,
Trois fois remonte, et trois fois devalla,
Mais sa fortune enfin l'arresta là.
O gentil cueur, quand bien je te contemple,
Digne de Mars estre eslevé au temple:
Tu as vivant servy France aux dangiers.
Et aprés mort sers encores d'exemple
De loyaulté, aux souldars estrangiers.

XLII.

D'ALBERT JOUEUR DE LUZ DU ROY.

Quand Orpheus reviendroit d'Elysée,
Du ciel Phœbus, plus qu'Orpheus expert,
Ja ne seroit leur musicque prisée
Pour le jourd'huy, tant que celle d'Albert:
L'honneur d'aisnesse est à eulx, comme appert

Mais de l'honneur de bien plaire à l'ouyr,
Je dy, qu'Albert par droict en doit jouyr,
Et qu'ung ouvrier plus exquiz n'eust sceu naistre,
Pour un tel roy que François resjouyr,
Ne pour l'ouvrier ung plus excellent maistre.

***

XLIV.

DU PASSEREAU DE MAUPAS.

Las! il est mort, plourez-le, damoyselles,
Le passereau de la jeune Maupas.
Ung aultre oyseau qui n'a plumes qu'aux esles,
L'a devoré, le congnoissez-vous pas?
C'est ce fascheux amour, qui sans compaz
Avecques luy se jectoit au giron
De la pucelle, et volloit environ,
Pour l'enflamber, et tenyr en destresse:
Mais par despit tua le passeron,
Quand il ne sceut rien faire à la maistresse.

XLV.

A LA VILLE DE PARIS.

1537.

Paris, tu m'as fait maints alarmes,
Jusque à me poursuyvre à la mort[1],

[1] C'étoit le temps des supplices, et Marot ne

Je n'ay que blasonné tes armes [1],
Un ver, quand on le presse il mord :
Encor la coulpe m'en remord,
Ne sçay de toy comment sera :
Mais de nous deux le diable emport
Celuy qui recommencera.

XLVI.

DE LA VILLE DE LYON [2].

1538.

On dira ce que l'on vouldra
Du lyon, et sa cruaulté :
Tousjours, ou le sens me fauldra
J'estimeray sa privaulté :

pouvoit les éviter que par une fuite prompte et secrète.

[1] Apparemment que Marot avoit fait quelque pièce satirique contre les armes de la ville de Paris.

[2] Cette épigramme se trouve aussi dans les poésies de Hugues Salel, ami de Marot ; mais, par tout ce que Marot a dit de la ville de Lyon, il paroît qu'elle est plutôt de lui que de Salel.

J'ay treuvé plus d'honnesteté,
Et de noblesse en ce lyon,
Que n'ay pour avoir frequenté
D'aultres bestes ung million.

XLVII.

POUR LE MAY PLANTÉ PAR LES IMPRIMEURS DE LYON DEVANT LE LOGIS DU SEIGNEUR TRIVULSE [1].

1529.

Au ciel n'y a ne planette, ne signe,
Qui si à poinct sceust gouverner l'année,
Comme est Lyon la cité gouvernée
Par toy, Trivulse, homme cler et insigne.
Cela disons pour ta vertu condigne
Et pour la joye entre nous demenée:
Dont tu nous as la liberté donnée,
La liberté des thresors la plus digne.
Heureux vieillard, les groz tabours tonnans,
Le may planté, et les fiffres sonnans,

[1] M. de Trivulse s'appeloit Pomponio Trivulse, gouverneur de Lyon. Il étoit Milanois et cousin-germain de Jean-Jacques Trivulse, maréchal de France, mort en 1518.

En vont louant toy, et ta noble race.
Or pense doncq, que sont nos vouluntez,
Veu qu'il n'est rien jeusque aux arbres plantez,
Que ne t'en louë, et ne t'en rende grace.

XLVIII.

SALUTATION DU CAMP DE MONSIEUR D'ANGUIEN A CERISOLES [1].

1544.

Soit en ce camp paix pour mieulx faire guerrre,
Dieu doint au chef suitte de son bon heur,
Aux chevalliers desir de loz acquerre,
Aux pietons prouffit joinct à l'honneur;
Tout aux despens, et au grant deshonneur
De l'ennemy. S'il se jecte en la plaine,
Soit son cueur bas, son entreprinse vaine:
Pouvoir en vous de le vaincre et tuer,
Et à Marot occasion et veine
De par escript vos noms perpetuer.

[1] François de Bourbon, comte d'Enghien, battit l'armée de Charles-Quint auprès de Cerisoles, en avril 1544. Marot y alla peu après la bataille; et c'est à cette occasion qu'il fit cette épigramme, et l'opuscule VI imprimé dans le premier volume.

XLIX.

POUR UNE MOMMERIE DE DEUX HERMITES [1].

1525.

LE PREMIER HERMITE.

Sçavez-vous la raison pour quoy
Hors du munde je me retire
En ung hermitage à recoy?
Sans faulte je vous le veulx dire.
Celle que tant j'ayme et desyre,
En lieu de me reconforter,
Tousjours ce cul arrière tire,
Le diable la puysse emporter.

[1] Celle de madame d'Alençon. Cette pièce paroît être de l'an 1525, avant qu'il eût entièrement rompu avec Diane de Poitiers, et dans le temps qu'elle amusoit encore le poète par quelque sorte de promesses.

L.

L'AULTRE HERMITE.

1525.

Je m'en vois tout vestu de griz
En ung bois: là je me confine:
A munde aussy bien j'amaigryz,
M'amye est trop dure et trop fine:
Là vivray d'eau et de racine,
Mais, par mon ame, il ne m'en chault:
Cela me sera medecine
Contre mon mal qui est trop chauld.

LI.

MOMMERIE DE QUATRE JEUNES DAMOYSELLES, FAITE DE MADAME DE ROHAN A ALENÇON [1].

LA PREMIERE PORTANT DES ESLES.

Prenez en gré, princesse, les bons zelles
De l'entreprinse aux quatre damoyselles,

[1] C'est madame Isabeau de Navarre mariée à René de Rohan.

Dont je me tien des plus petites l'une,
Mais toutesfois entendez par ces esles,
Qu'à ung besoing pour vous avecques elles
J'entreprendrois voller jusqu'à la lune.

LII.

LA PREMIERE VESTUE DE BLANC.

Pour resjouyr vostre innocent,
Avons prins habit d'innocence:
Vous pourriez dire qu'il ne sent
Rien de la resjouyssance:
Mais, Madame, s'il a puyssance
De sentyr mal, quand mal avez:
Pour quoy n'aura il jouyssance,
Des plaisirs que vous recepvez?

LIII.

LA SECONDE PORTANT DES ESLES.

Madame, ces esles icy
Ne monstrent faulte de soucy,
Ne trop de jeunesse frivolle:

Elles vous declairent pour moy
Que quand vous estes hors d'esmoy,
Je vay, je vien, mon cueur s'envolle.

LIV.

LA SECONDE VESTUE DE BLANC.

L'HABIT est blanc, le cueur noir ne fut oncques:
Prenez en bien, noble princesse, doncques
Ce passetemps de nostre invention:
Car n'en desplaise à la melancolye,
Soy resjouïr n'est peché ny folye,
Sinon à gens de male intention.

LV.

POUR LA JEUNE.

RECEPVEZ en gré la boursette,
Ouvrée de mainte couleur:
Vouluntierz en don de fillette,
On ne regarde en la valeur:
J'auray grant plaisir avec heur,
S'il est prins de voulunté bonne:

Car je le donne de bon cueur,
Et le cueur mesme je vous donne.

LVI.

POUR L'AISNÉE.

C'est ung don faict d'un cueur pour vous tout né:
C'est de la main à vous toute adonnée.
Brief, c'est un don lequel vous est donné
De celle-la que l'on vous a donnée :
Veoyre donné d'amour bien ordonnée,
Par quoy mieulx prins sera comme je pense.
Si le don plaist, me voila guerdonnée:
Amour ne veult meilleure recompense.

LVII.

DU BEAU TETIN [1].

1535.

Tetin refaict, plus blanc qu'un œuf,
Tetin de satin blanc tout neuf,

[1] Il paroît par l'épître XL, que Marot fit cette épigramme, lorsqu'il étoit auprès de la reine de

Tetin qui fays honte à la rose,
Tetin plus beau que nulle chose,
Tetin dur, non pas tetin, veoyre,
Mais petite boule d'ivoire,
Au milieu duquel est assise
Une freze, ou une cerise
Que nul ne veoit, ne touche aussy,
Mais je gaige qu'il est ainsy :
Tetin donc au petit bout rouge,
Tetin qui jamaiz ne se bouge,
Soit pour venyr, soit pour aller,
Soit pour couryr, soit pour baller :
Tetin gauche, tetin mignon,
Tousjours loing de son compaignon,
Tetin qui portes tesmoingnaige
Du demourant du personnaige,
Quand on te veoit il vient à maints
Une envie dedans les mains
De te taster, de te tenyr :
Mais il se fault bien contenyr
D'en approcher, bon gré ma vye,
Car il viendroit une aultre envye.

Navarre, peu avant son exil, en 1534. Cette épigramme fut trouvée si gentille, que beaucoup de poètes firent à l'exemple de Marot divers blasons, ou descriptions des parties du corps. Ils ont été ré-imprimés plus d'une fois.

O tetin ne grant, ne petit,
Tetin meur, tetin d'appetit,
Tetin qui nuict et jour cryez,
Maryez moy tost, maryez,
Tetin qui t'enfles et repoulces
Ton gorgias de deux bons poulces,
A bon droict heureux on dira
Celuy qui de laict t'emplyra,
Faisant d'un tetin de pucelle
Tetin de femme entiere et belle.

LVIII.

DU LAID TETIN[1].

1535.

Tetin qui n'as rien que la peau,
Tetin flac, tetin de drappeau,
Grant tetine, longue tetasse,
Tetin, doib je dire bezasse:
Tetin au grant vilain bout noir,

[1] Cette épigramme fut faite au commencement d'une guerre, comme on le voit par l'épitre XL, qui a rapport à cette pièce. Ce ne peut être que celle de 1530. C'étoit dans le temps que Marot étoit à Ferrare.

Comme celuy d'un entonnoir,
Tetin qui brimballe [1] à tous coups

[1] Branle de côté et d'autre; c'est proprement la signification de ce terme, qui vient de brimballer, qui ne me paroît pas avoir été d'usage dans le style sérieux, mais qui étoit ou du style badin, ou du familier. Il a encore d'autres sens dans nos auteurs, mais c'est un sens purement métaphorique. C'est dans ce sens qu'il est pris par le Champion des Dames, fol. 149.

De Ruben que ne parles-tu,
Lequel dormit avec Bala,
Et fit son beau père cocu
Dont à la fin mal en alla;
Et d'Absalon qui viola
Les concubines de David,
Ou bien d'Amon qui brimballa
Sa sœur Thamar et la ravist.

Et au fol. 175 le même poète, faisant l'apologie des jeunes veuves:

Dieu le sçet quant se remarient
Pour faire taire seulement
Les faulses langues qui mesdient
Sans regarder quoy ne comment;
La jeune veufve mesmement
Ne sauroit pas ung pas aller
Qu'on ne die legierement
Qu'elle cherche le brimballer.

Et plus de cent ans après le Champion des dames,

Sans estre esbranslé, ne secous,
Bien se peult vanter qui te taste,
D'avoir miz la main à la paste:
Tetin grillé, tetin pendant,
Tetin flestry, tetin randant
Villaine bourbe en lieu de laict,
Le diable te feit bien si laict:
Tetin pour trippe reputé,
Tetin, ce cuyde je, emprunté,
Ou desrobbé en quelque sorte,
De quelque vieille chevre morte:
Tetin propre pour en enfer
Nourryr l'enfant de Lucifer:
Tetin boyau long d'une gaule,
Tetasse à jecter sur l'espaule,
Pour faire (tout bien compassé)
Un chapperon du temps passé:
Quand on te veoit, il vient à maints
Une envie dedans les mains,

le sieur Jean Martin s'en est servi dans son *Papillon du Cupidon*, où il introduit une vieille qui dit :

De la dame je suis été nourice
Sans avoir fait sinon ung malefice
Je vous die ung bénéfice de corpz
A trois amys qui font de bons accordz
A brimballer moy petite viellette
Pour maintenyr ma coquille bien nette.

De te prendre avec les gans doubles
Pour en donner cinq ou six couples
De soufflетz sur le nez de celle,
Qui te cache sous son esselle.
Va grant vilain tetin puant,
Tu fournyrois bien en suant
De civettes, et de perfuns
Pour faire cent mille deffuncts.
Tetin de laydeur despiteuse,
Tetin, dont nature est honteuse,
Tetin des villains le plus brave,
Tetin, dont le bout tousjours bave,
Tetin faict de poix, et de gluz:
Bren ma plume, n'en parlez plus,
Laissez le là, ventre sainct George,
Vous me feriez rendre ma gorge.

LIX.

A MONSIEUR BRAILLON, MEDECIN[1].

1531.

C'est ung espoir d'entiere gueryson
Puis que santé en moy desja s'imprime.

[1] Cette épigramme et les six autres qui suivent,

Vray est que yver foible, froid, et grison
Nuict à nature, et sa vertu reprime :
Mais si voulez, si aurez vous l'estime
De me gueryr sans la neufve saison :
Par quoy, Monsieur, je vous supply en rythme
Me venyr veoir, pour parler en raison.

ont été faites dans la maladie de Clément Marot, arrivée en 1531 ; car ce sont les noms des mêmes médecins qui eurent soin de visiter le poète dans ce temps-la, comme on le remarque par l'épître XXVIII au roi François I^er^.

LX.

A MONSIEUR AKAKIA, MEDECIN,

QUI LUI AVOIT ENVOYÉ DES VERS LATINS [1].

1531.

Tes vers exquiz, seigneur Akakia [2],

[1] Le vrai nom de messieurs Akakia étoit *Sans malice*; mais comme ce dernier paroissoit plutôt un nom de guerre qu'un nom de famille, ils le changèrent en celui d'Akakia, qui en grec veut dire sans malice. Ce médecin qui étoit de Châlons en Champagne, se nommoit Martin, et fut le premier qui prit le nom grec d'Akakia qui est resté à ses descendans. Il fut reçu docteur en médecine, en 1526, et mourut en 1551. Il fut fort estimé du roi François I^er^, dont il étoit médecin. Il a publié quelques écrits.

[2] Voici les vers d'Akakia, dont Marot parle dans cette épigramme. Je les ai tirés de l'édition de Marot, par Bonnemère.

MART. AKAKIAE AD CLEMENTEM MARONEM TETRASTICHON.

Si mihi tam dives, Maro, quàm tibi vena fuisset,
Carmina sperasses his meliora dari.
Quæ si spectaris, non sunt te munera digna;
Sin animum, haud dubito quin tibi grata fiant.

Meritent mieulx de Maro le renom,
Que ne font ceulx de ton amy, qui ha
Avec Maro confinité de nom.
Tes vers pour vray semblent coups de canon:
Et resonnance aux miens est si petite,
Qu'aux tiens ne sont à comparer, sinon
Du bon vouloir, que ta plume recite.

LXI.

A MONSIEUR LE COQ, MEDECIN,

QUI LUY PROMETTOIT GUERYSON.

1531.

Le chant du cocq la nuict point ne pronunce,
Ains le retour de la lumiere abscunse
Dont sa nature il fault que noble on tienne.
Or t'es monstré vray cocq en ta response,
Car ton hault chant rien obscur ne m'annunce,
Mais santé vifve, en quoy Dieu te maintienne.

LXII.

AUDICT COQ.

1531.

Si le franc cocq liberal de nature
N'est empesché avec sa gelinotte,
Luy plaise entendre au chant que je lui notte,
Et visiter la triste creature,
Qui en sa chambre a faict ceste escripture,
Mieulx enfermé qu'en sa caige linotte.

LXIII.

A MONSIEUR LAMY, MEDECIN.

1531.

Amy de nom, de pensée, et de faict,
Qu'ay-je mesfaict, deverz moy ne prend voye?
Graces à Dieu, tu es dru et refaict,
Moy plus defaict que ceulx que morts on faict:
Mort en effect, si Dieu toy ne m'envoye,

Et ne pourveois au mal qui me desvoye.
Que je te veoye, à demy suis guery :
Et sans te veoir à demy suis pery.

LXIV.

A PIERRE VUYARD [1].

1531.

Ce meschant corps demande gueryson,
Mon frere cher : et l'esprit, au contraire,
Le veult laisser comme un orde prison :
L'ung tend au munde, et l'aultre à s'en distraire,
C'est grant' pitié que de les ouyr braire :
Ha, dit le corpz, fault il mouryr ainsy ?
Ha, dit l'esprit, fault il languyr icy ?
Va, dict le corpz, mieulx que toy je souhaitte :
Va, dit l'esprit, tu faulx, et moy aussy :
Du seigneur Dieu la voulunté soit faicte.

[1] On a vu quelques vers au sujet de Pierre Vuyart, secrétaire du duc de Guise, et ami particulier de Clément Marot.

LXV.

SUR LE MÊME PROPOZ.

1531.

Pourquoy voulez-vous tant durer [1],
Ou renaistre en fleurissant sage,
Pour pecher et pour endurer?
Y treuvez-vous tant d'advantaige?
Certes celuy n'est pas bien saige
Qui quiert deux fois estre frappé;
Et veult repasser un passaige
Dont il est à peine eschappé.

LXVI.

A CRAVAN, SIEN AMY, MALADE.

Amy Cravan, on t'a faict le rapport
Depuis ung peu, que j'estois trespassé:

[1] Cette épigramme est encore répétée ci-après numéro CXCVIII, comme une réponse à la jolie épigramme, *plus ne suis ce que j'ai été*, numéro CXCVI; ainsi l'une et l'autre sont de 1531.

Je pry à Dieu que le diable m'emport
S'il en est rien, ne si j'y ay pensé.
Quelque ennemy a ce bruyt advancé,
Et quelque amy m'a dict que mal te portes :
Ce sont deux bruyts de differentes sortes.
Las, l'ung dict vray: c'est un bruyt bien maussade
Quant à celuy qui a faict l'ambassade
De mon trespaz, croy moy qu'il ment, et mort :
Que pleust à Dieu que tu fusses malade
Ne plus ne moins qu'à present je suis mort.

LXVII.

A UNG JEUNE ESCOLIER DOCTE,

GRIEFVEMENT MALADE [1].

Charles mon filz, prenez couraige,
Le beau temps vient après l'oraige,
Aprés maladie santé :
Dieu a trop bien en vous planté,
Pour perdre ainsi son labouraige.

[1] C'est Charles Fontaine, disciple de Marot, qui fit, en 1536, cette apologie de son maître dans l'épitre LV ci-dessus.

LXVIII.

ABEL A MAROT.

Poétiser contre vous je ne veulx,
Mais comme l'ung des enfans, ou nepveux
De poësie, ayant desyr d'entendre,
Vers vous je veulx mon entendement tendre.

LXIX.

RESPONSE PAR MAROT.

Poétiser trop mieulx que moy sçavez,
Et pour certain, meilleure grace avez,
A ce que veoy, que n'ont plusieurz et maintz,
Qui pour cest art mettent la plume ez mainz.

LXX.

A MAISTRE GRENOUILLE,

POÈTE IGNORANT.

Bien ressembles à la grenouille,
Non pas que tu sois aquaticque :
Mais comme en l'eau elle barbouille,
Si fais tu en l'art poëticque [1].

LXXI.

A UNG QUIDAM.

Veulx tu sçavoir à quelle fin
Je t'ay miz hors des œuvres miennes?
Je l'ay faict tout exprez, affin
Que tu me mettes hors des tiennes.

[1] Entre ses épigrammes (c'est la CCXXII[e]) à l'imitation de Martial, il y en a une à un mauvais poète, à peu près sur un tel sujet que le précédent, qui commence : *Sans fin, povre sot.*

LXXII.

D'ESTIENNE DOLLET,

SUR SES COMMENTAIRES DE LA LANGUE LATINE [1].

1538.

Le noble esprit de Cicero romain [2],
Voyant çà bas maint cerveau foible et tendre,
Trop maigrement avoir miz plume en main
Pour de ses dicts la force faire entendre,
Laissa le ciel, en terre se vint rendre,
Au corpz entra de Dolet, tellement
Que luy, sans aultre, à nous se faict comprendre,
Et n'a changé que de nom seulement.

[1] Entre ses épigrammes à l'imitation de Martial, il y en a une audit Dolet (c'est la CCXXIV^e^), qui commence : *Tant que vouldras jette feu et fumée*, etc. Il semble que la suivante soit encore contre lui.

[2] Marot étoit encore ami de Dolet, lorsqu'il fit cette épigramme : il se brouilla depuis avec lui

LXXIII.

CONTRE L'INICQUE,

A ANTOINE DU MOULIN, MASCONOIS, ET CLAUDE GALLAND[1].

Fuyez, fuyez, (ce conseil je vous donne)
Fuyez le fol, qui à tout mal s'adonne,
Et dont la mere en mal jour fut enceinte :
Fuyez l'infame inhumaine personne,
De qui le nom si mal cymbale et sonne,
Qu'abhorré est de toute oreille saincte :
Fuyez celuy qui sans honte ne craincte
Conte tout hault son vice hors d'usance,
Et en faict gloire, et y prend sa playsance :
Qui s'aymera ne le fréquente doncq.
O mal heureux de perverse naissance!
Bien heureux est qui fuyt ta congnoissance
Et plus heureux qui ne te congnut oncq.

[1] C'est Antoine Moulin, selon la Croix du Maine, qui a recueilli et rassemblé, dans les dernières éditions faites de son temps, les œuvres de Clément Marot.

LXXIV.

A SALVA ET A HEROET.

Démandez-vous qui me faict glorieux?
Heleine a dict, et j'en ai bien memoire [1],
Que de nous trois elle m'aymoit le mieulx :
Veoylà pour quoy j'ai tant d'aise et de gloire.
Vous me direz qu'il est assez notoire
Qu'elle se mocque, et que je suis deceu :
Je le sçay bien, mais point ne le veulx croire,
Car je perdrois l'aise que j'ai receu.

[1] Il paroît que c'est Hélène de Tournon, à qui l'épigramme est adressée, ce qui même le peut faire croire, est que, dans l'édition gothique de Gryphius, cette épigramme est suivie d'une autre sur Hélène de Tournon.

LXXV.

A MAURICE SCEVE LYONNAIS [1].

En m'oyant chanter quelques fois,
Tu te plains qu'estre je ne daigne
Musicien, et que ma voix
Mérite bien que l'on m'enseigne,
Veoyre, que la peine je preigne
D'apprendre ut, re, my, fa, sol, la.
Que diable veulx-tu que j'appreigne?
Je ne boy que trop sans cela.

LXXI.

AU POETE BORBONIUS.

L'enfant amour n'est pas si petit dieu,
Qu'ung paradiz il n'ayt sous sa puissance,

[1] Maurice Scève de l'ancienne famille des Scèves de Lyon, homme habile et bon poète. Nous avons de lui divers ouvrages en prose et en vers. La Croix du Maine le fait vivre encore en 1559.

Ung purgatoire aussy pour son milieu,
Et ung enfer plein d'horrible nuysance :
Son paradiz, c'est quand la jouyssance
Aux poursuyvans par grace il abandonne :
Son purgatoire, est alors qu'il ordonne
Paistre nos cueurs d'ung espoir incertain,
Et son enfer, c'est à l'heure qu'il donne
Le voller bas, et le vouloir haultain.

LXXVII.

IL CONVIE TROIS POETES A DISNER.

Demain que sol [1] veut le jour dominer,
Vien Boissonné, Villas, et la Perriere [2],
Je vous convye avec moy à disner,
Ne rejectez ma semonce en arrière :

[1] C'est-à-dire dimanche, que les anciens appellent le jour du soleil.

[2] Se nommoit Guillaume de la Perrière de Toulouse. Nous avons de lui quelques poésies morales; tel est le *Théâtre des bons Engins*, par emblêmes, et quelques autres : et il a fait (en prose sans doute) la chronique de la noble maison de Foix, à ce que dit la Croix du Maine, page 152 de sa bibliothèque.

Car en disnant, Phebus par la verrierre [1]
Sans la briser viendra veoir ses suppotz,
Et donnera faveur à noz propoz;
En les faisant dedans noz bouches naistre.
Fy du repaz, qui en paix, et repoz
Ne sçait l'esprit avec le corpz repaistre.

LXXVIII.

A UNG NOMMÉ CHARON QU'IL CONVYE A SOUPPER.

Metz voile au vent, single vers nous, Charon,
Car on t'attend : puis quand seras en tente
Tant et plus boy bonum vinum charum,
Qu'aurons pour vray: doncques(sans longue attent
Tente tes pieds à si descente sente
Sans te fascher, mais en sois content, tant
Qu'en ce faisant nous le soyons autant.

[1] Vitres, vitrages de maison ou d'église. Ce terme, qui est encore usité dans la Flandre Wallonne, se disoit même parmi nous en 1610, comme il paroît par le journal de l'Etoile, tom. 2, pag. 132, année 1593.

LXXIX.

MAROT A SES DISCIPLES [1].

Enfans, oyez une leçon.
Nostre langue ha ceste façon,
Que le terme qui va devant,
Vouluntierz regit le suyvant.
Les vieulx exemples je suivray
Pour le mieulx. car à dire vray
La chanson fut bien ordonnée,
Qui dit : *M'amour vous ai donnée*;
Et du bateau est estonné,
Qui dit : *M'amour vous ay donné.*
Veoylà la force que possede
Le femenin, quand il prescede.
Or prouveray par bons tesmoings,
Que tous pluriers n'en font pas moins.

[1] Cette épigramme est sur une question de la grammaire françoise qui a été agitée parmi nous depuis près de trois cents ans. C'est sur l'usage des participes joints avec le verbe auxilaire avoir. On peut voir sur ce sujet une ample remarque de Vaugelas, tom. 1[er] de ses remarques sur la langue françoise,

Il fault dire en termes parfaits,
Dieu en ce munde nous a faicts :
Fault dire en parolles parfaictes,
Dieu en ce munde les a faictes.
Et ne fault point dire, en effect,
Dieu en ce munde les a faict :
Ne *nous a faict* pareillement :
Mais *nous a faicts*, tout rundement.
L'Italien dont la facunde
Passe les vulgaires du munde,
Son langaige est ainsy basty
En disant, *Dio noi a fatti.*
Par quoy, quand me suis advisé,
Ou mes juges ont mal visé,
Ou en cela n'ont grant' science,
Ou ils ont dure conscience.

LXXX.

QUE CE MOT, VISER, EST TRÉS BON LANGAIGE [1].

Regarder, est tres-bon langaige :
Viser est plus agu du tierz :

pag. 288, édition de 1687, et le P. Bouhours, tom. I de ses nouvelles remarques sur la langue françoise, pag. 522 de la troisième édition.

[1] Cette épigramme est l'apologie du vers anté-

De dire qu'il n'est en usaige,
J'en croy tous les arbalestrierz.
Je demanderois vouluntierz
Comme on diroit plus proprement,
Ung de ces deux haquebutierz
Par mal viser fault lourdement.
Je dy (à parler rundement)
Qu'il fault que ce mot y pourveoye,
Et ne se peult dire aultrement,
Qui est tout le piz que j'y veoye.
Celuy qui ne vise à la voye
Par où il va, fault, et s'abuse :
Mais point ne fault, ne se forvoye,
Celuy qui du terme ainsy use.
Doncques, amy, ne le recuse :
Car quand au piz on le prendroit,
User on en peult sous la ruse
Du metaphore en maint endroict.
Viser du latin vient tout droict :
Visée en est une lisière :
Et par ailleur viser fauldroit,
Pour bien m'attaindre à la visiere.

pénultième de l'épigramme qui précède, où Marot se sert du terme *visé*, dont on le vouloit reprendre.

LXXXI.

A DEUX JEUNES HOMMES, QUI ESCRIVOYENT A SA LOUENGE. SAVOIR ANTOINE DU MOULIN MASCONOIS ET CLAUDE GALAND [1].

SONNET.

Adolescens qui la peine avez prise
De m'enrichir de loz non merité,
Pour en louant dire bien verité,
Laissez moy là : et louez moy Loyse.

C'est le doulx feu, dont ma muse est esprise,
C'est de mes vers le droict but limité :
Haussez la doncq en toute extresmité :
Car bien prisé me sens, quand on la prise.

Et n'enquierez de quoy louer la fault :

[1] Antoine du Moulin étoit valet de chambre de madame Marguerite, reine de Navarre. Outre les ouvrages qu'il a donnés de son propre fond, c'est lui qui a fait imprimer à Lyon, chez Rouville, en 1546, les œuvres de Clément Marot. Il avoit fait paroître en 1544 les œuvres de Bonnaventure Despériers, et en 1549, celles de Jacques Lemaire, à Lyon, in-fol.

Rien qu'amytié en elle ne default :
J'y ay treuvé amytié à redire.

Mais au surplus escripvez hardyment
Ce que vouldrez : faillir aulcunement
Vous ne sçauriez, sinon de trop peu dire [1].

LXXXII.

AUX AMATEURS DE LA SAINCTE ESCRITURE.

Bien peu d'enfans on treuve qui ne gardent
Le testament que leur pere a laissé,
Et qui dedans de bien prés ne regardent,
Pour veoir comment il l'a faict et dressé.
O vous enfans, à qui est adressé
Ce testament de Dieu nostre bon pere,
Affin qu'à l'euil son vouloir vous appere,
Voulez-vous point le lire vouluntierz?

[1] Voyez ci-après ses autres épigrammes à quelques poètes et autres savans, tels que Castellanus, Mellin de saint Gelais, Salet, Dolet, Rabelais et autres, et même à quelques ignorans, parmi ceux qu'il a faites à l'imitation de Martial. (C'est depuis l'épigramme CCXVI, jusqu'à la CCXXVII.)

C'est pour le moins, et plus de vous j'espere,
Comme de vrais celestes heritierz.

LXXXIII[1].

SUR L'ORDONNANCE QUE LE ROY FEIT DE BASTIR A PARIS AVEC PROPORTION.

Le roy aymant la decoration
De son Paris, entre aultres biens ordonne
Qu'on y bastisse avec proportion,
Et pour ce faire argent et conseil donne :
Maison de ville y construict belle et bonne,
Les lieux publics devise tout nouveaulx,
Entre lesquelz, au milieu de Sorbonne,
Doibt, ce dict-on, faire la place aux veaux.

[1] Les deux épigrammes suivantes étoient à la fin du livret de la suite de *l'adolescence Clémentine*, imprimé à Lyon, par François Juste, 1534, et sont omises aux autres éditions.

LXXXIV.

SUZ LE DICT D'UN THEOLOGIEN.

De la Sorbonne ung docteur amoureux,
Disoit ung jour, à sa dame rebelle,
Ainsy que font tous aultres langoureux,
Je ne puis rien meriter de vous, belle.
Puis nous prescha que la vie éternelle
Nous méritions par œuvres et par dicts.
Arguo sic, si magister Lourdis
De sa catin meriter ne peult rien:
Ergo ne peult meriter paradiz:
Car pour le moins paradiz la vault bien.

LXXXV.

DE L'ABBÉ ET DE SON VALET[1].

1536.

Monsieur l'abbé, et monsieur son valet

[1] J'ai mis la date de cette épigramme à l'an 1536, sur la foi d'un manuscrit de Baluze, n. 406, qui est aujourd'hui dans la bibliothèque du roi.

Sont faicts égaulx tous deux comme de cire :
L'ung est grand fol, l'aultre petit follet :
L'ung veult railler, l'aultre gaudyr et rire :
L'ung boit du bon, l'aultre ne boit du pire :
Mais ung debat au soir entre eulx s'esmeut,
Car maistre abbé toute la nuict ne veult
Estre sans vin, que sans secours ne meure :
Et son valet jamaiz dormir ne peult,
Tandis qu'au pot une goutte en demeure [1].

LXXXI.

D'UN GROS PRIEUR.

Ung gros prieur son petit filz baisoit,
Et mignardoit au matin en sa couche,
Tandis rostir sa perdriz on faisoit :
Se leve, crache, esmeutit, et se mouche.
La perdriz vire : au sel de broque en bouche
La devora ; bien sçavoit la science.
Puis quand il eut prins sur sa conscience

[1] Voyez l'épigramme d'un abbé entre les épigrammes faites à l'imitation de Martial. (C'est la CCXXXVII^e^,) qui commence : *l'Abbé ha un procez à Rome.*

Broc de vin blanc, du meilleur qu'on eslise,
Mon Dieu, dit-il, donne moi patience,
Qu'on a de maulx pour servir saincte eglise [1].

LXXXVII.

DE FRERE THIBAUD.

Frere Thibault sejourné [2], gros et graz,
Tiroit de nuict une garse en chemise,
Par le treillis de sa chambre, ou les bras
Elle passa, puis la teste y a mise,
Puis tout le seins : mais elle fut bien prise,
Car son fessier y passer ne sceut oncq :
Par la morbieu, ce dict le moyne adoncq,
Il ne me chault de bras, tetin, ne teste :
Passez le cul, ou vous retirez doncq,
Je ne sçaurois sans luy vous faire feste.

[1] Voyez aussi l'épigramme d'un curé entre les épigrammes à l'imitation de Martial, (c'est la CCXXXVIIIe) qui commence : *Au curé, ainsy comme il dict.*

[2] Frais, reposé.

LXXXVIII.

DUDICT FRERE THIBAUD.

Frere Thibaud pour soupper en karesme,
Faict tous les jours sa lamproye rostyr,
Et puis avec une couleur fort blesme,
En pleine chaire il nous vient advertyr
Qu'il jeune bien, pour sa chair amortyr,
Tout le karesme en grant devotion,
Et qu'aultre chose il n'ha, sans point mentyr,
Qu'une rostye à sa collation.

LXXXIX.

A DEUX FRERES MINEURS, PAR LE JEUNE BRODEAU.

Mes beaulx peres religieux,
Vous disnez pour un grammercy :
O gens heureux! O demy dieux!
Pleust à Dieu que je fusse ainsy,
Comme vous vivrois sans soucy,
Car le veu qui l'argent vous oste,
Il est cler qu'il deffend aussy
Que ne payez jamaiz vostre hoste.

XC.

RESPONSE PAR UNG GREFFIER DE LA MAISON DE MONSEIGNEUR D'ORLEANS, QUI CUYDOIT QUE MAROT EUST FAICT LE PRESCEDENT HUICTAIN.

Tu dys, Marot par tes raisons
Qui ne valent le publyer,
Que quand allons par les maisons,
Disnons sans bourse deslier :
D'ung caz je te veulx supplyer,
Puisque tu n'as argent en pouppe,
Comme moy, rens toi cordelier,
Tu disneras comme je souppe.

XCI.

REPLIQUE PAR MAROT AU DUC D'ORLEANS SUR LA RESPONSE DE CE GREFFIER, QUI USA DE CE MOT : ARGENT EN POUPPE.

Prince, ce griffon qui me gronde,
Semble à Jouan qui se mordoit [1].

[1] C'est sans doute ce Jouan, fou de madame

Que voulez-vous que lui responde?
C'est la plus grant pitié du munde,
Excuser plus tost on le doibt :
Car quand ainsy son feu jectoit,
Et qu'il disoit : argent en pouppe ,
Le povre homme se mescomptoit,
Et vouloit dire qu'il estoit
Tousjours yvre comme une souppe.

XCII.

DU CONVENT DES BLANCS MANTEAUX [1].

Les Blancs Manteaux en leur convent
Ont fait rampart de longues selles [2],
Pour nuyre à ceulx, qui vont souvent
Faire la court aux damoyselles.
Quand marys gardent leurs femelles,
Ilz ont droict, je m'en tais tout coy :

d'Angoulême, sur lequel Marot a fait l'épitaphe VI, ci-après.

[1] Ainsi nommés de la couleur de leurs manteaux.

[2] C'est-à-dire de longs bancs, pour empêcher les fidèles de s'attrouper pour causer dans l'église, comme c'est l'usage quand on a des chaises.

Mais ces cagots sont jaloux d'elles :
Je sçaurois vouluntierz pour quoy.

***

ÉPIGRAMMES

AUX DEUX ROYNES DE FRANCE, ET DE NAVARRE, DAMES, ET DAMOYSELLES DE LA COURT.

XCIV.

POUR MONSIEUR DE LA ROCHEPOT QUI GAGEA CONTRE LA ROYNE QUE LE ROY COUCHEROIT AVEC ELLE [1].

Or ça vous avez veu le roy,
Ay-je gaigné? dictes ma Dame: [2]
Toute seule je vous en croy,
Sans le rapport de luy, ne d'ame:
Vray est qu'au propoz que j'entame,
Le roy servyroit bien d'un tierz:

[1] Il se nommoit François de Montmorenci, seigneur de la Rochepot, frère d'Anne de Montmorenci · il étoit gouverneur de Paris, en 1538. Voy. Sauval, *Antiquités de Paris*, tom. 2, pag. 143.

[2] C'est Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint.

Vous estes deux tesmoings entierz,
Car l'une est dame, et l'aultre maistre :
Mais j'en croirois plus vouluntierz
Ung enfant qui viendroit de naistre.

XCV.

DE MADAME MARGUERITE SOEUR UNICQUE DU ROY, DUCHESSE D'ALENÇON, ET DEPUIS ROYNE DE NAVARRE.

Ma maistresse est de si haulte valeur,
Qu'elle a le corpz droict, beau, chaste, et pudicque:
Son cueur constant n'est pour heur, ou mal heur
Jamaiz trop gay, ne trop melancolicque :
Elle a au chief un esprit angelicque,
Le plus subtil qui oncq aux cieulx volla.
O grant' merveille ! on peult veoir par cela
Que je suis serf d'ung monstre fort estrange:
Monstre je dy, car pour tout vray elle ha
Corpz femenin, cueur d'homme, et teste d'ange.

XCVI.

DE LA ROYNE DE NAVARRE.

Entre aultres dons de graces immortelles
Madame escript si hault, et doulcement ,
Que je m'estonne en veoyant choses telles,
Qu'on n'en reçoipt plus d'esbahyssement.
Puis quand je l'oy parler si saigement,
Et que je veoy sa plume travailler,
Je tourne bride, et m'esbahy comment
On est si sot de s'en esmerveiller.

XCVII.

A LA ROYNE DE NAVARRE.

Nous fusmes, sommes, et serons
Mort, et malice, et innocence :
Le pas de mort nous passerons,
Malice est tousjours en presence :

[1] Pour dire, avec tant d'élévation et de douceur.

Dieu en notre premiere essence
Nous voulut d'innocence orner.
O la mort pleine d'excellence,
Qui nous y fera retourner!

XCVIII.

LA ROYNE DE NAVARRE, EN FAVEUR D'UNE DAMOYSELLE.

Il pensoit bien brusler son chaste cueur
Par doulx regards, par souspirs trés ardans,
Par ung parler qui faict amour vainqueur,
Par long servyr, par signes évidens,
Mais il treuva une froideur dedans,
Qui tous ses traits convertyssoit en glace:
Et qui piz est, par une doulce audace
L'euil chaste d'elle le regarda si fort;
Que sa froideur à traverz son cueur passe,
Et mit son feu, amour, et luy à mort.

10104087

XCIX.

RESPONSE POUR LE GENTILHOMME.

Ce seroit trop, que la belle esmouvoir,
Le povre amant n'y a pensé, ne pense:
Parler à elle, et la servyr, et veoir
Luy sont assez d'heureuse recompense,
En confessant, noble fleur d'excellence,
Qu'elle l'a bien miz à mort veoirement:
Mais son amour, et son feu vehement,
Chasteté d'euil ne les pourroit estaindre:
Car tant plus vit la dame chastement,
De tant plus croist le desir d'y attaindre.

C.

ÉPIGRAMME, QU'IL PERDIT CONTRE HELENE DE TOURNON.

Pour ung dizain que gaignastes mardy [1],
Cela n'est rien, je ne m'en fays que rire :

[1] Voiture a fait un rondeau à peu près dans le même genre.

Ma foy, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau;
Cela me met dans uue peine extrême :
Quoy treize vers? huit en eau, cinq en ême!
Je luy ferois aussitôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau,
Faisons en six, en invoquant Brodeau,
Et puis mettons par quelque stratagême,
Ma foy c'est fait,
Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau.
Mais cependant je suis dedans l'onzième,
Et si je crois que je fais le douzième,
En voilà treize ajustez au niveau,
Ma foy c'est fait.

Saint-Gelais a fait aussi quelques pièces dans ce même genre.

Et fuz trés aise alors que le perdy,
Car aussy bien je vous voulois escrire:
Et ne sçavois bonnement que vous dire,
Qui est assez pour se taire tout coy.
Or payez vous, je vous baille de quoy,
D'aussy bon cueur que si je le donnoye:
Que pleust à Dieu que ceulx à qui je doy,
Fussent contens de semblable monnoye.

CI.

LA ROYNE DE NAVARRE RESPOND POUR TOURNON[1].

Si ceulx à qui debvez, comme vous dictes,
Vous congnoissoient comme je vous congnois,
Quitte seriez des debtes que vous feistes
Le temps passé, tant grandes que petites,
En leur payant un dizain toutesfois
Tel que le vostre, qui vault mieulx mille fois
Que l'argent deu par vous en conscience:
Car estimer on peult l'argent au poix,
Mais on ne peult (et j'en donne ma voix)
Assez priser vostre belle science.

[1] Elle étoit de l'illustre maison de Tournon.

CII.

REPLIQUE A LA ROYNE DE NAVARRE.

Mes créanciers, qui de dizains n'ont cure,
Ont leu le vostre : et sur ce leur ay dict,
Sire Michel, sire Bonavanture,
La sœur du roy a pour moy faict ce dict :
Lors eulx cuydant que fusse en grand credict,
M'ont appelé monsieur à cry, et cor,
Et m'a valu vostre escript autant qu'or :
Car promiz ont, non seulement d'attendre,
Mais d'en prester (foy de marchant) encor :
Et j'ay promiz, foy de Clement, d'en prendre.

CIII.

DE BLANCHE DE TOURNON [1].

Dedans le cloz d'un jardin fleuryssant,
Entr'aultres fleurz, veoy une rose blanche,

[1] Elle fut mariée à Jacques de Coligny, oncle de l'amiral, et ensuite à Jean du Bellay, pour lors

Que je serois sur toutes choisyssant,
Si de choisyr j'avois liberté franche!
Dieu gard sans fin le rosier et la branche,
Dont est sortye une tant belle rose:
Dieu gard la main qui pour croistre l'arrose:
Dieu gard aussy le trés excellent cloz:
Dieu face en moy la sienne amour enclose,
A peine d'estre en son amour encloz.

CIV.

DE JANE, PRINCESSE DE NAVARRE.

1539.

Bien soit venuë auprés de pere et mere
Leur fille unicque, et le chef d'œuvre d'eulx:

évêque de Paris, et cardinal. Brantôme parle fort au long de cette aventure qu'Amelot de la Houssaye avoit renouvelée (tome I de ses *mémoires historiques*, page 392.) *Cet évéque*, dit-il de Jean du Bellay, *étoit marié, chose dont on ne faisoit pas grand scrupule en ce temps-là. Il avoit épousé Blanche de Tournon, veuve de Jacques de Coligny, oncle de l'amiral.* Voyez Brantôme, au tome II de ses *Dames Galantes*, page 153, où il détaille ce fait d'une manière fort réjouissante.

Elle nous treuve en douleur trop amere,
Veoyant ung roy mal sain, las veoyre deux [1].
Elle nous treuve ung euil qui est piteux,
L'aultre qui rit à sa noble venuë,
Et comme on veoit soubvent l'obscure nuë
Clere a moitié, par celestes rayons,
Ainsy nous est demy joye advenuë:
Dieu doint qu'en brief entiere nous l'ayons.

***

Qui faict juger tousjours qu'elle est princesse:
Soit en habit de chambriere, ou maistresse,
Soit en drap d'or entier ou descouppé,
Soit son gent corpz de toile enveloppé,
Tousjours sera sa beaulté maintenuë:
Mais il me semble (ou je suis bien trompé)
Qu'elle seroit plus belle toute nuë.

CVI.

DU RIS DE MADAME D'ALBRET [1].

Elle ha trés bien ceste gorge d'albastre,
Ce doulx parler, ce cler tainct, ces beaulx yeulx,
Mais, en effect, ce petit ris follastre,
C'est à mon gré, ce qui luy sied le mieulx,
Elle en pourroit les chemins et les lieux
Où elle passe, à plaisyr inciter:
Et si ennuy ne venoit contrister,
Tant que par mort fust ma vie abbattuë,
Il ne fauldroit pour me ressusciter,
Que ce ris là duquel elle me tuë.

[1] Rapportez ici le sonnet A. M. L. D. D. F. lui étant en Italie, qui commence: *Me soubvenant de tes graces divines*, etc. mis ci-devant n. 30 après l'épigramme de Monsieur le duc de Ferrare.

CVII.

A MADAME DE PONS.

1535.

Vous avez droict de dire, sur mon ame,
Que le bosquet ne vous pleust oncq si fort,
Car des qu'il a senty venyr sa dame
Pour prendre en luy sejour, et reconfort,
D'estre agréable a miz tout son effort,
Et a vestu sa verte robe neufve.
De ce sejour le Pau[1] (tout fier se treuve),
Les rossignolz s'en tiennent angelicques:
Et treuverez, pour en faire la preuve,
Qu'au despartir seront mélancolicques.

CVIII.

A RENÉE DE PARTENAY.

1535.

Quand vous oyez que ma muse resonne
En ce bosquet, qu'oyseaux font resonner,

[1] C'est le fleuve du Po.

Vous vous plaingnez que rien je ne vous donne,
Et je me plains que je n'ay que donner,
Sinon ung cueur tout prest à s'adonner
A vos plaisyrs. Je vous en fay doncq offre :
C'est le thresor le meilleur de mon coffre :
Servez vous en, si desir en avez.
Mais quel besoing est il, que je vous offre
Ce que gaigner d'ung chascung vous sçavez ?

CIX.

DE SON FEU, ET DE CELUY QUI SE PRINT AU BOSQUET DE FERRARE.

1535.

Puisqu'au milieu de l'eau d'un puyssant fleuve,
Le vert bosquet par feu est consumé,
Pour quoi mon cueur en cendre ne se treuve
Au feu sans eau, que tu m'as allumé ?
Le cueur est sec, le feu bien enflammé,
Mais la rigueur (Anne) dont tu es pleine,
Le veoir souffryr a tousjours mieulx aymé,
Que par la mort mettre fin à sa peine.

CX.

DE LA DUCHÉ D'ESTEMPES [1].

Ce plaisant Val, que l'on nommoit Tempé,
Dont mainte histoire est encor embellye,
Arrousé d'eaux, si doulx, si attrempé,
Sachez que plus il n'est en Thessalie.
Juppiter roy, qui les cueurs gaigne et lie,
L'a de Thessale en France remuë.
Et quelque peu son nom propre muë:
Car pour Tempé, veult qu'Estampes s'appelle:
Ainsy lui plaist, ainsy l'a situé,
Pour y loger de France la plus belle.

[1] Anne de Pisseleu, maîtresse de François Ier et depuis duchesse d'Etampes. Ce fut madame d'Angoulême, qui, allant recevoir, en 1526, François Ier sur les frontières d'Espagne, voulut bien, par une bonté plus que maternelle, y mener cette dame, nommée pour lors la demoiselle Helly, pour amuser le roi son fils, et lui faire oublier les chagrins de sa prison.

CXI.

DE MADAME DE LAVAL EN DAUPHINÉ.

1538.

A l'approcher de la nouvelle année,
Nouvelle ardeur de composer m'a priz,
Non de la paix, ne de tresve donnée[1]:
Mais de Laval noble dame de prix:
Sur ceste ardeur craincte d'estre repriz,
M'a dict, Marot, taiz toy pour ton debvoir:
Car pour ce faire il te fauldroit avoir
Autant de mains, autant d'espritz, et d'ames,
Qu'il est de gens d'estime, et de sçavoir,
Tous estimans Laval entre les dames.

[1] La trève ou la paix de Nice, entre Charles-Quint et François Ier, se fit en 1538; ainsi cette épigramme est de la fin de cette année.

CXII.

DE MADAME DE L'ESTRANGE.

Celle qui porte ung front cler et serain,
Semblant ung ciel, où deux planettes luysent:
En entretien, grace, et port soulverain,
Les aultres passe autant qu'argent l'airain,
Et tous ces poincts à l'honorer m'induysent,
Les escripvains qui ses vertus desduysent,
La nomment tous ma dame de l'Estrange,
Mais veu la forme, et la beaulté qu'elle ha,
Je vous supply, compaignons nommez la
Doresnavant, ma dame qui est Ange.

CXIII.

A MADAME DE LA BARME, PRÈS DE NECY EN GENEVOYS [1].

1543.

Adieu ce bel euil tant humain,
Bouche de bon propoz armée,

[1] C'est Annecy, qui fut depuis la résidence de l'évêque de Genêve, après qu'il eut été chassé de

D'yvoire la gorge et la main,
Taille sur toutes bien formée.
Adieu doulceur tant estimée,
Vertu à l'ambre ressemblant:
Adieu de celuy mieulx aymée
Qui moins en monstra de semblant.

CXIV.

DE MADAMOISELLE DU PIN.

L'ARBRE du pin tous les aultres surpasse,
Car il ne croist jamaiz en terre basse,
Mais sur haults monts sa racine se forme,
Qui en croissant prend si trés belle forme,
Que par forests, ou aulcun aultre endroict
On ne sçauroit treuver arbre plus droict.
Qui touschera son escorce polye,
Pour ce jour là n'aura melancolye:
Au chief du pin sont feuilles verdoyantes,
Et à son pied fontaines ondoyantes.
Son boiz est bon, ou couppé, ou entier,
S'il est couppé hors de son bon sentier,

cette dernière ville, en 1535, par ses habitans, qui avoient embrassé le calvinisme.

On en fera ou navire ou gallée
Pour naviguer dessuz la mer sallée:
Et s'on le laisse en la terre croissant,
Il deviendra fertile et fleuryssant,
Et produyra une trés belle pomme,
Pour sustanter le triste cueur de l'homme.
Par ainsy doncq en terre, et sur la mer.
Ton noble cueur le Pin doibt estimer.

CXV.

DE MADAMOYSELLE DE LA CHAPELLE.

VERS ALEXANDRINS.

La Chapelle, qui est bastie et consacrée
Pour le lieu d'oraison, à Dieu plaist et agrée;
De contrebas, et hault, la chapelle fournie,
Avec taille, et dessuz est trés belle armonie.
La chapelle, où se font eaux odiferantes [1],
Donne par ses licqueurs guerysons differentes:
Mais toi, Chapelle vifve, estant de beaulté pleine,
Tu ne fais que donner à tes serviteurs peine.

[1] Chapelle, ou sorte d'alembic pour distiller.

10104087

CXVI.

PAR UNE SAVANTE DAMOYSELLE.

Ung fascheux corpz vestu d'ung satin graz,
Ung satin graz, doublé d'ung fascheux corpz,
Ung lourd marcher, ung branlement de bras,
Ung sot parler, avec ung museau torz:
Contrefaisant le gratieux, alorz
Qu'il pense mieulx d'amours faire butin,
Que dessert-il? d'estre jecté dehorz,
Et l'envoyer degresser son satin.

CXVII.

A LADITE DAMOYSELLE.

Ung lourd vestu de satin est icy
Suivant la Court (sans propos) à la trace,
De bonne gresse est son satin farcy,
Et tout son corpz plein de mauvaise grace,
Quant à la grace, à peine qu'on l'efface.
Car il sent trop son escolier latin:
Quant à la gresse, il l'ha soir et matin

(Comme je croy) en trois ans amassée :
Mais baillez lui douze aulnes de satin,
Veoyla sa robe en ung jour desgressée.

CXVIII.

A MA DAMOYSELLE DE LA GRELIERE [1].

Mes yeulx sont bons, Greliere, et ne veoy rien,
Car je n'ay plus la presence de celle,
Veoyant laquelle au munde veoy tout bien :
Et veoyant tout, je ne veoy rien sans elle.
A ce propoz souvent (ma damoyselle)
Quand vous veoyez mes yeulx de pleurs lavez,
Me venez dire, amy, qu'est-ce qu'avez?
Mais le disant vous parlez mal apoinct,
Et m'est adviz que plus tost vous debvez
Me demander qu'est-ce que n'avez point?

[1] Cette épigramme est relative à la disgrâce arrivée à Marot en 1528, lorsqu'on lui interdit l'accès chez madame d'Alençon.

CXIX.

A MADAMOYSELLE DE LA FONTAINE [1].

1535.

En grant travail plein d'amour j'ay passé
Les monts trés froids au partyr d'Aquitaine:
Mais leur froideur n'a de mon cueur chassé
La grant' ardeur de mon amour certaine:
Quant au travail, bien je vous acertaine
Qu'incessamment y seray exposé,
Jusques à tant qu'auprés de la Fontaine
A mon desyr je me soys reposé.

[1] Marot fut obligé de s'éloigner après les infâmes placards affichez sur la fin de l'an 1534. Il se retira d'abord auprès du roi et de la reine de Navarre, mais la circonspection de la reine ne lui permit pas de retenir Marot auprès d'elle. Il fut donc obligé de passer les Alpes; et ce fut sans doute après ce passage, et avant que d'être à Ferrare, qu'il fit et envoya cette épigramme au commencement de l'année 1535.

CXX.

D'ENTRETENYR DAMOYSELLES.

Je ne sçaurois entretien appeller
Le deviser qui aulcun fruict n'apporte:
C'est le vray vent qui tost se pert en l'air,
Ou l'eau qui roide en aval se transporte.
L'oyseau gentil, sur le poing je le porte,
Aprés luy crye, à luy soubvent j'entens,
Car de son vol rend mes espritz contens.
O doncq amour, bel oyseau par les esles,
Apporte proye, et donne passetemps,
Ou entretien (tout seul) tes damoyselles.

CXXI.

A MA DAMOYSELLE DE LA ROUE.

Painctres expers, vostre façon commune
Changer vous fault, plus tost huy que demain:
Ne paignez plus une rouë à fortune,
Elle a d'amour pris le dard inhumain:
Amour aussy a pris la rouë en main,

Et des mortelz par ce moyen se jouë.
O l'homme heureux, qui de l'enfant humain
Sera poussé au dessuz de la rouë.

CXXII.

DE LADICTE DAMOYSELLE.

L'AULTRE jour, aux champs tout fasché
Vey ung voleur se lamentant,
Dessuz une rouë attaché.
Si luy ay dict en m'arrestant,
Ton mal (povre homme) est bien distant
Du tourment qui mon cueur empestre:
Car tu meurs sur la rouë estant,
Et je meurs que je n'y puis estre.

CXXIII.

DE MA DAMOYSELLE DU BRUEIL.

JEUNE beaulté, bon esprit, bonne grace,
Cent fois le jour je m'esbahy, comment
Tous trois avez en ung corps treuvé place
Si à propoz, et si parfaictement.
Celle à qui Dieu faict ce bon traictement,

Doibt bien aymer le jour de sa naissance:
Et moy le soir, qui fut commencement
De prendre à elle honneste congnoissance.

CXXIV.

A DEUX SOEURS DAMOYSELLES LYONNOISES.

Puis que vers les sœurs damoyselles
Il ne m'est possible d'aller,
Suz dizain: courez devers elles,
Au lieu de moy vous fault parler:
Dictes leur que me mettre à l'air
Je n'ose, dont me poise fort,
Et que, pour faire mon effort
D'aller visiter leurs personnes,
Je me souhaitte estre aussy fort
Comme elles sont belles et bonnes.

CXXV.

DE JANE GAILLARDE, LYONNOYSE [1].

C'est ung grand cas veoir le mont Pelyon
Ou d'avoir veu les ruynes de Troye:

[1] Le rondeau XXII ci-dessus, lui est adressé.

Mais qui ne veoit la ville de Lyon,
Aulcun plaisyr à ses yeulx il n'octroye:
Non qu'en Lyon si grant plaisyr je croye,
Mais bien en une estant dedans sa garde:
Car de la veoir d'esprit ainsy gaillarde,
C'est bien plus veu que de veoir Ilyon:
Et de ce siecle ung miracle regarde,
Pour ce qu'elle est seule entre ung million.

CXXVI.

A LA FEMME DE THOMAS SEVIN.

La mignonne de mon amy,
Bien fort à vous me recommande,
Vous n'estes pas femme à demy;
Hastez vous de devenir grande:
Grande partout, car il demande
Entrer en la cité d'amours,
Se plaignant qu'il n'est qu'aux faulxbourgs.
Peu de marys ainsi se deulent:
Mais vous disent tout au rebours,
Qu'ilz y entrent plus qu'ilz ne veulent.

CXXVII.

DE LA FILLE DE VAUGOURT.

Vaugourt parmy sa domesticque bande,
Veoyant sa fille Augustine ja grande,
S'attendoit bien de brief ung gendre avoir,
Et enfans d'elle agreables à veoir,
Qui lui rendroient sa vieillesse contente.
Or a perdu sa fille et son attente:
Et luy a prins la mort par ung trespaz,
Ce qu'il avoit, et ce qu'il n'avoit pas.

CXXVIII.

A LA LYNOTE, LINGERE MESDISANTE.

Lynotte
Bigote
Marmotte,
Qui couldz,
Ta note
Tant sotte
Gringote
De nous.

Les pouls,
Les loups,
Les clouz
Te puissent ronger sous la cotte,
Trestous
Tes trouz
Ordouz [1],
Les cuisses, le ventre et la motte.

CXXIX.

A ISABEAU, A LAQUELLE IL FEIT L'AMOUR EN SA JEUNESSE, ET QU'IL QUITTA DEPUIS POUR SON INCONSTANCE.

1525.

Qui en amour veult sa jeunesse esbattre,
Vertuz luy sont propres en dicts et faicts:
Mais il ne fault qu'ung vent pour les abattre,
Se fermeté ne soustient bien le faix.
Ceste vertu, et ses servans parfaicts
Portent le noir, qui ne se peult destaindre:
Et qui l'amour premiere laisse estaindre,
Le noir habit n'est digne de porter.

[1] Sale, mal propre; du latin *Horridus*.

Tout homme doibt ceste vertu attaindre;
Si femme y fault, elle est à supporter.

CXXX.

A LA MESME YSABEAU [1].

1527.

Quand j'escribvois que je t'ay bien aymée,
Et que tu m'as sur tous aultres aymé.
Tu n'en serois femme desestimée,
Tant peu me sens homme desestimé,
Petrarque a bien sa maistresse nommée.
Sans amoindryr sa bonne renommée:
Doncq si je suis son disciple estimé,
Craindre ne fault que tu en sois blasmée.
D'Anne j'escry plus noble et mieulx famée[2],
Sans que son loz en soit point desprimé.

[1] Isabeau, c'est-à-dire Diane de Poitiers, changea; et le poète en fut si vivement piqué, qu'il ne put s'empêcher d'en parler avec aigreur.

[2] Voyez ci-après ses amours avec Anne; elles commencent à l'épigramme CXXXIIIe.

CXXXI.

D'YSABEAU A ESTIENNE CLAVIER.

Ysabeau, ceste fine mouche,
Clavier, tu entens bien Clement,
Je sçay que tu sçays qu'elle est louche,
Mais je te veulx dire comment:
Elle l'est si horriblement,
Et de ses yeulx si mal s'acoultre,
Qu'il vauldroit mieulx par mon serment,
Qu'elle fust aveugle tout oultre.

CXXXII.

A CORIDON.

La mesdisante ne fault croire,
Coridon, amy gratieux:
Je la congnois, c'est une noire,
Noire faicte en despit des cieulx:
Si elle eust, pour la paindre mieulx,
Au bec une prune sauvaige,

On diroit qu'elle auroit trois yeulx,
Ou bien trois prunes au visaige [1].

***

CXXXIV.

DE L'AMOUR CHASTE DE SA DAME.

1527.

Amoureux suis, et Venus estonnée
De mon amour, là où son feu deffault:
Car ma dame est a l'honneur tant donnée,
Tant est bien chaste et conditionnée,
Et tant cerchant le bien qui point ne fault,
Que de l'aymer aultrement qu'il ne fault [1],
Seroit ung cas par trop dur, et amer:
Elle est pourtant bien belle, et si le vault:
Mais quand je sens son cueur si chaste et hault,
Je l'ayme tant, que je ne l'ose aymer.

[1] Marot se crut obligé de débuter auprès de madame Marguerite, avec un air de sagesse et de retenue, qui ne lui étoit pas naturel, pour ne point alarmer la vertu de la princesse. Cette épigramme a quelque rapport avec la chanson XXX; bientôt il changera de langage.

CXXXV.

LE JOUR DES INNOCENS.

Tres chere sœur, si je sçavois où couche
Vostre personne au jour des Innocens,
De bon matin je yrois à vostre couche [1],
Veoir ce gent corpz que j'ayme entre cinq cens :
Adoncq ma main, veu l'ardeur que je sens,
Ne se pourroit bonnement contenter
Sans vous toucher, tenyr, taster, tenter :
Et si quelcung survenoit d'adventure,
Semblant ferois de vous innocenter [2] :
Seroit-ce pas honneste couverture ?

[1] Le poète se donne dans cette épigramme un peu plus de carrière que dans la précédente. Il n'y avoit pas moins de neuf mois que ses amours avec madame d'Alençon avoient commencé.

[2] Allusion à un usage pratiqué alors en France, où les jeunes personnes qu'on pouvoit surprendre au lit le jour des Innocens, recevoient sur le derrière quelques claques, et quelquefois un peu plus, quand le sujet en valoit la peine.

CXXXVI.

D'UNG SONGE.

1527.

La nuict passée en mon lict je songeoye
Qu'entre mes bras vous tenois nu à nu!
Mais au resveil se rabaissa la joye
De mon desyr en dormant advenu,
Adoncq je suis vers Apollo venu,
Luy demander qu'adviendroit de mon songe:
Lors luy jaloux de toy longuement songe:
Puis me respond: tel bien ne peulx avoir.
Helas, m'amour, fay lui dire mensonge:
Si confondras d'Apollo le sçavoir.

CXXXVII.

DU MOIS DE MAY ET D'ANNE.

May qui portoit robe reverdyssante,
De fleurz semée ung jour se mit en place,
Et quand m'amye il veit tant fleuryssante,
De grand despit rougyt sa verte face,
En me disant: tu cuydes qu'elle efface;

A mon adviz, les fleurz qui de moy yssent :
Je luy respons : toutes tes fleurz peryssent
Incontinent qu'hyver les vient toucher :
Mais en tous temps de ma dame fleuryssent
Les grans vertuz, que mort ne peult secher [1].

CXXXVIII.

D'UNG BAISER REFUSÉ.

1527.

La nuict passée à moy s'est amusé
Le dieu d'amours, au moins je le songeoye,
Lequel me dict, povre amant refusé,
D'ung seul baiser, prens reconfort et joye:
Ta maistresse est de doulceur la montjoye:
Dont, comme croy, son refuz cessera:
Ha! dy je, Amour ne sçay quand ce sera.
Le meilleur est que bien tost me retire:
Avec sa dame à peine couchera,
Qui par priere ung seul baiser n'en tire.

[1] Il y a encore ci-après une épigramme du mois de mai et d'Anne (c'est la CLXIIe), qui commence : *Mois amoureux.*

CXXXIX.

Le dizain de may qui fut ord,
Et de fevrier qui luy fit tort.

1528.

L'AN vingt et sept, fevrier le froidureux [1]
Fut la saison plus clere, et disposée,
Que mars, n'avril, brief, il fut si heureux.
Qu'il priva may de sa dame rosée,
Dont may tristé a la terre arrosée
De mille pleurz, ayant perdu s'amye,
Tant que l'on dict, que pleuré il n'a mye,
Mais que grant pluye hors de ses yeulx bousta,
Las! j'en jectay une fois et demye
Trop plus que lui, quand m'amye on m'osta.

[1] Il paroît que ce fut en 1527 que Marot devint amoureux d'Anne, c'est-à-dire, de madame Marguerite : mais on interdit à Marot tout accès chez la princesse en 1528; et c'est dans ce temps là qu'il fit cette épigramme.

CXL.

DU DESPART DE S'AMYE [1].

Elle s'en va de moy la mieulx aymée,
Elle s'en va, certes, et si demeure
Dedans mon cueur tellement imprimée,
Qu'elle y sera jusques à ce qu'il meure.
Voise où vouldra, d'elle mon cueur s'asseure:
Et s'asseurant n'est mélancolieux:
Mais l'euil veult mal à l'espace des lieux,
De rendre ainsy sa liesse loingtaine.
Or adieu doncq le plaisir de mes yeulx,
Et de mon cueur l'asseurance certaine.

[1] Je croirois volontiers que cette épigramme fut faite par Marot, lorsqu'après le mariage de madame Marguerite avec Henri, roi de Navarre, elle alla dans les états de ce prince.

CXLI.

D'ANNE QUI LUY JECTA DE LA NEIGE.

Anne par jeu me jecta de la neige[1],
Que je cuydois froide certainement:
Mais c'est du feu, l'experience en ay je:
Car embrasé je feuz soubdainement.
Puis que le feu loge secretement
Dedans la neige, où trouveray je place
Pour n'ardre point? Anne ta seule grace
Estaindre peult le feu, que je sens bien,
Non point par eau, par neige, ne par glace:
Mais par sentyr ung feu pareil au mien.

[1] Cette épigramme doit être du commencement de l'année 1528, et peut-être a-t-elle été cause des murmures de la cour sur l'amour de madame Marguerite avec le poète.

CXLII.

A ANNE. POUR ESTRE EN SA GRACE.

1527.

Si jamaiz feut ung paradiz en terre,
Là où tu es, là est il sans mentyr:
Mais tel pourroit en toi paradiz quierre,
Qui ne viendroit fors à peine sentyr:
Car heureux est, qui souffre pour tel bien.
Doncques celuy, que tu aymerois bien,
Et qui receu seroit en si bel estre,
Que seroit il? Certes je n'en sçay rien,
Fors qu'il seroit ce que je vouldrois estre.

CXLIII.

SUR LA DEVISE, NON CE QUE JE PENSE.

Tant est l'amour de vous en moy empraincte,
De voz desyrs je suis tant desyreux,
Et de desplaire au cueur ay telle craincte,
Que plus a moy ne suis: dont suis heureux.
A d'aultre sainct ne s'adressent mes vœux,

T'ousjours voulant (de peur de faire offense)
Ce que voulez, et non ce que je veulx:
Ce que pensez, et non ce que je pense.

***

CXLV.

DE CINQ POINCTS EN AMOURS [1].

1527

Fleur de quinze ans, si Dieu vous saulve et gard,
J'ai en amour treuvé cinq poincts exprés [2].
Premierement il y a du regard,
Puis le deviz et le baiser aprés,
L'attouchement le baiser suit de prés,
Et tous ceulx-là tendent au dernier poinct
Qui est, et quoy? Je ne le diray point [3],

[1] Cette épigramme est relative aux amours de Clément Marot avec madame Marguerite. Marot lui fait une politesse de ne lui donner que quinze ans; elle en avoit trente-cinq, étant née en 1492.

[2] Ce n'est pas Marot qui a inventé toutes ces belles et agréables choses. Térence (*In Andria*) les avoit déjà fait connoître.

[3] Cette épigramme seroit belle, si elle finissoit avec le septième vers. Mais on sçait que les trois derniers vers sont dans le style du temps : on étoit licencieux jusques dans les paroles, comme on le

Mais s'il vous plaist en ma chambre vous rendre,
Je me mettray vouluntierz en pourpoinct,
Veoyre tout nud pour le vous faire apprendre.

voit par ce rondeau à peu près de même espèce que cette épigramme.

Cette fillette à qui le tetin poinct,
Qui est si gente et a les yeulx si verts,
Ne luy soyez ne rude ne pervers,
Mais traitez-là doulcement et à poinct.
Despouillez-vous en chemise et pourpoinct,
Et la jectez sur un lict à l'envers,
Cette fillette.
Desserrez luy les deux genoux à poinct
En lui disant plusieurs beaulx mots couverts;
Incontinent que les verrez ouverts,
Donnez dedans; et ne l'espargnez point
Cette fillette.

Ce rondeau est tiré du recueil de poésie intitulé, *Petit traité contenant en soi la fleur de toute joyeuseté*, in-16. Paris 1540.

CXLVI.

DE ANNE A CE PROPOZ.

Ouir parler de ma dame et maistresse [1],
M'est plus de bien que toutes aultres veoir:
Veoir son maintien, ce m'est plus de liesse,
Que bon propoz des aultres recepvoir:
Avecques elle ung bon propoz avoir,
M'est plus grant heur que baiser une Heleine:
Et ne croy pas, si j'avois son alaine,
J'entens sa bouche, à mon commandement,
Que ceulx qui ont leur jouyssance pleine,
N'eussent despit de mon contentement.

[1] *Le champion des dames* dit fol. 222.

Que fault-il à féal amy
Quand à s'amye peult parler?
En paradiz est à demy,
Je croy, s'il la peult accoller,
Et longuement soy rigoller
Avecques elle sans doubtance;
Tel plaisyr doit son cueur saouler
Et maintenyr à souffisance.

10104087

CXLVII.

DE OUY ET NENNY.

Ung doulx nenny, avec un doulx sousrire
Est tant honneste, il le vous fault apprendre:
Quant est d'ouy, si veniez à le dire,
D'avoir trop dict je vouldrois vous reprendre:
Non que je sois ennuyé d'entreprendre
D'avoir le fruict, dont le desyr me poinct:
Mais je vouldrois qu'en le me laissant prendre,
Vous me disiez, non, vous ne l'aurez point [1].

[1] Mellin de Saint-Gelais a tourné ce *oui* et ce *nenny* d'une façon fort ingénieuse. C'est à la page 95 de ses poésies.

Dissimulez vostre consentement
Soubz ung refuz, amy de violence,
L'ouy sera en mon entendement,
Et le nenny sera en mon silence.

CXLVIII.

DE NENNY.

Nenny desplait et cause grand soucy
Quand il est dict à l'amy rudement:
Mais quand il est de deux yeulx adoucy
Pareils à ceulx qui causent mon tourment,
S'il ne rapporte entier contentement,
Si monstre il bien que la langue pressée
Ne respond pas le plus communément
De ce qu'on dict avecques la pensée.

CXLIX.

D'UNG OUY.

Ung ouy mal accompaigné
Ma triste langue profera,
Quand mon cueur du corpz esloingné,
Du tout à vous se retira.
Lors à ma langue demoura
Ce seul mot, comme triste, ouy:
Mais si mon cueur plus resjouy
Avoit sur vous ce poinct gaigné,

Croyez que dirois un ouy
Qui seroit mieulx accompaigné.

CL.

DU PARTEMENT D'ANNE [1].

1529.

Ou allez-vous, Anne? que je le sçache,
Et m'enseignez avant que de partyr,
Comment feray, affin que mon euil cache
Le dur regret du cueur triste et martyr.
Je sçay comment, point ne fault m'advertyr:
Vous le prendrez ce cueur : je le vous livre:
L'emporterez, pour le rendre delivre
Du dueil qu'auroit loing de vous en ce lieu,
Et pour autant qu'on ne peult sans cueur vivre,
Me laisserez le vostre, et puis adieu.

[1] Cette épigramme peut avoir été faite lorsque madame Marguerite se disposoit au voyage de Cambray, pour y conclure le traité de paix qui s'y fit au mois d'août de cette année. Voyez le rondeau VIII ci-dessus.

CLI.

CONTRE LES JALOUX [1].

1535.

De ceulx qui tant de mon bien se tourmentent,
J'ay d'une part grande compassion:
Puis me font rire en veoyant qu'ilz augmentent
Dedans m'amye ung feu d'affection:
Ung feu, lequel par leur invention
Cuydent estaindre. O la povre caultelle,
Ilz sont plus loing de leur intention,
Qu'ilz ne vouldroyent que je fusse loing d'elle.

[1] Cette épigramme est déjà ci-dessus n. 32, sous le nom de huitain fait à Ferrare, et l'on a déjà remarqué que Marot le fit dans son exil, contre ses ennemis qui étoient jaloux des bons sentimens que madame Marguerite continuoit d'avoir pour lui.

CLII.

DU CUPIDO ET DE SA DAME.

1527.

Amour treuva celle qui m'est amere,
Et je y estois, j'en sçay bien mieulx le compte,
Bon jour, dit-il, bon jour Venus ma mere.
Puis tout à coup il veoit qu'il se mescompte,
Dont la couleur au visaige lui monte
D'avoir failli, honteux, Dieu sçait combien.
Non, non, Amour, ce dy je, n'ayez honte:
Plus clers veoyans que vous s'y trompent bien.

CLIII.

A ANNE, QU'IL SONGE DE NUICT.

Anne ma sœur, dont me vient le songer,
Qui toute nuict par devers vous me meine?
Quel nouvel hoste est venu se loger
Dedans mon cueur, et tousjours s'y pourmeine?
Certes je croy (et ma foy n'est point vaine)
Que c'est ung dieu: me vient-il consoller?

Ha, c'est Amour, je le sens bien voller:
Anne ma sœur, vous l'avez faict mon hoste,
Et le sera, me deust-il affoller,
Si celle-là qui l'y meit ne l'en oste.

CLIV.

DE SA DAME ET DE SOY-MESME.

1527.

Des que m'amye est ung jour sans me veoir,
Elle me dict que j'en ay tardé quatre:
Tardant deux jours elle dict ne m'avoir
Veu de quatorze, et n'en veult rien rabattre,
Mais pour l'ardeur de mon amour abattre,
De ne la veoir ay raison apparente.
Veoyez, amants, nostre amour differente:
Languyr la fays quand suis loing de ses yeulx:
Mouryr me faict quand je la veoy presente.
Jugez, lequel vous semble aymer le mieulx.

CLV.

D'ANNE JOUANT DE L'ESPINETTE.

1527.

Lorsque je veoy en ordre la brunette
Jeune, en bon poinct, de la ligne des dieux,
Et que sa voix, ses doigts, et l'espinette
Meinent ung bruit doulx et melodieux,
J'ai du plaisyr et d'oreilles et d'yeulx
Plus que les saincts en leur gloire immortelle,
Et autant qu'eulx je deviens glorieux,
Dés que je pense estre ung peu aymé d'elle.

CLVI.

D'UNG DOULX BAISER.

1527.

Ce franc baiser, ce baiser amyable,
Tant bien donné, tant bien receu aussy,
Qu'il estoit doulx! O beaulté admirable,
Baisez-moi donc cent fois le jour ainsy:
Me recepvant dessoubz vostre mercy

Pour tout jamaiz : ou vous pourrez bien dire
Qu'en me donnant ung baiser adoucy,
M'aurez donné perpetuel martyre.

****

CLVII.

A ANNE LUY DÉCLAIRANT SA PENSÉE.

1527.

Puis qu'il vous plaist entendre ma pensée,
Vous la sçaurez, gentil cueur gratieux :
Mais je vous pry, ne soyez offensée,
Si en pensant suis trop audacieux.
Je pense en vous, et au fallacieux
Enfant amour qui par trop sottement
A faict mon cueur aymer si haultement.
Si haultement, helas, que de ma peine
N'ose esperer ung brin d'allegement,
Quelque doulceur de quoy vous soyez pleine.

****

CLVIII.

A ANNE, DU JOUR DE SAINCTE ANNE.

Puis que vous portez le nom d'Anne,
Il ne fault pas faire la beste :

Dès aujourd'huy je vous condamne
A solemniser vostre feste:
Ou aultrement tenez vous preste
De veoir vostre nom à néant
Aussy pour vous trop doulx il sonne,
Veu la rigueur de la personne.
Ung dur nom vous est mieulx seant.

CLIX.

IL SALUE ANNE [1].

Dieu te gard, doulce, amyable calandre,
Dont le chant faict joyeux les ennuyez:
Ton dur despart me feit larmes espandre,
Ton doulx reveoir m'a les yeulx essuyez:
Dieu gard le cueur, suz qui sont appuyez
Tous mes desyrs. Dieu gard l'euil tant adextre,
Là où amour a ses traicts essuyez,
Dieu gard sans qui gardé je ne puis estre.

[1] Vraisemblablement Marot fit cette épigramme, lorsque Marguerite, reine de Navarre, revint à Paris après le premier voyage qu'elle fit dans ses états.

CLX.

DIALOGUE DE LUY, ET DE SA MUSE [1].

MAROT.

Muse dy moy, pourquoy à ma maistresse
Tu n'as sceu dire adieu à son despart.

LA MUSE.

Pource que lors je mourus de destresse
Et que d'ung mort un mot jamaiz ne part.

MAROT.

Muse, dy moi, comment doncques Dieu gard:
Tu luy peulx dire ainsy par mort ravye?

LA MUSE.

Va povre sot, son celeste regard
La reveoyant m'a redonné la vie.

CLXI.

D'ANNE QU'IL AYME FORT.

Jamaiz je ne confesserois
Qu'amour d'Anne ne m'a sceu poindre:

[1] Il paroît que cette pièce fut faite pour la même occasion que la précédente.

Je l'ayme, mais trop l'aymerois,
Quand son cueur au mien vouldroit joindre.
Si mon mal quiers, m'amour n'est moindre,
Ne moins prisé le dieu qui volle:
Si je suis fol, amour m'affolle,
Et vouldrois, tant j'ay d'amytié,
Qu'autant que moy elle feust folle,
Pour estre plus fol la moytié.

CLXII.

DU MOYS DE MAY, ET DE ANNE [1].

1518.

Moys amoureux, moys vestu de verdure,
Moys, qui tant bien les cueurs fay esjouyr
Comment pourras, veu l'ennuy que j'endure,
Faire le mien de liesse jouyr.
Ne prez, ne champs, ne rossignolz ouyr
N'y ont pouvoir: quoy doncq je te diray:
Tant seulement fay Anne resjouyr,
Incontinent je me resjouyray.

[1] Cette épigramme paroît avoir été faite dans le temps des murmures de la cour au sujet des amours de Marot avec madame Marguerite.

CLXIII.

DE SON FEU, ET DE CELUY QUI SE PRINT AU BOSQUET DE FERRARE [1].

1535.

Puis qu'au milieu de l'eau d'un puyssant fleuve,
Le verd bosquet par feu est consumé,
Pour quoy mon cueur en cendre ne se treuve
Au feu sans eau, que tu m'as allumé?
Le cueur est sec, le feu bien enflammé:
Mais la rigueur (Anne) dont tu es pleine,
Le veoir souffryr a tousjours mieulx aymé,
Que par la mort mettre fin à sa peine.

[1] Cette épigramme est déjà ci-dessus, n. 109; l'on voit que toutes les occasions qui se présentoient donnoient lieu à Marot de témoigner à madame Marguerite, combien il lui étoit tendrement et sincèrement attaché.

CLXIV.

A ANNE TENCÉE POUR MAROT.

1528.

Puis que les vers que pour toy je compose,
T'ont fait tencer, Anne ma sœur, m'amye,
C'est bien raison que ma main se repose,
Ce que je fay : ma plume est endormye,
Encre, papier, la main pasle et blesmye
Reposent tous par ton commandement :
Mais mon esprit reposer ne peult mye,
Tant tu me l'as travaillé grandement.
Pardonne doncq à mes vers le tourment
Qu'ilz t'ont donné : et ainsy que je pense,
Ilz te feront vivre éternellement :
Demandes tu plus belle recompense ?

CLXV.

A ANNE.

Le cler soleil par sa presence efface,
Et faict fuyr les tenebreuses nuicts,
Ainsy pour moy (Anne) devant ta face

S'en vont fuyans mes langoureux ennuys.
Quand ne te veoy tout ennuyé je suis:
Quand je te veoy je suis bien d'aultre sorte.
Dont vient cela? sçavoir je ne le puis,
Si n'est d'amour, Anne, que je te porte.

CLXVI.

HUICTAIN [1].

1527.

J'AY une lettre entre toutes eslite:
J'ayme un pays, et ayme une chanson:
N est la lettre en mon cueur bien escripte,
Et le pays est celui d'Alençon.
La chanson est (sans en dire le son)
Allege moy doulce, plaisant' brunette [2]:
Elle se chante à la vieille façon:
Mais c'est tout ung, la brunette est jeunette.

[1] Cette épigramme fut inspirée par madame Marguerite, duchesse d'Alençon. Marot a voulu la déguiser en mettant la lettre N au lieu de la lettre M qui fait le commencement du nom de cette princesse: mais il en dit assez dans le reste de l'épigramme pour la faire connoître.

[2] Il fait allusion à la chanson XIX ci dessus.

CLXVII.

A ANNE.

1528.

L'HEUR ou mal heur de vostre congnoissance [1]
Est si doubteux en mon entendement,
Que je ne sçay s'il est en la puyssance
De mon esprit en faire jugement:
Car si c'est heur, je sçay certainement
Qu'ung bien est mal quand il n'est point durable:
Si c'est mal heur, ce m'est contentement
De l'endurer pour chose si louable.

[1] Cette épigramme se trouve aussi dans les poésies de *Mellin de Saint-Gelais*, pag. 114 de l'édition de Marot et de celle de Saint.-Gelais. La voici telle qu'on la lit dans ce dernier poète.

L'heur ou malheur de vostre congnoissance
Est si doubteux en mon entendement,
Que je ne sçay s'il est en la puyssance
De mon esprit d'en faire jugement.
L'heur est si grant, que j'y crains changement,
Et l'heur est mal, quand il n'est point durable;
Au mal aussy y a contentement
De l'endurer pour chose si louable.

CLXVIII.

DE SA MAISTRESSE.

1525.

Quand je veoy ma maistresse,
Ce cler soleil me luyt,
S'ailleurs mon euil s'adresse,
Ce m'est obscure nuict:
Et croy que sans chandelle
A son lict à minuict
Je veoirrois avec elle.

LES

AMOURS DE DIANE.

CLXIX.

DE PHOEBUS ET DIANE [1].

1531.

Le cler Phœbus donne la vie et l'aise,
Par son baiser tant digne et pretieux :
Et mort devient ce que Diane baise.
O dur baiser, rude, et mal gratieux !
Tu fays venyr ung desir soucieux
De mieulx avoir, dont souvent on desvie :
Mais qui pourroit parvenyr à ce mieulx,
Il n'est si mort qui ne revinst en vie.

[1] Ces épigrammes se rapportent aux amours de Clément Marot avec Diane de Poitiers, que par mépris il appela son Isabeau, dès qu'elle eut rompu avec lui.

CLXX.

DE DIANE.

1524.

Hommes expers, vous dictes par science,
Que Diane est en baisant beaucoup pire
Que n'est la mort : mais par expérience
De ce vous veulx et vous puis contredire :
Car, quand sa bouche en la mienne souspire,
Toute vigueur dedans mon cueur s'assemble.
Vous resvez doncq, ou certes il fault dire
Qu'en la baisant, mouryr vivre me semble.

CLXXI.

DE DIANE.

1524.

Estre Phœbus bien soubvent je desire,
Non pour congnoistre herbes divinement,
Car la douleur qui mon cueur veult occire,
Ne se gueryt par herbes aulcunement :

Non pour avoir ma place au firmament,
Car en la terre habite mon plaisyr :
Non pour son arc en contre amour saisyr,
Car à mon roy ne veulx estre rebelle :
Estre Phœbus seulement j'ay desir,
Pour estre aymé de Diane la belle.

CLXXII.

DE DIANE.

1524.

L'ENFANT amour n'a plus son arc estrange,
Dont il blessoit d'hommes, et cueurs et testes :
Avec celuy de Diane a faict change
Dont elle alloit aux champs faire les questes.
Ilz ont changé, n'en faictes plus d'enquestes :
Et si on dict, à quoy les congnois-tu?
Je veoy qu'amour chasse souvent aux bestes,
Et qu'elle attainct les hommes de vertu.

CLXXIII.

A LA BOUCHE DE DIANE.

1524

Bouche de coral pretieux,
Qui à baiser semblez semondre :
Bouche qui d'ung cueur gratieux
Sçavez tant bien dire et respondre,
Respondez moy : doibt mon cueur fundre
Devant vous, comme au feu la cire ?
Voulez-vous bien celuy occire,
Qui craint vous estre desplaisant ?
Ha ! bouche, que tant je desire,
Dictes nenny, en me baisant [1].

[1] Cela revient à la pensée de Martial que Bussi Rabutin a rendue ainsi :

Quand je te conteray ma peine,
Point de pitié, belle Climene,
Sois rigoureuse, j'y consens,
Mais ne la sois pas trop longtemps.

CLXXIV.

A RENÉE [1].

1536.

Amour vous a (dès le jour que fuz né)
De mon service ordinaire estrenée :
Et si ne fut de vous oncq estrené
Que de rigueurs sous parolle obstinée :
Si vous supply, noble nymphe Renée,
Ce nouvel an parler nouveau langaige,
Et tout ainsy qu'on veoid changer d'année,
Vouloir changer envers moy de couraige.

CLXXV.

A JANE [2].

Vostre bouche petite et belle,
Et de gratieux entretien,

[1] Il n'est pas difficile de voir que cette épigramme regarde Renée de Parthenay, dame de Pons, auprès de qui Marot fit le passionné quand il fut à Ferrare.

[2] Cela regarde vraisemblablement Jeanne d'Al-

Puis ung peu son maistre m'appelle,
Et l'allyance je retien,
Car ce m'est honneur et grant bien :
Mais, quand vous me prinstes pour maistre,
Que ne disiez-vous aussy bien,
Vostre maistresse je veulx estre?

***

CLXXVII.

D'ANNETTE ET MARGUERITE.

Ces jours passez je feuz chez la Normande [1],
Où je treuvay Annette et Marguerite.
Annette est grasse, en bon poinct, belle et grande :
L'aultre est plus jeune et beaucoup plus petite.
Annette assez m'embrasse et sollicite :
Mais Marguerite eut de moy son plaisyr.

[1] Cette épigramme se trouve dans les poésies de Mellin de Saint-Gelais; cependant avec quelques petits changemens. Les voici :

Jeudy dernier je feuz chez la Normande,
Où y treuvay Loyse et Marguerite:
Louise est grasse, en bon poinct, belle et grande,
L'aultre est plus jeune et beaucoup plus petite.
Loyse assez m'embrasse et sollicite,
Mais Marguerite eut de moy son plaisyr :
La grande en feut, ce croy je, bien despite,
Mais de deux maulx le moindre on doibt choisyr.

Il faut avouer cependant que l'éditeur du *Saint-Gelais* de 1719 n'ose assurer que cette épigramme n'est point de Marot, et je ne vois aucun inconvénient à la lui attribuer plutôt qu'à Saint-Gelais, puisqu'elle se trouve dans presque toutes les éditions de Marot.

La grande en feut, ce croy je, bien despite :
Maisde deux maulx le moindre on doibt choisyr.

CLXXVIII.

DE MARGUERITE D'ALENÇON, SA SOEUR D'ALLYANCE.

1527.

Ung chascung qui me fait requeste
D'avoir œuvre de ma façon,
Voise tout cercher en la teste
De Marguerite d'Alençon,
Je ne fais dizain ne chanson,
Chant royal, ballade, n'epistre,
Qu'en sa teste elle n'enregistre
Fidelement, correct, et seur :
Ce sera mon petit registre,
Elle n'aura plus nom ma sœur.

CLXXIX.

DE SA MERE PAR ALLYANCE.

Si mon poil noir en blanc se tainct,
Comment seroit ce de vieillesse ?

Ma mere est en fleur de jeunesse,
Et n'est au munde ung si beau tainct,
Car le sien tous aultres estainct :
De la veoir faictes moy la grace,
Mais ne contemplez trop sa face,
Que d'aymer n'entriez en esmoy,
Et que sa rigueur ne vous face
Vieillyr de langueur comme moy.

CLXXX.

A SA COMMERE.

Pardonnez moy, ma commere, m'amye,
Si deverz vous bien tost ne puis aller,
Au bon vouloir certes il ne tient mye,
Car, pour soubvent avecques vous parler,
De Paradiz je vouldrois devaller.
Que voulez-vous? la fortune à present
Ne me permet de service estre exempt :
Mais, maulgré elle, en brief temps qui trop dure,
Vous reverray, et si m'aurez present,
Ce temps pendant, de cueur, et d'escripture.

CLXXXI.

A UNE DAME AAGÉE, ET PRUDENTE.

Ne pensez point que ne soyez aymable,
Vostre aage est tant de graces guerdonné,
Qu'à tous les coups ung printemps estimable
Pour vostre yver seroit abandonné :
Je ne suis point Paris, juge estonné,
Qui faveur feit à beaulté qui s'efface :
Par moy le prix à Pallas est donné,
De qui on veoit l'image en vostre face.

CLXXXII.

A UNE DAME, TOUCHANT UNG FAULX RAPPORTEUR [1].

1521.

Qui peche plus, lui qui est esventeur,
Que j'ay de toi le bien tant souhaittable,

[1] Cette épigramme a été faite au commencement des murmures que causa l'inclination de madame d'Alençon pour Clément Marot.

Ou toy qui fays qu'il est tousjours menteur,
Et si le peulx faire homme veritable?
Veoyre, qui peulx d'une œuvre charitable
En gueryr trois, y mettant ton estude;
Luy de mensonge inicque et detestable,
Moy de langueur, et toy d'ingratitude.

CLXXXIII.

A UNE, DONT IL NE POUVAIT OSTER SON CUEUR [1].

Puis qu'il convient, pour le pardon gaigner,
De tous pechez faire confession,
Et pour d'enfer l'esperit esloigner,
Aveoir au cueur ferme contrition,
Je te supply, fay fatisfation
Du povre cueur qu'en peine tu retiens,
Ou si le veulx en ta possession,
Confesse donc mes pechez, et les tiens.

[1] Cette épigramme se trouve aussi parmi celles de Hugues Salel, ami de Marot, sous ce titre: *à Marguerite*. Peut-être seroit-elle plutôt de Marot que de Salel; et peut-être même est-elle adressée à madame Marguerite, reine de Navarre.

CLXXXIV.

D'UNE QUI FAISOIT LA LONGUE.

QUAND je vous ayme ardantement,
Vostre beaulté toute aultre efface :
Quand je vous ayme froidement,
Vostre beaulté fund comme glace.
Hastez-vous de me faire grace,
Sans trop user de cruaulté :
Car, si mon amytié se passe,
A dieu command [1] vostre beaulté.

[1] Cette manière de parler, signifioit, *Adieu vous dis*. Mellin de Saint-Gelais paroît avoir tourné plus gentiment cette pensée. C'est à la page 170 de ses poésies : la voici.

Tousjours vous me semblastes belle:
Mais encor, le congneu je mieulx,
Après que la flamme immortelle
D'amour m'eut ouvert les deux yeulx.
Puis, quand les vostres gratieux
Receurent la même étincelle,
Lors vostre beaulté devint telle,
Qu'il en est de moindres aux cieulx:
Soit doucq vostre cueur soucieux
De m'aymer avec loyaulté,

CLXXXV.

D'UNE, QUI LUY FAICT CHERE PAR MANIERE D'ACQUIT.

Ne vous forcez de me cherer,
Chere ne quiert point violence :
Mes vers vous veulent reverer,
Non obliger vostre excellence :
Si mon amour, et ma science,
En vostre endroict, n'ont sceu valoir,
C'est à moy d'avoir patience,
Et à vous de ne vous chaloir.

CLXXXVI.

A CELLE QUI SOUHAITTA MAROT AUSSY AMOUREUX, QU'UNG SIEN AMY.

Estre de vous autant que l'aultre espriz,
Me seroit gloire, aymant en lieu si hault :
De l'aultre part, il m'en seroit mal priz,
Quand d'y attaindre en moy gist le deffault.

Non que le mien ambitieux
Merite ung bien si prétieux ;
Mais pour garder vostre beaulté.

J'ai dict depuis (cent fois, ou peu s'en fault)
O cueur qui veulx mon malaise, et mon bien,
Je t'ayme assez, ne souhaitte combien :
Et si tu dys, que pareil d'amytié
Ne suis à l'aultre : helas, je le sçay bien,
Car j'ayme plus, mais c'est de la moytié.

CLXXXVII.

D'UNE DAME DESIRANT VOIR MAROT.

Ains que me veoir, en lisant mes escriptz,
Elle m'ayma, puis voulut veoir ma face,
Si m'a veu noir, et par la barbe griz,
Mais pour cela ne suis moins en sa grace.
O gentil cueur, nymphe de bonne race,
Raison avez : car ce corpz ja grison
Ce n'est pas moy, ce n'est que ma prison.
Et aux escriptz dont lecture vous feistes,
Vostre bel euil (à parler par raison)
Me veit trop mieulx, qu'à l'heure que me veistes.

CLXXXVIII.

A UNE DAME POUR L'ALLER VEOIR.

1528.

Endormez bien Argus qui a tant d'yeulx [1],
Et faictes tant que Dangier se retire.
Duysans ne sont, mais par trop ennuyeux,
A qui aller vers sa dame desire.
Là vous pourray de bouche à loysir dire
Ce, dont l'escript ung mot n'ose parler.
Qu'en dictes-vous, Madame, y doib-je aller?
Non, j'y courray, mes emprises sont telles.
Comment couryr? J'y pourray bien voller:
Car j'ay d'amour avecques moy les esles.

[1] Cette épigramme fut faite dans les premiers murmures qu'excitèrent les assiduitez de Marot auprès de madame Marguerite. La princesse examinée de près par un domestique inquiet et soupçonneux, se crut obligée à quelque précaution; et c'est à ce sujet que le poète demande à la princesse s'il peut l'aller voir sans danger.

CLXXXIX.

A UNE AMYE.

1529.

Si le loysir tu as avecq l'envye [1],
De me reveoir, ô ma jeune esperée,
Je te rendray bon compte de ma vye,
Depuis qu'à toy parlay l'autre serée :
Ce soir fut court, mais c'est chose asseurée,
Que tu m'en peulx donner ung par pitié,
Lequel seroit de plus longue durée,
Et sembleroit plus court de la moytié.

[1] Malgré le déguisement que Marot a prétendu mettre dans cette épigramme et la suivante, on voit bien qu'elles sont adressées l'une et l'autre à Marguerite, duchesse d'Alençon. Ce fut sans doute lorsqu'il revint à la cour en 1529.

CXC.

A UNE DAME DE LYON.

1529.

Suz lettre faictes la petite
A la brunette Marguerite.

Si le loysir tu as avec l'envie
De faire ung tour ici prés seulement;
Je te rendray bon compte de ma vie,
Depuis le soir qu'eus à toy parlement:
Ce soir feut court, mais je sçay seurement
Que tu en peulx donner ung par pitié,
Qui dureroit dix fois plus longuement,
Et sembleroit plus court de la moytié.

CXCI.

RESPONSE PAR LA DICTE DAME.

1529.

Lettre, saluez humblement
De Maro le seul filz Clement.

Quand tu vouldras, le loysir et l'envie,
Dont me requiers, sera bien tost venuë,
Et de plaisir seray toute ravye
Lors me veoyant de toy entretenuë:
Le soubvenir de ta grace congnuë
Du soir auquel j'euz à toy parlement,
Souvent me faict par amour continuë
Avoir desir de recommencement.

CXCII.

D'UNE DAME DE NORMANDIE [1].

1527.

Ung jour la dame, en qui si fort je pense,

[1] C'est encore à la même princesse que Marot

Me dict ung mot de moy tant estimé,
Que je ne peulx en faire recompense,
Fors de l'avoir en mon cueur imprimé.
Me dict avecq un ris accoustumé,
Je croy qu'il fault qu'à t'aymer je parvienne:
Je luy respons, garde n'ay qu'il m'advienne
Ung si grand bien, et si ose affermyr
Que je debvrois craindre que cela vienne,
Car j'ayme trop, quand on me veult aymyr.

****

CXCIII.

RESPONSE DE LA DICTE DAME.

1527.

Le peu d'amour, qui donne lieu à craincte [1],
Perdre vous faict le tant desiré bien:
Car par cela, amy, je suis contraincte

adresse cette épigramme, où l'on voit une déclaration fort tendre que lui fait madame Marguerite, qu'il désigne par une dame de Normandie, parce que le duché d'Alençon étoit dans cette province.

[1] C'est ici un badinage de la princesse, auquel Marot réplique avec beaucoup d'agrément par l'épigramme CXCIV.

De revocquer le premier propoz mien.
Ne vous plaingnez doncq, se vous n'avez rien,
Ou, si pour bien, mal on vous faict avoir :
Car, qui pour bien pense mal recepvoir,
Indigne il est d'avoir ung seul bon tour,
Veoyre de plus sa maistresse ne voir,
Puis que la peur triumphe de l'amour.

CXCIV.

REPLIQUE A LA DICTE DAME.

1527.

Je n'ai pas dict que je crains d'estre aymé,
J'ai dict sans plus que je debvrois le craindre,
De peur d'entrer en feu trop allumé :
Mais mon desir ce debvoir vient estaindre.
Car je vouldrois à ton amour attaindre,
Et tant t'aymer, que j'en fusse en tourment :
Qui ne sçait doncq amour bandé bien paindre,
Me vienne veoir, il apprendra comment.

CXCV.

A UNE DAME DE PIEMONT, QUI REFUSA SIX ESCUZ DE MAROT POUR COUCHER AVEC ELLE, ET EN VOULOIT AVOIR DIX.

1544.

Madame je vous remercye
De m'avoir esté si rebourse :
Pensez-vous que je m'en soucye,
Ne que tant soit peu m'en courrousse?
Nenny, non : et pour quoy ? et pour ce
Que six escuz saulvé m'avez,
Qui sont aussy bien en ma bourse,
Que dans le trou que vous sçavez.

CXCVI.

DE SOY-MESME.

Plus ne suis ce que j'ay esté,
Et ne le sçaurois jamaiz estre :
Mon beau printemps, et mon esté
Ont faict le sault par la fenestre.
Amour, tu as esté mon maistre,

Je t'ay servy sur tous les Dieux.
O si je pouvois deux fois naistre,
Comment je te servyrois mieulx !

CXCVII.

RESPONSE AU PRECEDENT.

Ne menez plus tel desconfort,
Jeunes ans sont petites pertes :
Vostre aage est plus meur et plus fort
Que ces jeunesses mal expertes.
Boutons serrez, roses ouvertes,
Se passent trop legierement :
Mais du rosier les fueilles vertes
Durent beaucoup plus longuement.

CXCVIII.

SUR LE MESME PROPOZ.

Pourquoy voulez-vous tant durer,
Ou renaistre en fleuryssant aage?
Pour armer et pour endurer
Y treuvez-vous tant d'advantaige ?
Certes celuy n'est pas bien saige

Qui quiert deux fois estre frappé,
Et veult repasser un passaige
Dont il est à peine eschappé.

ÉPIGRAMMES,

D'AUTRES AMOURS QUE DES SIENNES.

CXCIX.

UNE DAME, A UNG QUI LUY DONNA SA POURTRAICTURE.

Tu m'as donné au vif ta face paincte,
Paincte pour vray de main d'excellent homme,
Si l'ay je mieulx dedans mon cueur empraincte
D'ung aultre ouvrier, qui Cupido se nomme.
De ton présent heureuse me renomme :
Mais plus heureuse, amy, je serois bien,
Si, en ton cueur, j'estois empraincte comme
Tu es emprainct et gravé sur le mien.

CC.

POUR UNE DAME QUI DONNA UNE TESTE DE MORT EN DEVISE.

Puis que nos cueurz ne sont qu'un poinct lyé,
Et que d'amour naifvement extresme
Je t'ay (amy) ce present dedyé,
Je ne croy point qu'il ne soit prins de mesme :
Tu y veoirras une mort triste et blesme,
Qui ne s'entend te melancolyer :
C'est, que l'amour qui noz cueurz faict lyer,
Jusque à la mort sera continuelle :
Et si la mort ne faict rien oublyer,
De mon costé sera perpétuelle.

CCI.

POUR UNE QUI DONNA LA DEVISE D'UN NEUD A UN GENTILHOMME.

Le neud [1] jadis tant fort à desnouer,
Feut en ung coup d'Alexandre tranché :

[1] Le nœud Gordien qu'Alexandre dénoua en le coupant d'nn coup de sabre.

Et celuy neud que t'ay voulu nouer,
Peu à peu l'as à moytié destaché :
Mais tu n'as sceu (et n'en sois point fasché)
L'aultre moytié desnouer, ne parfaire
Ton œuvre empriz : là ne sçauroient rien faire
Doigts, tant soient forts, ne glaive plein d'esclandre:
O gentil neud, pour te rumpre et deffaire,
La seule mort sera ton Alexandre.

CCII.

ANNE. PORTANT BLEU POUR COULEURS.

Tant que le bleu aura nom loyaulté,
Si on m'en croit, il vous sera osté :
J'entens osté, sans jamaiz le vous rendre.
Mais quand veoyrez conclud et arresté
Que bleu sera nommé legiereté,
Vous le pourrez à l'heure bien reprendre.

CCIII.

D'UNE MAL MARYÉE.

Fille qui prend fascheux mary,
Ce disoit Alix à Collette,

Aura tousjours le cueur marry,
Et mieulx vauldroit dormyr seulette.
Il est vray, dict sa sœur doulcette :
Mais contre ung fascheux endormy,
La vraye et certaine recepte,
Ce seroit de faire ung amy.

CCIV.

D'UNE ESPOUSÉE FAROUCHE.

L'ESPOUSÉ, la premiere nuict,
Rasseuroit sa femme farouche [1],
Mordés moy, dit-il, s'il vous cuit,
Veoylà mon doigt en vostre bouche.
Elle y consent, il s'escarmouche,
Et après qu'il l'eut deshousée,

[1] Saint-Gelais pag. 230 de ses poésies.

Ung mary se voulant coucher
Avecques sa femme nouvelle,
S'en viut tout bellement cacher
Ung gros maillet en la ruelle.
O mon doulx amy, ce dict elle,
Quel maillet vous veoy-je empoigner?
C'est, dit-il, pour vous mieux coigner,
Maillet, dit-elle, n'ay oncq eu,
Quand gros Jean me vient besoigner,
Il ne me coigne que du cu.

Or ça, dict il, tendre rousée,
Vous ay je faict du mal ainsy?
Adoncq respondit l'espousée,
Je ne vous ay pas mors aussy.

CCV.

D'UNE VIEILLE DAME FORT PASLE, ET D'UNG VIEIL GENTIL-HOMME.

Une dame du temps passé
Veis n'agueres entretenuë
D'ung vieil gentil-homme cassé,
Qui avoit la barbe chenuë :
Alors la souhaittastes nuë
Entre ses braz. Mais puis qu'il tremble,
Et puis que morte elle ressemble,
Monsieur si pitié vous remord,
Ne les faictes coucher ensemble,
De peur qu'ilz n'engendrent la mort [1].

[1] Voir sur la fin de ses épigrammes à l'imitation de Martial, les trois qui y sont de trois vieilles, Macée, Pauline et d'une vieille édentée. (Depuis l'épigramme CCXLIX jusqu'à CCL.)

CCVI.

D'UNG IMPORTUN.

Bren, laissés moy, ce disoit une
A ung sot qui luy desplaisoit,
Ce lourdaut tousjours l'importune;
Puis j'ouy qu'elle luy disoit :
La plus grosse beste qui soit,
Monsieur, comme est ce qu'on l'appelle?
Un elephant, ma damoyselle,
Me semble qu'on la nomme ainsy :
Pour Dieu elephant (ce dict elle)
Va t'en doncq, laisse moy icy.

CCVII.

D'UNG POURSUYVANT EN AMOURS.

Je sens en moy une flamme nouvelle,
Laquelle vient d'une cause excellente
Qui tous les jours me dict et me revelle,
Que demourer doibt personne dolente.
O amour plein de force violente!

Pourquoy as tu mon tourment entrepriz?
Approchez-vous, belle, qui m'avez priz,
Amour cruel vostre amy veult occire,
Et gaignera la bataille et le prix,
Si ne m'armez du bien que je desire.

CCVIII.

DE LA JALOUSIE D'UNG MAISTRE SUR SON SERVITEUR.

Mal heureux suis, ou à mal heureux maistre,
Qui tant de fois sur moy a desiré
Qu'auprés de lui sa déesse peust estre,
Par qui long temps amour l'a martyré.
Or elle y est; mais ce dieu a tiré
Dedans son cueur aultre flesche nouvelle,
Mon maistre (helas) veoyez chose cruelle,
Car d'ung costé vostre desir m'advient,
De l'aultre, non, car je porte avecq elle
Un aultre amy, qui vostre place tient.

CCIX.

A PIERRE MARREL, LE MERCYANT D'UNG COULTEAU.

Ton vieil coulteau, Pierre Marrel, rouillé
Semble ton v.., ja retraict et mouillé :
Et le fourreau tant laid où tu l'engaines,
C'est que tousjours as aymé vieilles gaines :
Quant à la corde à quoy il est lyé,
C'est qu'attaché seras, et maryé :
Au manche aussy de corne, congnoit-on
Que tu seras cornu comme un mouton :
Veoylà le sens, veoylà la prophetie
De ton coulteau dont je te remercye.

CCX.

DE MARTIN, ET ALIX.

Martin menoit son pourceau au marché
Avec Alix, qui, en la plaine grande,
Prya Martin luy faire le peché
De l'ung sur l'autre; et Martin luy demande
Mais qui tiendra nostre pourceau, friande?
Qui? dit Alix, bon remède il y a :

Lors le pourceau à sa jambe lya,
Puis Martin jusche, et lourdement engaine [1].
Le porc eut peur, et Alix s'escrya :
Serre, Martin, notre pourceau m'entraisne.

CCXI.

DE ALIX, ET DE MARTIN.

Martin estoit dedans un bois taillis
Avec Alix, qui, par bonne maniere,
Dict à Martin : le long de ce pallis
T'amye Alix d'amour te faict pryere :
Martin dit lors : s'il venoit par derriere
Quelque lourdaut, ce serait grant vergongne?

[1] Ce Martin était bien différent de ce sot dont parle Saint-Gelais dans cette épigramme, pag. 70 de ses poésies.

Roger rongeoit ung quartier de pain biz,
Bas accroupy les genoux au menton,
Et Marion, qui gardoit ses brebiz,
Veit tout à nud, par soubz son bocqueton,
Je ne sçais quoy roide comme un baston :
Si s'en approche, et en tendant la main,
Lui dit : Roger, donne-moy de ton pain,
Et nous ferons après nous deux la feste :
Mon pain vault mieulx, respondit le villain,
Et n'en feit rien, qu'au diable soit la beste!

Du cul, dit-ell', vous ferez signe : arrière,
Passez chemin, laissez faire besongne [1].

***

CCXIII.

D'UNG CHEVAL ET D'UNE DAME.

Si j'ay comptant ung beau cheval payé,
Il m'est permiz de dire qu'il est mien;
Qu'il a beau trot, que je l'ay essayé:
En ce faisant cela me faict grant bien
Doncques si j'ay payé comptant et bien
Celle qui tant soubz moi le cul leva,
Il m'est permiz de vous dire combien
Elle me couste, et quel emble elle va.

CCXIV.

DES CERFS EN RUT, ET DES AMOUREUX.

Les cerfs en rut pour les bises se battent,
Les amoureux pour les dames combattent,
Ung même effect engendre leurs discords:

après, celle de Catin et de Martin (c'est la CCXLV^e^), qui commence : *Catin veut espouser Martin, etc.* Aussi celle de Catin et de Jane (c'est la CCXLIV^e^), qui commence : *Jadis Catin tu estois l'oultre-passe, etc.*

Les cerfs en rut d'amour brament et cryent,
Les amoureux gemissent, pleurent, pryent,
Eux et les cerfs feroient de beaulx accordz,
Amans sont cerfs à deux pieds soubz un corpz,
Ceulx-ci à quatre : et pour venyr aux testes,
Il ne s'en fault que ramures et corz,
Que vous, amans, ne soyez aussi bestes.

ÉPIGRAMMES

A L'IMITATION DE MARTIAL.

AD CÆSAREM.

DE LIB. VIII. EPIG. 53.

Magna licet toties tribuas majora daturus
Dona, ducum victor, victor et ipse tui.
Diligeris populo, non propter præmia, Cæsar :
Propter te populus præmia, Cæsar, amat.

CCXV.

AU ROY.

Quoy que souvent tu faces d'un franc cueur,
Dons bien sentans ta royaulté supresme;
D'en faire encor' bien t'attens, ô vainqueur
Des cueurs de tous e tvainqueur de toi-mesme.
Chascung, pour vray, te porte amour extresme,
Non pour tes dons à venir ou présens :

Mais au rebours, roy l'honneur d'Angoulesme[1],
Pour ton amour on ayme tés presens.

***

Mignonne est la petite chienne .
Et la royne est la dame sienne ;
Qui l'orroit plaindre aulcunesfois ,
On gagerait que c'est la voix
De quelque dolente personne ;
Et a bien cest esprit mignonne
De sentyr plaisir et esmoy ,
Aussy bien comme vous et moy.
La royne en sa couche parée ,
Luy a sa place presparée ;
Et dort la petite follastre ,
Dessuz la gorge d'allebastre
De sa dame , si doulcement ,
Qu'on ne l'oit souffler nullement.
Et sy pisser veult d'advanture ,
Ne gaste draps ny couverture ;
Mais sa maistresse gratte , gratte
Avecques sa flatteuse patte :
L'advertyssant qu'on la descende ,
Qu'on l'essuye , et puis qu'on la rende
En sa place , tant est honneste ,
Et nette la petite beste.
Le jeu d'amours n'a espreuvé ;
Car encores n'avons treuvé
Ung mary digne de se prendre
A une pucelle si tendre.
Or, affin que du tout ne meure ,

Quand de mouryr viendra son heure,
Sa maistresse, en ung beau tableau
L'a faict paindre à Fontainebleau,
Plus semblable à elle, ce semble,
Qu'elle-mesme ne se ressemble.
Et qui Mignonne approchera,
De sa paincture il pensera
Que toutes deux vivent sans faincte,
Ou bien que l'une et l'aultre est paincte.

DE FORMICA ELECTRO INCLUSA.

LIB. VI. EPIG. 15.

Dum Phaëtontæa formica vagatur in umbra.

CCXVII.

DE LA FORMIZ ENCLOSE EN DE L'AMBRE.

Dessoubz l'arbre où l'ambre degoutte,
La petite formiz alla,
Sur elle en tomba une goutte,
Qui tout à coup se congela;
Dont la formiz demoura là
Au milieu de l'ambre enfermée.
Ainsy la beste desprisée
Et peu prisée quand vivoit,

Est à sa mort fort estimée,
Quand si beau sepulchre on lui veoit.

AD LUCIUM JULIUM.

LIB. I. EPIG. 152.

Sæpe mihi dicis, Luci clarissime Juli.

CCXVIII.

A MONSIEUR CASTELLANUS, EVESQUE DE TULE [1].

1540.

Tu dis, prélat, Marot est paresseux,
De luy ne puis quelque grant œuvre veoir :

[1] Pierre Castellanus a été l'un des grands hommes de lettres qui aient paru en France sous François Ier et Henri II. On l'apelle quelquefois du Chastel, qui étoit son vrai nom, Chastelain, ou Castellan, ou même Castellanus: ces deux derniers noms lui sont restés. Il étoit l'homme lettré de François Ier, et, à ce titre, il possédoit auprès de ce prince la qualité de favori et de Mecènes des beaux esprits. Comme il est ici qualifié d'évêque de Tulle, évêché qu'il n'obtint qu'en 1539, cette épigramme de Marot pourroit être de l'an 1540, avant

Fay tant qu'il ait biens semblables à ceulx
Que Mecenas à Maro feit avoir,
Ou moins encor, lors fera son debvoir
D'escrire vers en grant nombre et hault style.
Le laboureur sur la terre infertile
Ne picque bœuf, ne charrue ne meine :
Bien est-il vray que champ graz et utile
Donne travail, mais plaisante est la peine.

AD SEIPSUM

LIB. X. EPIG. 47.

Vitam quæ faciunt beatiorem.

CCXIX.

DE SOY-MESME.

Marot veoycy, si tu le veulx savoir,
Qui fait à l'homme heureuse vye avoir :
Successions, non biens acquiz à peine,
Feu en tout temps, maison plaisante et saine,

qu'il publiât ses psaumes. Ce prélat étoit un peu ennemi des novateurs. Il mourut évêque de Mâcon et grand-aumonier de France en 1552. Nous avons sa vie écrite par Pierre Galland son ami, et publiée par Baluze.

Jamais procez, les membres bien dispoz,
Et au dedans un esprit à repoz;
Contraire à nul, n'avoir aulcuns contraires,
Peu se mesler des publicques affaires,
Saige simplesse, amyz à soy pareils,
Table ordinaire, et sans grans appareils,
Facilement avec toutes gens vivre,
Nuict sans nul soin, n'estre pas pourtant yvre,
Femme joyeuse, et chaste neantmoins,
Dormyr qui faict que la nuict dure moins,
Plus hault qu'on n'est ne vouloir point attaindre,
Ne desirer la mort, ny ne la craindre:
Veoylà, Marot, si tu le veux sçavoir,
Qui fait à l'homme heureuse vie avoir.

***

Par tout le monde ; et, dict-on, c'est Clément.
Maints vivront peu, moy éternellement.
Et toy tu as prez, fontaines et puits,
Bois, champs, chasteaux, rentes et gros appuyz :
C'est de nous deux la difference et l'estre.
Mais tu ne peulx estre ce que je suis :
Ce que tu es ung chascung le peult estre.

IN SUTOREM.

LIB. IX. EPIG. 75.

Dentibus antiquas solitus producere pelles.

CCXXI.

DE SOY-MESME ET D'UNG SAVETIER,

Toy qui tirois aux dents vieilles savattes
De ton feu maistre, or possedes et tiens
Rentes, maisons et meubles jusqu'aux nattes [1],
A son trepas il les ordonna tiens :
Avecq sa fille en repos t'entretiens.
Et mes parens pour me faire escolier,
M'ont faict tirer bien vingt ans au collier.

[1] Autrefois le peuple, et même les gens aisés, se servoient de nattes au lieu de tapisseries.

Qu'en ay je mieulx? Romps la plume et le livre,
Calliope, puisque le vieulx soulier
Donne si bien au savetier à vivre.

***

CCXXII.

D'UNG MAUVAIS POETE.

Sans fin (povre sot) tu t'amuses
A vouloir complaire aux neuf muses,
Mais tu es si lourd et si neuf
Que tu en fasches plus de neuf.

AD LICIANUM SCRIPTORES UNDE.

LIB. I. EPIG. 29.

Verona doctissyllabas amat vatis.

CCXXIII.

DES POETES FRANÇOIS, A SALEL.

De Jan de Meun s'enfle le cours de Loire [1] :
En maistre Alain Normandie prend gloire [2],

[1] Jean de Meun surnommé Clopinel, né à Meun sur Loire, à 4 lieues au-dessous d'Orléans, continuateur du *Roman de la Rose*, et auteur de beaucoup d'autres poésies, vivoit sous Philippe-le-Bel, en 1305, sous Louis Hutin, etc.

[2] Alain Chartier, secrétaire des rois Charles V,

Et plaint encor mon arbre paternel :
Octavian rend Cognac éternel [1] :
De Molinet [2], de Jan le Maire [3] et Georges [4],
Ceulx de Haynault chantent à pleines gorges ;
Villon, Cretin ont Paris decoré,
Les deux Grebans ont le Mans honoré [5].

Charles VI et Charles VII, poète célèbre et bon orateur,

[1] Octavien de Saint-Gelais, de la maison de Saint-Gelais Lansac, évêque d'Angoulême en 1495, et le meilleur poète de son temps.

[2] Jean Molinet, chanoine de Valenciennes, historiographe de Maximilien I^er^, empereur, et poète passable.

[3] Jean le Maire, né à Beauvais en Haynaut, poète et historien célèbre.

[4] Georges Chastelain, gentilhomme, poète et historiographe de l'ordre de la Toison d'or.

[5] Ce vers est ainsi dans les œuvres de Hugues Salel, où se trouve aussi cette épigramme. *Des deux Grebans le Maine est honoré.* Arnoul, ou Arnauld Greban, chanoine du Mans, et Simon Greban, son frère, secrétaire de Charles d'Anjou, comte du Maine. Ils étoient tous deux de Compiègne et moururent au Mans ; voyez la Croix du Maine, pag. 456 de sa bibliothèque. Le chanoine commença la comédie des Actes des Apôtres en

Nantes la brette en Meschinot se baigne [1];
De Coquillart s'esjouyt la Champaigne [2];
Quercy, Salel, de toy se vantera [3],
Et (comme croy) de moy ne se taira.

vers, qui fut continuée par Simon Greban son frère. Ils vivoient tous deux sous Charles VII, et Simon fit, en 1461, l'épitaphe de ce prince, que Marot en quelque sorte a imitée dans la complainte sur la mort de M. de Robertet.

[1] Jean Meschinot de Nantes en Bretagne, maître-d'Hôtel d'Anne de Bretagne. Nous avons de lui des poésies morales sous le titre de *Lunettes des princes*.

[2] Guillaume Coquillart, chanoine et official de Reims, poète fort agréable et fort naturel, vivoit sous Louis XI et Charles VIII. Nous avons des poésies de sa composition.

[3] Se nommoit Hugues Salel, abbé de Saint-Cheron près Chartres, de qui nous avons des poésies diverses, avec une traduction d'une partie de l'Iliade en vers françois.

IN DETRACTOREM.

LIB. V. EPIG. 61.

Adlatres licet usque nos, et usque,
Et gannitibus improbis lacessas, etc.

CCXXIV.

A ESTIENNE DOLET.

Tant que vouldraz, jecte feu et fumée [1],
Mesdy de moy à tort et à traverz :
Si n'auras tu jamaiz la renommée,
Que de long temps tu cherches par mes verz;
Et nonobstant tes gros tomes diverz [2],
Sans bruyt mourraz, cela est arresté [3];

[1] Cette épigramme doit être de 1543, puisque Dolet qui imprima en 1538 et 1542, les œuvres de Clément Marot, en parle dans ses préfaces comme de son ami.

[2] Ce sont les deux gros volumes qu'Etienne Dolet a faits sous le titre de *Commentarii Linguæ Latinæ*.

[3] Marot n'a pas été prophete; car Dolet a fait beaucoup de bruit à sa mort, il fut brûlé à Paris en 1544, pour cause de religion.

Car quel besoing est il, homme perverz,
Que l'on te sache avoir jamaiz esté?

****

AD MARTIALEM.

LIB. V. EPIG. 21.

Si tecum mihi, chare Martialis
Securis liceat frui diebus:
Si disponere tempus otiosum,
Et vere pariter vacare vita, etc.

CCXXV.

A FRANÇOIS RABELAIS.

S'on nous laissoit nos jours en paix user,
Du temps présent à plaisir disposer,
Et librement vivre comme il fault vivre,
Palaiz et cours ne nous fauldroit plus suivre,
Plaidz, ne procez, ne les riches maisons
Avec leur gloire et enfumés blasons;
Mais soubz bel umbre, en chambre et galleries
Nous pourmenans, livres et railleries,
Dames et bains seroient les passetemps,
Lieulx et labeurz de nos espritz contens.
Las! maintenant à nous point ne vivons,
Et le bon temps peryr pour nous savons,

Et s'envoller sans remedes quelcuncques,
Puis qu'on le sçait, que ne vit-on bien doncques?

****

AD NÆVOLUM CAUSIDICUM.

LIB. I. EPIG. 65.

Cum clamant omnes, loqueris tu Nævole, semper.

CCXXVI.

D'UNG ADVOCAT IGNORANT.

Tu veulx que bruyt d'advocat on te donne,
Et de sçavant, mais jamaiz au parquet
Tu ne dics mot, sinon quand le cacquet
Des gens cryars les escoutans estonne.
A faire ainsy je ne sçache personne,
Qui ne puisse être homme docte à le veoir :
Or maintenant qu'ung seul mot on ne sonne,
Dy quelque chose, oyons ce beau sçavoir.

CCXXVII.

AULTREMENT.

Quand d'ung chascung la voix bruyt et resonne
En plein parquet, oncq homme ne parla
Plus tost que toy, et si semble par là,
Que le renom d'advocat on te donne :
A faire ainsy, etc.

IN PRISCUM.

LIB. I. EPIG. 157.

Cùm te non nossem, dominum regemque vocabam.
Cùm bene te novi, jam mihi Priscus eris.

CCXXVIII.

A BENEST.

Benest, quand ne te congnoissoie,
Ung grand monsieur je te pensoie,
Mais quand j'ai veu ce qui en est,
Je treuve que tu es Benest.

AD CINNAM.

LIB. V. EPIG. 58.

Cùm voco te dominum, noli tibi Cinna placere,
Sæpe etiam servum sic resaluto meum.

CCXXIX.

A ROULET.

Quand monsieur je te dy, Roulet,
Le te dy je, povre follet,
Pour te plaire, ou pour ta vallue?
Je t'advise que mon valet
Bien soubvent ainsy je salue.

AD SABIDIU M.

LIB. I. EPIG. 89.

Non amo te Sabidi, nec possum dicere quare,
Hoc tantùm possum dicere, non amo te.

CCXXX.

A JAN.

Jan, je ne t'ayme point, beau sire,
Et ne sçay quell' mouche me poind,
Ne pourquoy c'est, je ne puis dire,
Sinon que je ne t'ayme point.

DE PHILONE.

LIB. V. EPIG. 48.

Nunquam se cœnasse domi Philo jurat: et hoc est,
Non cœnat, quoties nemo vocavit eum.

CCXXXI.

DE MACE LONGIS.

Ce prodigue Macé Longis,
Faict grant serment qu'en son logis

Il ne souppa jour de sa vie ;
Si vous n'entendez bien ce poinct ,
C'est à dire il ne souppe point
Si quelque aultre ne le convie.

***

AD ÆMILIANUM.

LIB. V. EPIG. 122.

Semper eris pauper, si pauper es, Æmiliane:
Dantur opes nullis nunc, nisi divitibus [1].

CCXXXIII.

A ANTHOINE.

Si tu es povre, Anthoine, tu es bien
En grand dangier d'estre povre sans cesse,
Car aujourd'huy on ne donne plus rien,
Sinon à ceulx qui ont force richesse.

[1] Cette épigramme a depuis été traduite par plusieurs de nos poètes. Voici la version du président Maynart, qui est la plus courte et la plus naturelle.

Puisque Charles est indigent,
Il ne sauroit cesser de l'être,
Au siècle où le ciel l'a faict naistre;
L'argent ne cherche que l'argent.

IN CANDIDUM.

LIV. V. EPIG. 73.

Prædia solus habes, et solus, Candide nummos.

CCXXXIV.

DE JAN JAN.

Tu as tout seul, Jan Jan, vignes et prez;
Tu as tout seul ton cueur et ta pécune;
Tu as tout seul deux logiz diaprez,
Là où vivant ne pretend chose aulcune;
Tu as tout seul le fruict de ta fortune;
Tu as tout seul ton boire et ton repas;
Tu as tout seul toutes choses, fors une,
C'est que tout seul ta femme tu n'as pas.

IN LENTINUM.

LIB. V. EPIG. 90.

Mentiris juvenem tinctis, Lentine, capillis.

CCXXXV.

A GEOFFROY BRULARD.

Tu peincs ta barbe, amy Bruslard, c'est signe
Que tu vouldrois pour jeune estre tenu;
Mais on t'a veu n'agueres estre ung cigne,
Puis tout à coup ung corbeau devenu.
Encor le piz qui te soit advenu
C'est que la mort, plus que toy fine et saige,
Congnoit assez que tu es tout chenu,
Et t'ostera ce masque du visaige.

IN POSTHUMUM.

LIB. II. EPIG. 67.

Occurris quocunque loco mihi, Posthume, clamas

CCXXXVI.

A HILAIRE.

Des que tu viens là où je suis,
Hilaire, c'est ta façon folle
De me dire tousjours: et puis
Que fay-tu? voilà tout ton rolle.
Cent fois le jour ceste parolle
Tu me dys, j'en suis tout battu,
Quand tout sera bien debattu,
Je cuyde par mon ame, Hilaire,
Qu'avecques ton beau que fays tu?
Tu n'as rien toi-mesme que faire.

AD FLACCUM.

LIB. I. EPIG. 66.

Litigat, et podagra Diodorus, Flacce, laborat.
Sed nil patrono porrigit, hæc chiragra est.

CCXXXVII.

D'UNG ABBÉ.

L'ABBÉ ha ung procèz à Rome
Et la goutte aux piedz le povre homme ;
Mais l'advocat s'est plaint à maints,
Que rien au poing il ne lui bouste :
Cela n'est pas aux piedz la goutte,
C'est bien plus tost la goutte aux mains.

IN FAUSTUM.

LIB. II. EPIG. 65.

Nescio tam multis quid scribas, Fauste, puellis:
Hoc scio, quod scribit nulla puella tibi.

D'UNG CURÉ.

Au curé, ainsy comme il dict,
Plaisent toutes belles femelles,
Et ont enverz luy grant credict,
Tant bourgeoises que damoyselles;
Si luy plaisent les femmes belles,
Autant qu'il dict, je n'en sçay rien;
Mais une chose je sçay bien,
Qu'il ne plaît pas à une d'elles.

DE SERTORIO.

LIB. III. EPIG. 37.

Rem peragit nullam Sertorius, inchoat omnes :
Hanc ego quam futuit, non puto perficere.

CCXXXIX.

D'UNG LIMOSIN.

C'EST grant caz que nostre voisin,
Tousjours quelque besongne entame
Dont ne peult, ce gros Limosin,
Sortyr qu'à sa honte et diffame.
Au reste je croy sur mon ame,
Tant il est lourd et endormi,
Que quand il besongne sa femme,
Il ne luy fait rien qu'à demi [1].

[1] Je suis après, et la ponrsuys,
Mais mon faict gist en grant balance,
Car quant vient à baisser la lance,
Je ne sçay où diable j'en suis.
Quand elle me suit, je la fuys,
Puis soubdain par grant insolence
Je suis après
Il faut dire que je ne puis,

10104087

IMES

****

ELLA.

g. 13.

lus, Aule, puella.

•

DE S'AMYE 1.

ye qui a
-temps, sa feste;

llance,
illance;
et puys

ste : mais sans doute

a mis aussi cette épi-
elle est beaucoup plus
e ses poésies):

tin.
;
urlant
lant
ée
poupée,
jolye

Do
A l'un
A jeux
Ces per
Vrais am
Elle a per

Elle fe
Ou bien
Qui ces
Eussent f
Qu'elle ti
Mais, quan
Toute seule
Laissant le
Pour se recu
Je dy bien q
Lui donnoit ce
Car Catin n'est
En un soucy tr
Enfin quand par
J'eus de son mal i
Je sceus que la pov
Ne pleuroit fleur,
Petit chien, ni telz a
Que pleurent les en
Hélas! c'étoit bien un
Pour troubler femme
Son père sans grande
Avoit mis hors de sa m
Ung jeune gars qui le
Qui pour sa jeunesse n'
Pas encore un pied et
De ce qu'il fault à un

Non ung moyneau, ainsy que Lesbia,
N'ung petit chien, belette ou aultre beste,
A jeux si sots mon tendron ne s'arreste;
Ces pertes là ne luy sont mal faisans,
Vrais amoureux soyez en desplaisans;
Elle a perdu, helas, depuis septembre,

Elle feust en melancolye,
Ou bien que les froides gelées,
Qui ces jours sont renouvellées,
Eussent faict mouryr les œillets
Qu'elle tient si chers et douillets,
Mais, quand je la reveis arsoir
Toute seule en ung coin s'assoir,
Laïssant le rire et le danser
Pour se recueillyr et penser,
Je dy bien qu'ung cas plus mortel
Lui donnoit ce nouveau martel:
Car Catin n'est pas vouluntierz
En un soucy trois jours entierz.
Enfin quand par ma diligence
J'eus de son mal intelligence,
Je sceus que la povre fillette
Ne pleuroit fleur, ni violette,
Petit chien, ni telz appetitz
Que pleurent les enfans petitz.
Hélas! c'étoit bien une perte
Pour troubler femme plus experte;
Son père sans grande raison
Avoit mis hors de sa maison
Ung jeune gars qui le servoit
Qui pour sa jeunesse n'avoit
Pas encore un pied et demy
De ce qu'il fault à un amy.

Ung jeune amy, beau, de vingt et deux ans,
N'ayant encor pied et demi de membre.

***

AD GELLIAM.

LIB V. EPIG. 30.

Si quando leporem mittis mihi, Gellia dicis.

CCXLII.

A YSABEAU.

Isabeau, lundi m'envoyastes
Ung lievre et ung propoz nouveau [1],
Car d'en manger vous me pryastes,
En me voulant mettre au cerveau
Que par sept jours je serais beau,
Resvez-vous? avez-vous la fievre?

[1] Quelques-uns prétendent que l'usage de la chair de lièvre rend le teint fleuri et vermeil, et donne de la beauté. Il y a même des auteurs graves qui paroissent être de ce sentiment et qui l'assurent comme véritable. C'est ce qui a donné occasion à Martial de faire l'épigramme. *Si quando leporem mittis, etc.* Par cette épigramme Martial se moque de cette fausse imagination.

Si cela est vray, Isabeau,
Vous ne mangeastes jamais lievre[1].

DE GELLIA.

LIB. I. EPIG. 90.

Amissum non flet, cùm sola est Gellia, patrem.

CCXLIII.

D'ALIX[2].

Jamaiz Alix son feu mari ne pleure
Tout à par soi, tant est de bonne sorte;
Et devant gens il semble que sur l'heure
De ses deux yeulx une fontaine sorte.
De faire ainsy, Alix, si te deporte,
Ce n'est point dueil quand louenge on en veult,
Mais le vray dueil sçais-tu bien qui le porte?
C'est cestuy-là qui sans temoing se deult.

[1] Voyez ci-devant dans les Ballades, rondeaux et épigrammes, ce qu'il chante de ladite Isabeau.

[2] Voyez ci-devant dans les épigrammes, et ci-après dans les épitaphes, ce qu'il dit de ladite Alix.

AD LYCORIUM.

LIB. VI. EPIG. 40.

Fœmina preferri potuit tibi nulla, Lycori :

CCXLIV,

A CATIN, D'ELLE MESME ET DE JANE.

JADIS Catin tu estois l'oultrepasse,
Jane à present toutes les aultres passe,
Et pour donner l'arrest d'entre vous deux,
Elle sera ce de quoy tu te deulx;
Tu ne seras jamaiz de sa vallue.
Que faict le temps? il faict que je la veulx,
Et que je t'ay aultres foys bien voulue.

IN PAULAM.

LIB. IX. EPIG. 7.

Nubere vis Prisco, non miror, Paula, sapisti :
Ducere te non vult Priscus : et ille sapit.

CCXLV.

DE CATIN ET DE MARTIN.

Catin veult espouser Martin,
C'est faict en trés fine femelle ;
Martin ne veult point de Catin,
Je le treuve aussy fin comme elle.

IN LESBIAM.

LIB. VI. EPIG. 23.

Stare jubes nostrum semper tibi, Lesbia, penem.

CCXLVI.

A UNE LAIDE.

Tousjours vouldriez que je l'eusse tout droict,
Ma laideron ; et vous semble, je gaige,

Que j'en puis faire ainsy comme du doigt ;
Vous avez beau le flatter de langaige,
Veoyre des mains, ce diable de visaige
Desgoute tout, et à vous même nuict :
Par quoy debvriez (si vous estiez bien saige)
Ne me chercher seulement que de nuict.

DE LESBIA.

LIB. XI. EPIG. 61.

Lesbia se jurat gratis nunquam esse fututam.
Verum est : cùm futui vult, numerare solet.

CCXLVII.

DE MACÉE.

Macée me veult faire accroire
Que requise est de mainte gent,
Plus en vieillit, plus ha de gloire,
Et jure comme ung vieil sergent,
Qu'on n'embrasse point son corpz gent
Pour neant. Et dict vray Macée
Car tousjours elle baille argent,
Quand elle veult estre embrassée.

DE PAULA.

LIB. X. EPIG. 8.

Nubere Paula cupit nobis, ego ducere Paulam
Nolo : anus est, vellem, si magis esset anus.

CCXLVIII.

DE PAULINE.

Pauline est riche et me veult bien
Pour mary ; je n'en feray rien,
Car tant vieille est que j'en ay honte,
S'elle estoit plus vieille d'ung tierz,
Je la prendrois plus vouluntierz :
Car la depesche en seroit prompte.

AD ÆLIAM.

LIB. I. EPIG. 76.

Si memini, fuerant tibi quatuor, Ælia, dentes.

CCXLIX.

D'UNE VIEILLE ÉDENTÉE.

S'il m'en soubvient, vieille au regard hideux,
De quatre dents je vous ai veu mascher;
Mais une toux dehors vous en mit deux,
Une aultre toux deux vous en feit cracher.
Or pouvez bien toussir sans vous fascher,
Car ces deux toux y ont miz si bon ordre,
Que si la tierce veult rien arracher,
Non plus que vous n'y treuvera que mordre.

CCL.

A UNE VIELLE, PRIS SUR CES VERS.

Non gaudet vetere sanguine mollis amor.

Veulx tu vieille ridée entendre
Pour quoy je ne te puis aymer?

Amour, l'enfant mol, jeune et tendre,
Tousjours le vieil sang treuve amer.
Le vin nouveau fait animer
Plus l'esprit que vieille boisson :
Et puis l'on n'oit bien estimer
Que jeune chair, et vieil poisson [1], [2].

[1] Voir ci-dessus l'épigramme d'une vieille dame fort pâle, et d'un vieux gentilhomme, (c'est la CCV[e]) qui commence : *Une vieille du temps passé.*

[2] On voit bien que c'est-là un de ces proverbes dont la vérité est éternelle. Il subsiste encore à présent, et il étoit avant Clément Marot; comme on le voit par les vers suivans tirés du débat des deux sœurs disputant d'amour. L'aînée qui étoit assez rusée pour entretenir toujours trois ou quatre paires d'amans, parle ainsi à sa cadette :

Je fay tenir les jeunes vieulx,
Disant qu'ils ont des biens largesse,
Et que nulz aultres je ne veulx,
Car j'ayme moult leur grant saigesse,
Combien que ne suis pas clergesse
D'aymer jamaiz jeunes coquars,
Se seroit à moy grant simplesse
De refuser doncq les vieillards.

Aux jeunes dy que les vieillards.
En rien jamaiz ne me complaisent,
Et vouldrois qu'ils fussent tous ars,
Car tous leurs faicts fort me desplaisent:
Adoncq ils m'accollent et baisent

CCLI.

D'UNG GLORIEUX EMPRISONNÉ, PRIS DU LATIN.

T'ESBAHYS-TU dont point on ne souspire,
Et qu'on rid tant? qui se tiendroit de rire,
De veoir par force à present estre doulx
L'amy de nul et l'ennemy de tous?

CCLII.

DE L'AN 1544.

LE courz du ciel qui domine icy bas[1]
Semble vouloir par estime commune
Cest an present demonstrer maints debatz
Faisant changer la couleur de la lune,

Puis je leur dy tout en basson,
Que rien ne treuve qui me plaisent
Que jeune chair et vieil poisson.

[1] Tiré d'un recueil de poésies, intitulé traductions de latin en françois, imitations et inventions nou-

Et du soleil la vertu clere et brune.
Il semble aussy par monstres orgueilleux
Signifyer cest an fort perilleux,
Mais il debvoit, faisant tousjours de mesme,
Et rendant l'an encor' plus merveilleux,
Nous envoyer eclipse de karesme.

CCLIII.

D'UNG USURIER, PRIS DU LATIN.

Ung usurier à la tête pelée
D'ung petit blanc [1] acheta ung cordeau
Pour s'estrangler, si par froide gelée
Le beau bourgeon de la vigne nouveau
N'estoit gasté. Aprés, ravine d'eau,
Selon son vueil, la gelée survint,
Dont fut joyeux: mais comme il s'en revint
En sa maison, se treuva esperdu,

velles, tant de Clément Marot que d'autres poètes, in-16; Paris, chez Estienne Grouleau, 1554. Toutes ces pièces sont attribuées à Marot dans ce recueil, jusqu'à la CCLXVII[e] épigramme inclusivement.

[1] Un blanc faisoit cinq deniers: ainsi trente deniers sont encore appelés dans quelques provinces, six blancs.

Veoyant l'argent de son licol perdu
Sans prouffiter : sçavez vous bien qu'il feit?
Ayant regret de son blanc, s'est pendu
Pour mettre mieulx son licol à prouffit.

****

CCLIV.

D'UNG AVOCAT JOUANT CONTRE SA FEMME, ET DE SON CLERC.

Ung advocat jouoit contre sa femme
Pour ung baiser que nommer n'oserois :
Le jeu, dict tant et si bien à la dame,
Que dessuz luy gaigna des baisers trois :
Or ça, dit elle (amy) à ceste fois,
Jouons le tout pendant qu'estes assis.
Quoy, repond il, le tout, ce seroient six,
Qui fornyroit à ung si gros payment?
Alorz son clerc de bon entendement
Luy dict, ayant de sa perte pitié,
Ayez bon cueur, Monsieur, certainement
Je suis content d'en estre de moytié.

CCLV.

D'UNG MOYNE ET D'UNE VIEILLE.

Ung moyne ung jour jouant suz la riviere,
Treuva la vieille en lavant ses drapeaux,
Qui luy monstra de sa cuisse heronniere
Ung feu ardant où joingnoient les deux peaux;
Le moyne eut cueur, leve ses oripeaux,
Il pren son chose, et puis s'approchant d'elle:
Vieille, dict-il, allumez ma chandelle.
La vieille lors, luy voulant donner bon,
Tourne son cul, et respond par caultelle,
Aprochez-vous, et soufflez au charbon.

CCLVI.

DU TETIN DE CATAUT.

Celuy qui dict bon ton tetin,
N'est mensongier, mais veritable,
Car je t'asseure, ma Catin,
Qu'il m'est trés bon et agréable,
Il est tel, et si prouffitable,
Que si du nez hurtoit quelcung

Contre iceluy (sans nulle fable)
Il ne se feroit mal aulcung.

CCLVII.

DE MESSIRE JAN CONFESSANT JANNE LA SIMPLE.

Messire Jan, confesseur de fillettes,
Confessoit Janne assez belle et jolye,
Qui, pour avoir de belles oreillettes,
Avec ung moyne avait faict la folie,
Entre aultres poincts messire Jan n'oublye
A remonstrer cest horrible forfaict:
Las! disoit-il, m'amye, qu'as-tu faict?
Regarde bien le poinct où je me funde,
Cest homme, alorz qu'il fust moyne parfaict,
Perdit la vie, et mourut quant au munde.
N'as tu point peur que la terre ne funde
D'avoir couché avecq un homme mort.
De cueur contrict Janne ses levres mord:
Mort? ce dict elle, enda je n'en crois rien,
Je l'ay veu vif depuis ne sçay combien,
Mesmes alors qu'il eut à moy affaire,
Il me b..... et b..... aussy bien
En homme vif comme vous pourriez faire.

CCLVIII.

D'UNG CORDELIER.

Ung cordelier d'une assez bonne mise [1]
Avoit gaigné à je ne sçay quel jeu,
Chausses, pourpoinct et la belle chemise,
En cest estat son hôtesse l'a veu,
Qui luy a dict, vous rumpez vostre vœu.
Non, non, respond ce gratieux records,
Je l'ai gaigné au travail de mon corpz,
Chausses, chemise et pourpoinct pourfilé.
Puis dict (tirant son grand tribard dehors)
Ce beau fuseau a tout faict et filé.

[1] Rousseau a copié la pensée de cette épigramme.

Un cavalier de Landau revenu
Très-mal en point chopinoit chez un carme.
En chopinant vit sur son bras charnu
Toile de lin dont la beauté le charme.
Par la morbieu, s'écria le gendarme,
Onc tisserant ne sut avec tel art
Filer chemise. Ami, dit le frapart
Troussant sa robe, il n'est que d'être habile;
Vois-tu bien là Messire Jean Choart?
C'est la quenouille avec quoi je les file.

CCLIX.

D'UNG AMOUREUX ET DE S'AMYE.

L'AULTRE jour ung amant disoit
A sa maistresse en basse voix
Que chascung coup qu'il lui faisoit
Luy coustoit deux escus ou trois :
Elle y contredict : toutesfois
Ne pouvant le cas denier,
Luy dict, faictes le tant de fois,
Qu'il ne vous couste qu'ung denier [1].

[1] Autre pensée copiée encore par Rousseau dans cette épigramme.

En plein chapitre un moine à son retour
Compte rendoit des frais de son voyage :
Tant pour le coche et tant pour le séjour;
Tant pour le vin, et tant pour autre usage.
Puis quand ce vint aux frais du culetage,
Le papelard mit vingt livres tournois.
Lors le prieur lui dit : par Saint-François,
C'est trop payé. Trop payé? dit le drole,
Je l'ai tant fait morbleu, que chaque fois
Ne coûte pas au couvent une obole.

CCLX.

D'UNG PETIT PIERRE ET DE SON PROCÉS EN MATIERE DE MARIAGE.

Le petit Pierre eut de juge option
D'estre conjoinct avec sa damoyselle,
Ou de souffryr la condamnation
D'excomunye et censure éternelle:
Mais mieulx ayma sans dire j'en apelle,
L'excomunye et la censure eslire,
Que d'espouser une telle femelle
Pire trop plus qu'on ne pourroit escrire.

CCLXI.

LES SOUHAITS D'UNG AMOUREUX.

Pour tous souhaits ne desyre en ce munde
Fors que santé, et tousjours mil escus,
Si les avois, je veulx que l'on me tunde
Si veistes oncq' tant faire de cocus
Et à ces culs fraper tost à ces culs,
Donnez dedans qu'il semble que tout funde:

Mais en suivant la compaigne à Bacchus
Ne noyez pas, car la mer est profunde.

CCLXII.

D'UNE QUI ALLA VEOIR LES BEAULX PERES.

Une catin, sans fraper à la porte
Des cordeliers jusqu'en la court entra,
Longtems aprés on attend qu'elle sorte,
Mais au sortyr on ne la rencontra,
Or au portier cecy on remonstra,
Lequel juroit jamaiz ne l'avoir veuë :
Sans arguer le pro, ne le contrà,
A vostre adviz, qu'est-elle devenuë?

CCLXIII.

D'UNG ESCOLIER ET D'UNE FILLETTE.

Comme ung escolier se jouoit
Avecq une belle pucelle,
Pour luy plaire bien fort louoit
Sa grace et beaulté naturelle,
Les tetons mignars de la belle,
Et son petit caz, qui tant vault.

Ha Monsieur, adoncq' ce dict elle,
Dieu y mette ce qu'il y fault.

CCLXIV.

QUATRE ÉPIGRAMMES DU MESME AUTHEUR FAICTES POUR LES PERRONS DE LA FOREST DE CHASTELLERAUD AU TOURNOY ET TRIUMPHE DE LA RECEPTION DU DUC DE CLEVES.

1541.

POUR LE PERRON DE MONSIEUR DE VENDOSME[1].

I.

Vous chevaliers de queste advantureuse
Qui de venyr au sejour vous hâtez,
Ou loyaulté tient sa cour plantureuse,
Et y despart ses guerdons souhaittez,
Ne passez oultre, et si vous arrestez,
Jouster vous fault, et monstrer la vaillance

[1] C'est Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, qui depuis épousa la princesse Jeanne d'Albret dont on célébroit les fiançailles dans ce tournois, et par ce mariage il devint roi de Navarre et fut père du roi Henri IV.

Qui est en vous et d'épée et de lance,
Ou franchement que vous me consentez,
Que celle à qui j'ay voué mon service
Non seulement n'a macule ne vice,
Ne rien en elle, où tout honneur n'abunde,
Mais est la plus parfaicte de ce munde.

***

S'il n'est en poinct de jouster à oultrance
Pour soustenir la plus belle de France,
Qui de passer aura cueur ou envie,
Compte de mort peu face et moins de vie.

***

CCLXVII.

POUR LE PERRON DE MONSIEUR D'AUMALE, QUI ESTOIT SEMÉ DES LETTRES L. ET F [1].

1541.

IV.

C'est pour la soubvenance d'une
Que je porte ceste devise,
Disant que nulle est soubz la lune
Où tant de valeur soit comprise;
A bon droict telle je la prise,
Et de tous doibt estre estimée,
Qu'il n'en est point, tant soit exquise
Qui soit si digne d'estre aymée.
Si quelcung d'audace importune
Le contraire me veult debattre,
Fault qu'il essaye la fortune
Avecques moy de se combattre.

[1] Il se nommoit Claude de Lorraine, duc d'Aumale, né le 1er août 1526, et fut tué au siége de la Rochelle en 1573; il étoit troisième fils de Claude de Lorraine, duc de Guise.

CCLXVIII.

BAISER VOLÉ [1].

Vous vous plaignez de mon audace
Qui ay prins de vous ung baiser,
Sans en requeryr vostre grace;
Venez verz moy vous appaiser,
Je ne vous yray plus baiser
Sans vostre congé, veu qu'ainsy
Il vous deult de ce baiser cy,
Lequel si bien l'ay osé prendre,
N'est pas perdu, je suis icy
En bon vouloir de vous le rendre.

CCLXIX.

RESPONSE.

Du baiser qu'avez soubdain pris,
Possible n'est d'en faire paye,

[1] Tiré de l'édition de Paris de Denis Janot, in-16, 1538, aussi bien que les deux épigrammes qui suivent.

Car vous n'en sçavez pas le prix,
Et ne veulx pas qu'on le me paye;
Mais si vous pensez que tort j'aye
D'obliger ainsi vous oser,
Payez moy en aultre monnoye
Autant qu'estimez le baiser.

CCLXX.

REPLIQUE.

De ce qui ne chet soubz ung priz,
Si ne sçaurois en rien mesprendre,
Quand on le rend comme on l'a pris,
Par quoy ce baiser vous viens rendre
Tout ainsy que je le vins prendre;
Mais je n'oserois m'entremettre
De donner le prix ou l'y mettre,
Car c'est finyr chose infinye
Et donner cause de commettre
En l'estat d'amours symonye.

CCLXXI.

SUR FRANÇOIS VILLON, L'UNG DE NOS MEILLEURS POETES FRANÇOIS SOUS LOUIS XI [1].

1532.

Peu de Villons en bon sçavoir ;
Trop de Villons pour decepvoir.

CCLXXII.

AU ROY FRANÇOIS Ier, PAR L'ORDRE DUQUEL MAROT AVOIT REVEU ET FAICT RÉIMPRIMER LES POÉSIES DE FRANÇOIS VILLON [2].

1532.

Si en Villon on treuve encore à dire
S'il n'est réduict, ainsy qu'ay prétendu,
A moy tout seul on doibt le blasme (sire)
Qui plus y ay travaillé qu'entendu ;

[1] Tiré de l'édition des œuvres de Villon, publiée par Clément Marot, en 1532, chez Galliot Dupré.

[2] Tiré de la même édition.

Et s'il est mieulx en son ordre estendu
Que paravant, de sorte qu'on le prise,
Le gré à vous en doibt estre rendu,
Qui fustes seul cause de l'entreprise.

CCLXXIII.

REMEDE CONTRE LA PESTE [1].

1531.

Recipe assis sus un banc
De Meance [2] le bon jambon,
Avec la pinte de vin blanc,
Ou de clairet, mais qu'il soit bon:
Boire souvent de grand randon
Le dos au feu, le ventre à table
Avant partyr de la maison,

[1] Tiré des éditions de Clément Marot données par Bonnemere. Les éditions de Paris par Bonnemere, qui distinguent assez exactement les véritables ouvrages de Clément Marot, d'avec ceux qui lui ont été faussement attribués, lui donnent cette épigramme, qui manque dans les autres éditions que j'ai vues. Elle est digne du poète, et fut faite, comme je crois, l'an 1531.

[2] Meance, pour Mayence.

C'est opiate prouffitable.
A vostre disner userez
De viandes creuses et legieres,
Bœuf, ne mouton ne mangerez,
Car ce sont trop dures matieres.
Connilz, perdrix soubz les paupieres
Passerez, aussi perdereaux,
Fuyez vieulx oyseaux de rivieres,
Et mangez force faisandeaux:
Ne dormez point aprés disner,
Car le dormyr est dangereux;
Et quand se viendra au souper,
Buvez des vins delitieux;
Puis aprés entre deux lincieulx
Allez reposer vostre teste,
Continuez ung an, ou deux,
De trois mois ne mourrez de peste.

CCLXXIV.

AU ROY FRANÇOIS Ier.

PLAIZE au roy congé me donner [1]

[1] Tiré d'un manuscrit de Baluze, qui est aujourd'hui dans la bibliothèque du roi.

D'aller faire le tiers d'Ovide [1]
Et quelques deniers ordonner
Pour l'escrire, couvryr, orner,
Aprés que l'auray mis au vuide.
Ilz serviront aussy de guide
Pour me mener là ou je veulx:
Mais au retour, comme je cuyde,
Je m'en reviendray bien sans eulx.

CCLXXV.

DE HELENE DE TOURNON [2].

Au moys de may que l'on saignoit la belle,
Je vins ainsy son medecin reprendre;

[1] C'est-à-dire la traduction du troisième volume des métamorphoses d'Ovide. Marot avoit déjà publié la version des deux premiers, et n'en a pas fait davantage.

[2] Cette épigramme manque dans les éditions ordinaires de Clément Marot, même dans celle de Nyort de 1596; je l'ai trouvée dans l'édition gothique, mais très-exacte de Gryphius, de Lyon, en 1538, et dans celle de Moetjens à la Haye, en 1700, et dans celles qui ont suivi. Il est déjà parlé de cette demoiselle en d'autres endroits des poésies de Marot.

Luy tire tu sa chaleur naturelle?
Trop froide elle est, bien me l'a faict apprendre.
Tays toy, dit-il, content je te vois rendre;
J'oste le sang qui la faict rigoureuse,
Pour prendre humeur en amours vigoureuse
Selon ce moys, qui chasse tout esmoy:
Ce qui fut faict, et devint amoureuse;
Mais le pis est, ce ne feut pas de moy.

CCLXXVI.

SUR QUELQUES MAUVAISES MANIERES DE PARLER DU TEMPS DE CLÉMENT MAROT [1].

Collin s'en allit au lendit
Où n'achetit, ni ne vendit,
Mais seulement, à ce qu'on dict,
Dérobit une jument noire.
La raison qu'on ne le penda
Feut que soubdain il responda,
Que jamais aultre il n'entenda,
Sinon que de la mener boire.

[1] Cette épigramme se trouve dans l'édition de Rouen, chez le Villain, de l'an 1615, pag. 192.

CCLXXVII.

DU JEU D'AMOURS [1].

Pour ung seul coup, sans y faire retour,
C'est proprement d'ung malade le tour:
Deux bonnes fois à son aise le faire,
C'est d'homme sain suffysant ordinaire:
L'homme galand donne jusque à trois fois,
Quatre le moyne et cinq aulcunes fois:
Six et sept fois ce n'est point le metier
D'homme d'honneur, c'est pour ung muletier.

CCLXXVIII.

SUR LES SENTENCES ET BELLES MAXIMES DES ANCIENS [2].

1543.

Si sçavoir veulx les rencontres plaisantes
Des saiges vieulx faictes en devisant,

[1] Tiré du recueil mentionné ci-dessus dans la note 1re sur l'épigramme CCLII.

[2] Cette épigramme et la suivante sont tirées de la traduction des Apophtegmes des anciens, par

O toy qui n'ay lettres à ce duysantes,
Graces ne peulx rendre assez suffysantes
Au tien Macault, ce gentil traduisant;
Car en ta langue orras, icy lisant,
Mille bons motz propres à oindre et poindre,
Dicts par les Grecz et Latins, t'advisant,
Si bonne grace eurent en bien disant,
Qu'en escribvant, Macault ne l'a pas moindre.

CCLXXIX.

SUR LE MESME SUJET.

1543.

Des bons propoz cy-dedans contenuz
Rends à Plutarque, ô Grec, un grand mercy.
Soyez, Latins, à Erasme tenuz
Qui vous a tous traduict et esclaircy.
Tous les François en doibvent faire ainsy
Au translateur; car en ce livre apprennent
De bon sçavoir autant, quant à cecy,
Que les Latins et les Grecz en comprennent.

Antoine Macault, secrétaire et valet-de-chambre de François Ier, in-16. Paris, 1543; cette épigramme se trouve à la tête de la traduction, et la suivante se trouve à la fin.

CCLXXX.

CONTRE UNG CENSEUR IGNORANT [1].

Ung groz garçon qui creve de santé,
Mais qui de sens ha bien moins qu'une buse,
De m'attaquer ha la temerité
En mesdisant de ma gentille muse.
De ce pourtant ne me chault et l'excuse ;
Car demandant à gens de grand renom,
S'il peult mon loz m'oster par telle ruse,
Ilz m'ont tous dict, asseurement que non.

[1] La Monnoye dans ses remarques sur les Menagiana, tome 2, page 236, dit que cette épigramme est de Clément Marot ou de Rousseau.

FIN DES ÉPIGRAMMES.

10104087

ESTRENNES

DE

CLÉMENT MAROT.

10104087

ESTRENNES

DE

CLÉMENT MAROT.

PREMIÈRE ESTRENNE,

DE CELLE QUI ENVOYE A SON AMY UNE DE SES COULEURS.

Soubz esperance et attente d'avoir
Responce faicte en plus profund sçavoir,
Les miens espritz un lourd rondeau t'escripvent
Et deverz toy peu d'estrenes arrivent,
Pour forte amour entre nous concepvoir.
Griz, blanc et bleu, sont mes couleurz, pour veoir
Mais du seul griz je t'ay voulu pourveoir,
Dont sont vestuz plusieurz humains qui vivent
Soubz esperance.

Reçoy le doncq, et vueilles par ce veoir
Que les tandants à leur desir se veoir,
S'arment de griz, et desespoir ne suyvent:
Car par luy seul soubvent de bien se privent
Ceulx qui pourroyent mieulx que bien recepvoir
Soubz esperance.

II.

DE LA ROSE.

La belle rose à Venus consacrée
L'euil et le sens de grant plaisir pourveoit.
Si vous diray, dame qui tant m'agrée,
Raison pour quoy de rouges on en veoit:
Ung jour Venus son Adonis suyvoit
Parmy jardins pleins d'espines et branches,
Les piedz tous nudz, et les deux bras sans manches,
Dont d'ung rosier l'espine luy mesfeit:
Or estoient lorz toutes les roses blanches,
Mais de son sang de vermeilles en feit.
De ceste rose ay jà faict mon prouffit
Vous estrenant, car plus qu'à aultre chose
Vostre visaige en doulceur tout confict
Semble à la fresche et vermeillette rose.

III.

A UNE DAMOYSELLE.

Damoyselle que j'ayme bien,
Je te donne, pour la pareille,
Tes estrennes d'ung petit chien,
Qui n'est pas plus grant que l'ôreille:
Il jappe, il mord, il faict merveille,
Et va desjà tout seul trois pas:
C'est pour toy que je l'appareille,
Excepté que je ne l'ay pas.

IV.

HUICTAIN ENVOYÉ PAR UNE DAME, AVEC UN PRESENT DE COULEUR BLANCHE.

Present, present de couleur de columbe
Va où mon cueur s'est le plus adonné,
Va doulcement, et doulcement y tumbe,
Mais au parler ne te monstre estonné.
Dy que tu ez pour foy bien ordonné:
Dy oultre plus, car je te l'abandonne,

Que le Seigneur à qui tu ez donné,
N'a foy semblable à celle qui te donne.

***

VI.

A UNE DAME.

Ces quatre vers à te saluer tendent :
Ces quatre vers à toy me recommandent :
Ces quatre vers sont les estrennes tiennes :
Ces quatre vers te demandent les miennes.

VII.

A ANNE.

1528.

Ce nouvel an pour estrenes vous donne[1]
Mon cueur blessé d'une nouvelle playe :
Contrainct y suis, Amour ainsy l'ordonne,
Et qui ung caz bien contraire j'essaye,
Car ce cueur là, c'est ma richesse vraye :

[1] Vraisembablement cette étrenne est adressée a madame la duchesse d'Alençon. Le nom d'Anne qu'il lui donne partout le fait assez connoître. Ainsi cette épigramme doit être de l'an 1528.

Le demourant n'est rien, où je me funde:
Et fault donner le meilleur bien que j'aye,
Si j'ay vouloir d'estre riche en ce munde.

VIII.

A JANE SEVE LIONNOYSE [1].

Je ne sçay pas quelles estrenes
Plus excellentes vous vouldriez,
Que les graces tant soubveraines
Des dons à vous appropriez:
Mais je sçay que quand vous auriez
Cela que sent vostre presence,
Sans point de faulte, vous seriez
Quelque princesse d'excellence.

IY.

A JANE FAYE LYONNOYSE [2].

Pour estrene je vous enhorte

[1] Elle étoit apparemment de la famille des Sceve de Lyon.

[2] Elle n'est connue que par cette poésie de Clément Marot.

Fuyr d'amour la cruaulté:
Mais si vous n'estiez la plus forte,
Je vous estrene en privaulté
D'ung amy plein de loyaulté,
Loyaulté runde, et mesurée
Au compaz[1] de vostre beaulté,
Mais qu'il soit de plus grant' durée.

[1] Dans tous les endroits où Clément Marot employe ce terme, il lui fait toujours signifier mesure, proportion, et même discrétion, par compas, par mesure; sans compas, sans mesure, sans discrétion. Il est employé au même sens dans un rondeau de Guillaume Cretin, adressé à un ami qui lui demandoit s'il devoit prendre femme.

Prenez-la, ne la prenez pas;
Si vous la prenez, c'est bien faict;
Et si la laissez en effect,
Ce sera œuvre par compaz.
Galopez, mais allez le pas;
Reculiez, entrez y de faict
Prenez-la.
Jeunez, prenez double repaz
Deffaictes ce qui est reffaict,
Reffaictes ce qui est deffaict,
Desirez sa vie ou trespaz;
Prenez la.

Ainsi œuvre par compas; c'est une œuvre faite avec mesure ou avec sagesse.

X.

A ESTIENNE DOLET.

1537.

Aprés avoir estrené damoyselles,
Amy Dolet, je te veulx estrener :
Present te fay de la plus fine d'elles,
Qui sache bien à son gré te mener,
Affin d'ouir ta muse resonner
Les passions qu'amour aux siens ordonne.
Ce doulx tourment je t'ay voulu donner,
Affin qu'à tous ung grant plaisir je donne.

AUTRES ESTRENNES

PLUS RÉCENTES.

AU ROY, A LA ROYNE, PRINCESSES ET AULTRES DAMES DE LA COURT.

XI.

AU ROY.

1537.

Ce nouvel an, François, où grace abunde[1],
Il m'a ouvert, pour estrener le munde,
Dont l'occident deux ans cloz m'a esté:
Et pourtant j'ay d'estrener protesté
Le munde ouvert, et mon roy valeureux.
Je donne au roy ce munde plantureux:
Je donne au munde un tel prince d'eslite,
Affin que l'ung vive en paix bien heureux,
Et que l'aultre ait l'estrene qu'il merite.

[1] Les étrennes qui suivent, au nombre de 54 épigrammes, ont beaucoup de grâce; Marot les fit paroître au commencement de l'an 1537, peu de mois après son retour en France.

XII.

A LA ROYNE.

Au ciel Madame je crye,
Et Dieu prye,
Vous faire veoir au printemps
Frere et mary si contens[1]
Que tout rye.

XIII.

A MADAME LA DAUPHINE.

A madame la Dauphine[2]
Rien n'assigne:

[1] L'empereur Charles-Quint, dont elle étoit sœur, et qui étoit alors en guerre avec le roi François Ier son époux. Mais cette guerre fut terminée en 1538, par le traité de Nice.

[2] Catherine de Medicis, qui avoit été mariée le 27 octobre 1535, à Henri duc d'Orléans, depuis dauphin et enfin roi de France. Elle fut dix ans sans en avoir d'enfant. Mais le savant Fernel, son médecin, en ayant aperçu la cause, donna des

Elle ha ce qu'il fault avoir.
Mais je la vouldrois bien veoir
En gesine.

XIV.

A MADAME MARGUERITE.

A la noble Marguerite[1],
Fleur d'eslite,

conseils salutaires à la princesse, qui lui réussirent. Voyez la dissertation que Godefroy a insérée à ce sujet dans la dernière édition de la *Satire Ménippée*, en trois volumes in-8°.

[1] Madame Marguerite, fille de François Ier, fut mariée en 1559, à Emmanuel Philibert, duc de Savoie. Brantôme, qui parle de cette princesse, dans ses *Dames illustres*, page 523, etc., rapporte un trait de la grandeur de son courage, en refusant l'alliance de M. de Vendôme, premier prince du sang; elle fit réponse qu'elle n'épouseroit jamais le sujet du roi son frère. Elle fut donc mariée avec le duc de Savoie, et il en coûta tout le Piémont, que la France possédoit depuis plus de trente ans, et qu'on regardoit comme uni à la couronne. Sur quoi Brantôme dit en son style ordinaire, page 326, que le soldat en fut si fâché, surtout les Gas-

Je luy donne aussy grant heur,
Que sa grace et sa grandeur
Le merite.

XV.

A MADAME LA PRINCESSE DE NAVARRE [1].

La mignonne des deux rois [2],
Je vouldrois

cons, qu'ils ne purent s'empêcher de dire : *Hé cap de biou, faut-il, pour une petite piece de chair qui est entre les jambes de cette femme, qu'on vende tant de belles et grandes pièces de terre?* Il rapporte encore d'autres choses fort singulières qui se sont passées à cette occasion.

[1] C'est Jeanne d'Albret, fille unique de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de madame Marguerite, sœur de François I^er^; elle avait épousé Antoine de Bourbon Vendôme, tué au siége de Rouen, en 1566, et père de Henri-le-Grand.

[2] C'étoit le nom qu'on donnoit à la princesse Jeanne d'Albret en sa jeunesse. C'est ce que marque Cayet, en sa *Chronologie novenaire*, tome 1^er^, année 1589, fol. 538. « Jeanne, princesse de Na-» varre, laquelle fut, en son jeune âge, appelée la » mignonne des rois, d'autant que le grand Fran-

Qu'eussiez un beau petit frere,
Et deux ans de vostre mere,
Veoyre trois.

XVI.

A MADAME DE NEVERS.

La duchesse de Nevers
Aux yeux verts,
Pour l'esprit qui est en elle,
Aura louenge éternelle
Par mes vers.

XVII.

A MADAME DE MONTPENSIER.

Vostre beaulté, maintes fois,
Où je veois,
Haultement j'oy couronner:
Que vous puis-je lors donner
Que ma voix?

» çois Ier, son oncle, la chéryssoit d'une amour
» comme paternelle, et son père Henri d'Albret
» ne la pouvoit esloingner de sa présence. »

XVIII.

A MADAME D'ESTAMPES [1].

Sans presjudice à personne,
Je vous donne
La pomme d'or de beaulté,
Et de ferme loyaulté
La couronne.

XIX.

A ELLE ENCORES.

Vous reprendrez, je l'affye [2]
Sur la vie,

[1] Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, maîtresse de François Ier, depuis son retour de sa prison d'Espagne.

[2] C'est-à-dire, je l'assure. Cette manière de parler étoit alors en usage, et s'est même conservée dans quelques provinces. On la voit même avant Clément Marot, dans une pièce assez agréable, intitulée, *le Débat de l'eau et du vin*, où l'auteur

Le tainct que vous a osté
La déesse de beaulté
Par envie.

XX.

A LA COMTESSE DES VERTUS.

Veu ceste belle jeunesse
Et noblesse,
Dont vos espritz sont vestuz,
Deux foys serez des vertuz
La comtesse.

introduit l'eau qui parle ainsi au vin qui s'était extrêmement loué lui-même.

Sçay tu pas bien que je te mate,
Quand je te tiens dessoubz ma pate,
En peu d'heure t'ai diverty,
Ton oultre cuydance te gaste,
Garde bien que je ne te baste,
Certes se je ne fay ainsy,
Rends toy et me crye mercy,
Je te battray tant, je t'affy,
D'ung groz baston et d'une lale,
Je te feray, ne t'en soucy,
Entre mes mains pasle et poussy,
Et ta grant force, foible et plate.

XXI.

A MADAME L'ADMIRALLE.

La doulce beaulté bien née
Estrenée
Puissions veoir avant l'esté,
Mieulx qu'elle ne l'a esté
L'aultre année.

XXII.

A MADAME LA GRAND' SENESCHALE.

Que voulez, Diane bonne [1],
Que vous donne?
Vous n'eustes, comme j'entens,
Jamais tant d'heur au printemps
Qu'en autonne [2].

[1] C'étoit Diane de Poitiers, qui devint maîtresse de Henri II, et par là fut faite duchesse de Valentinois.

[2] Diane avoit alors trente six ans.

XXIII.

A MADAME DE CANAPLES.

Nos yeulx de veoir ne sont las
Sous Athlas
Plusieurs déesses en grace,
Dont Canaples tient la place
De Pallas.

XXIV.

A MADAME DE L'ESTRANGE.

A la beaulté de l'Estrange,
Face d'ange,
Je donne longue vigueur,
Pourveu que son gentil cueur
Ne se change.

XXV.

A MIOLANT' L'AISNÉE.

Miolant l'aisnée est bien,
Et de rien
Ne doibt estre mal contente,
Pourveu que la longue attente
Vienne à bien.

XXVI.

A MIOLANT LA JEUNE.

A Miolant la puisnée,
Ceste année
Luy doint sur l'esté luysant,
Ce qui seroit bien duysant
A l'aisnée.

XXVII.

A BONNEVAL.

Sa fleur durer ne pourra,
Et mourra.
Mais ceste grace, laquelle
La faict tousjours treuver belle,
Demourra.

XXVIII.

A CHASTEGNERAYE.

Garde toy de descocher,
Jeune archer,
Pour à son cueur faire breche,
Car elle feroit la fleche
Reboucher.

XXIX.

A TORCY.

Damoyselle de Torcy[1],
Cest an cy
Tel estrenne vous desire:
Qu'ung bon coup vous puissiez dire
Grant mercy.

XXX.

DOUARTIS.

Cent nobles et bons partys,
Douartis,
Vostre amour pourchasseront,
Quand de vostre amour seront
Advertyz.

[1] Fille d'honneur de la reine Eléonore, qui a depuis été madame de Fontaine-Chalendry. Il en est parlé dans les *Dames galantes*, de Brantôme.

XXXI.

A CARDELAN.

C'est bon païs que Bretaigne
Sans montaigne
Mais je croy qu'elle vouldroit
Tenir le chemin tout droict
D'Allemaigne.

XXXII.

A MADAME DE BRESSUYRE.

S'on veult changer vostre nom
De renom
A ung meilleur, ou pareil,
Ne vueillez de mon conseil
Dire non.

XXXIII.

A MADAMOYSELLE DE MACY.

Soubz vos attours bien fournys,
D'or garnys

A Venus vous ressemblez :
Sous le bonnet me semblez
Adonis.

XXXIV.

A MADAMOYSELLE DE DURAS.

Belle, quand la foy juras
A Duras,
Tu feus trés bien estrenée :
Bien doulx avant ton aisnée
L'enduras.

XXXV.

A TELLIGNY.

Montreul monstre clerement
Seurement
Qu'en beau corps grace rassise,
C'est la pierre en l'or assise
Proprement.

XXXVI.

A RIEUX.

Damoyselle de Rieux,
En maints lieux
L'embonpoinct se pert et gaste.
Je suis d'aviz qu'on se haste
Pour le mieulx.

XXXVII.

A DAVAUGOUR.

Nature, ouvriere sacrée,
Qui tout crée,
En vostre brun a bousté
Je ne sçay quoy de beaulté,
Qui aggrée.

XXXVIII.

A HELLY.

Dix et huit ans je vous donne,
Belle et bonne:
Mais à vostre sens rassis,
Trente cinq, ou trente six[1]
J'en ordonne.

XXXIX.

A LA CHAPELLE.

J'ESTRENE de nom de belle
La Chapelle:

[1] Le père Bouhours, qui aimoit fort tout ce qui s'appeloit jolie chose, jolie pensée, trouve bien de l'agrément dans cette étrenne, et cite deux vers dans le même sens, adressés à une jeune princesse. Les voici :

Vous n'aviez pas encore dix ans,
Que votre esprit en avoit trente.

Voyez le P. Bouhours, dans sa *Manière de bien penser.*

Veoyre quelque brun qu'elle ait:
S'on dict qu'elle ait rien de laid,
J'en appelle.

XL.

A BOUZAN.

En sa doulceur feminine
Tant benigne
Rigueur pourroit estre enclose,
Car tousjours avec la rose
Croist l'espine.

XLI.

A MELVRILLON.

Si quelcung pour son estrene
Vous emmeine,
Je vous donne, ou à peu prés,
Au bout de neuf mois aprés
Pance pleine.

XLII.

A LURSINGE.

Je puisse devenyr singe,
Si Lursinge
N'ha la sorte (et ne mens point)
D'estre blanche, et en bon point
Sous le linge.

XLIII.

A LUCRESSE.

Cest an vous face maistresse
Sans destresse
D'amy aussy gratieux
Que fut Tarquin furieux
A Lucresse.

XLIV.

A BYE.

Vos graces en faict et dict
Ont credict
De plaire, Dieu sçait combien :
Ceulx qui s'y congnoissent bien
Le m'ont dict.

XLV.

A LA BAULME.

Bien doibt La Baulme advouer
Et louer
L'an lequel luy appareille
Sur le vert bille pareille
Pour jouer.

XLVI.

A SAINCT TAM.

De response bien certaine
Et soubdaine
Vous donne le doctrinal[1],
Pour respondre au cardinal
De Lorraine.

XLVII.

A BRUEIL L'AISNÉE.

Je donne à Brueil aux doulx yeulx
Gratieux

[1] Je crois que Marot veut parler là d'un petit traité intitulé: *Le Doctrinal des princesses et nobles dames*, fait par Jean Marot son père, où il a renfermé, en ving-quatre rondeaux, une morale très-sage sur la conduite des dames. Peut-être aussi parle-t-il du *Doctrinal à l'instruction des filles*, fait à la requête de madame Suzanne de Bourbon, imprimé in-4°, à Toulouse, en 1535.

Par sa grace bien sçavoir
Celle des hommes avoir
Et des dieux.

XLVIII.

A BRUEIL LA JEUNE.

Si vous n'estes en bon poinct
Bien apoinct,
Quelque jour engresserez:
Et alors vous le serez,
Serez point?

XLIX.

A DAUBETERRE.

Aubeterre amour ressemble,
Ce me semble.
Petite veuë ont tous deux:
Et toutesfoys chascung d'eulx
Les cueurs emble.

L.

A LA TOUR.

Pour estrenes de la Tour
Qui d'atour
Nuptial la coefferoit,
Je pense qu'on luy feroit
Ung bon tour.

LI.

A ORSONVILLIER.

Si Dieu qui vous composa,
N'y posa
Beaulté en tout compassée,
En esprit recompensée
Bien vous a.

LII.

A MADAME DU GAUGUIER.

Je vous donne en conscience
La science
De porter le faix et somme
D'une vertu qui se nomme
Patience.

LIII.

A ELLE MESME.

Pour vostre estrene qui vaille
Je vous baille
Tant d'esbatz et passetemps
Que de celuy que j'entens
Ne vous chaille [1].

[1] C'est-à-dire que vous soyez peu en peine. Il paroît par l'épigramme précédente, et par celle-ci, que cette madame Gauguier étoit assez mal mariée. C'est encore ce qui se voit mieux par Saint-Gelais, qui lui adresse quelques vers, page 62 de ses poé-

LIV.

A MADAME DE BERNAY, DICTE SAINCT POL.

Vostre mari a fortune
Opportune :
Si de jour ne veult marcher,
Il aura beau chevaulcher
Sur la brune.

sies : c'est un calendrier où, parlant du carême, il dit à cette dame :

Au karesme il ne peult faillir,
Car oncq vous n'en peustes saillir.
Depuis qu'on vous feit approcher
D'ung qui point ne touche à la chair.

FIN DES ESTRENNES.

10104087

ÉPITAPHES

DE

CLÉMENT MAROT.

10104087

10104087

ÉPITAPHES

DE

CLÉMENT MAROT.

PREMIÈRE ÉPITAPHE.

DU PETIT ARGENTIER PAUMIER D'ORLÉANS.

Ci gist le corps d'un petit argentier,
Qui eut le cueur si bon, large, et entier,
Qu'en son vivant n'assembla bien aulcung,
Fors seulement l'amytié de chascung:
Laquelle gist avec luy (comme pense)
Et a laissé pour toute recompense
A ses amys le regret de sa mort.
Doncques, passant, si pitié te remord,
Ou si ton cueur quelque dueil en reçoipt,
Souhaitte luy (à tout le moins) qu'il soit
Autant aymé de Dieu tout pur et munde,
Comme il estoit du miserable munde.

II.

DE COQUILLART, ET DE SES ARMES A TROIS COQUILLES D'OR.

La mort est jeu pire qu'aux quilles,
Ne qu'aux eschez, ne qu'au quillart.
A ce meschant jeu, Coquillart
Perdit sa vie et ses coquilles.

III.

DE FRERE JAN L'EVESQUE, CORDELIER, NATIF D'ORLEANS.

1520.

Ci gist, repose, et dort Ieans
Le feu evesque d'Orleans.
J'entens l'Evesque en son surnom,
Et frere Jan en propre nom;
Qui mourut l'an cinq cens et vingt
De la verole qui luy vint.
Or, affin que sainctes et anges,
Ne prennent ces boutons estranges,

Prions Dieu, qu'au frere frappart [1]
Il donne quelque chambre à part.

[1] Nous avons fait remarquer ailleurs la force et l'énergie de ce mot, l'un des plus expressifs que nous ayons en notre langue, pour signifier un de ces maîtres moines, qui n'entrent dans un couvent que pour avoir droit de vivre impunément sur le commun. Melin de Saint-Gelais s'en sert aussi dans cette épigramme, page 249 de ses poésies :

Il veint l'aultre jour ung caffard
Pour prescher en nostre paroisse,
Et je luy dy, frere frappart,
Qui vous faict icy venyr? Est-ce
Pour dresser l'ame pescheresse,
Ou chercher la brebiz errante?
Non, dit-il, la brebiz je laisse,
Pour avoir la laine de rente.

Un auteur très-habile et très-intelligent prétend que ce titre de frère frappart est un sobriquet que les novices donnaient à leurs maîtres, toujours trop sévères à leur gré. Notes sur Rabelais, liv. 1, chapitre 54; mais j'ai remarqué, que dans nos vieux auteurs, le nom de frère frappart ne se donnoit jadis qu'à des moines réjouis.

IV.

DE JAN LE VEAU.

Ci gist le jeune Jan le Veau,
Qui en sa grandeur et puyssance,
Feust devenu beuf ou toreau,
Mais la mort le print dès l'enfance.
Il mourut veau par desplaisance:
Qui feut dommaige à plus de neuf,
Car on dict (veu sa corporance)
Que c'eust esté un maistre beuf.

V.

DE GUION LE ROY, QUI S'ATTENDOIT D'ESTRE PAPE AVANT QUE MOURYR.

Ci gist Guion, pape jadiz, et roy;
Roy de surnom, pape par fantasie:
Non maryé, de peur (comme je croy)
D'estre cocu, ou d'avoir jalousie.
Il presfera bon vin et malvoisie,
Et chair salée à sa propre santé.

Or est-il mort la face cramoisie:
Dieu te pardoint, povre pater sancté.

***

VII.

DE FRERE ANDRÉ CORDELIER.

Ci gist qui assez mal preschoit,
Par ces femmes tant regretté,
Frere André qui les chevauchoit,
Comme ung grand asne desbaté.

VIII.

DE MAISTRE PIERRE DE VILLIERS.

1525.

Ci gist feu Pierre de Villiers,
Jadiz fin entre deux milliers
Et secretaire de renom
De François premier de ce nom.
Si saigement vivre souloit,
Que jamaiz estre ne vouloit
(Combien qu'il fust vieil charyé)
Prebtre, ne mort, ne maryé,
De peur qu'il ne chantast l'office:
De peur qu'il n'entrast en service,

Et de peur d'estre ensevely.
Et de faict je tiens tant de ly,
Ou au moins par tout le bruict ha,
Que de trois les deux évita:
Caz jamaiz on ne le veit estre
Au munde maryé, ne prebstre:
Mais de mort, ma foy je croy bien
Qu'il l'est, depuis ne sçay combien.
Les deux il sceut bien eschapper,
Mais le tierz le sceut bien happer,
Mil cinq cens ung et vingt et quatre:
Non pas happer, mais si bien battre,
Qu'il dort encor icy dessoubz.
De ses pechez soit il absouls.

IX.

DE JAN SERRE, EXCELLENT JOUEUR DE FARCES [1].

Ci dessoubz gist et loge en serre,
Ce trés gentil fallot Jan Serre,

[1] Les joueurs de farces portoient ordinairement des masques sur le théâtre; mais quand ils n'en portoient pas, ils se couvroient le visage de farine. Voyez Sauval, *Antiquités de Paris*, tome III, p. 38.

Qui tout plaisir alloit suyvant,
Et grand joueur en son vivant,
Non pas joueur de dez, ne quilles,
Mais de belles farces gentilles :
Auquel jeu jamaiz ne perdit,
Mais y gaigna bruyt et credict,
Amour et populaire estime,
Plus que d'escuz, comme j'estime.
Il fut en son jeu si adextre,
Qu'à le veoir on le pensoit estre
Ivrongne, quand il s'y prenoit,
Ou badin, s'il l'entreprenoit :
Et n'eust sceu faire en sa puysssance
Le saige, car en sa naissance
Nature ne luy feit la trongne
Que d'ung badin, ou d'ung ivrongne :
Toutesfois je croy fermement
Qu'il ne feit oncq si vifvement
Le badin qui rit, ou se mord,
Comme il faict maintenant le mort.
Sa science n'estoit poinct vile,
Mais bonne : car en ceste ville
Des tristes tristeur destournoit,
Et l'homme aise en aise tenoit.
Or brief, quand il entroit en salle
Avec une chemise sale,
Le front, la jouë et la narine

Toute couverte de farine,
Et coiffé d'un beguin d'enfant,
Et d'un hault bonnet triumphant
Garny de plumes de chappons
Avec tout cela je respons,
Qu'en veoyant sa grace niaise,
On n'estoit pas moins gay, ny aise,
Qu'on est aux champs Elysiens.
O vous, humains Parisiens,
De le pleurer pour recompense
Impossible est : car quand on pense,
A ce qu'il souloit faire et dire,
On ne se peult tenyr de rire.
Que dy je? On ne le pleure point?
Si faict on : et veoycy le poinct :
On en rit si fort en maints lieux,
Que les larmes sortent des yeulx.
Ainsy en ryant on le pleure :
Or pleurez, ryez vostre saoul,
Tout cela ne luy sert d'un soul :
Vous feriez beaucoup mieulx en somme
De pryer Dieu pour le povre homme.

X.

DE L'ABBÉ DE BEAULIEU LA MARCHE, QUI OSA TENYR CONTRE LE ROY.

Qui pour Beaulieu, le presumptueux moyne,
Vouldra dresser tombeau propre, et ydoine,
Dessuz convient au vif graver ou paindre
Les grans Geans, qui s'empeschent d'attaindre
Jusques aux cieulx, pour nuire à Jupiter,
Qui promptement les faict prescipiter.
Semblablement la fable y fauldra mettre
De Phaëton, soy voulant entremettre
A gouverner le char du cler Phebuz,
Dont sa jeunesse en fin luy feit abbuz.
Aussy fauldra paindre sur ce tombel
L'antique histoire au beau Luciabel,
Et ses consors s'eslevant contre Dieu,
Dont en enfer tresbouchant d'ung beau lieu.
Puis, à l'entour de la tombe ainsy paincte.
Sera au long ceste escripture empraincte.
Seigneurs passans, qui veoyez tel' paincture,
Celuy qui gist soubz ceste sepulture,
Voulut en faict ressembler à ceulx cy,
Et comme à eulx luy en est prins aussy.

XI.

DU CHEVAL DE VUYART, SECRETAIRE DE MONSEIGNEUR DE GUYSE, QUI PAR FAVEUR L'APPELLE SON GLORIEUX [1].

Grison fuz hedart [2],
Qui garrot et dart [3]
Passay de vistesse :
En servant Vuyart,
Aux champs fuz criart,
L'ostant de tristesse.
Bucephal engresse

[1] Voyez ci-dessus l'épître XVII, qui a rapport à cette épitaphe.

[2] C'est-à-dire vif, actif, léger; mais ce n'est pas une sorte de chevaux, comme le marque le dictionnaire de Trevoux; c'est plutôt une qualité propre à tout bon cheval de selle. Il est ainsi employé dans les auteurs. Je m'étonne que ce mot ne se trouve pas dans Borel, Nicot, ni dans les anciens dictionnaires de la langue françoise, se trouvant assez souvent employé dans nos vieux auteurs.

[3] Gros trait ou flèche dont on se servoit pour les grosses arbalètes.

Feut ung maistre en Grece
Mis entre les Dieux :
Mais mon maistre, qu'est-ce ?
Plus que luy sans cesse
Il est glorieux.
J'allay curieux
En chocz furieux,
Sans craindre estrapade :
Mal rabotez lieux
Passay à cloz yeux
Sans faire chopade.
La viste virade,
Pompante pennade[1],
Le sault soubzlevant,
La roide ruade,
Prompte petarrade
Je miz en avant.
Escumeur bavant
Au mangier sçavant,
Au panser trés doulx :
Relevé devant,
Jusqu'au bout servant
J'ay esté sur tous.

[1] Ce sont les coups qu'un cheval donne avec un de ses pieds. C'est ordinairement la marque d'un bon cheval.

Mourant bien secouz
Senty par deux coupz
Mon maistre venyr,
Et d'ung foible poulz
Disant, adieu vous
Me prins à hennyr.
Sur ce soubvenyr
Veoycy advenyr
La mort soubz hucher:
Mon euil feit tenyr,
Mon ame finyr,
Mon corps tresbucher.
Mais mon maistre cher
N'a permis secher
Mon loz, bruyt et fame:
Car jadis plus cher
M'ayma chevaucher,
Que fille, ne femme.

XII.

DE ORTIS LE MORE DU ROY.

Soubz ceste tombe gist, et qui?
Ung qui chantoit lacochiqui.
Cy gist que dure mort piqua,

Ung qui chantoit lacochiqua :
C'est Ortis ; ô quelles douleurs !
Nous le veismes de trois couleurs
Tout mort il m'en soubvient encore.
Premierement il estoit More,
Puis en habit de cordelier :
Feut enterré soubz ce pilier.
Et avant qu'eust l'esprit rendu,
Tout le sien avoit despendu.
Par ainsy mourut le follastre
Aussy blanc comme ung sacq de plastre
Aussy gris qu'ung fouyer cendreux,
Et noir comme ung beau dyable ou deux.

XIII[1].

D'ALIX.

Cy gist, qui est une grant perte,
En culetis la plus experte,
Qu'on sceust jamaiz treuver en France
C'est Alix, qui dez son enfance,
Quand sa nourrice l'allectoit :
Dedans le berceau culetoit :

[1] Voyez ci-dessus la note sur l'épître LXIII.

Et de trois jusques à neuf ans,
Avec garsons, petis enfans,
Alloit tousjours en quelque coin
Culeter au grenier au foin.
Et à dix ans tant feut culée,
Qu'en culant feut despucelée.
Depuis grosse garse devint',
Et lors culetoit plus que vingt.
En aprés devint toute femme,
Et inventa, la bonne dame,
Mille tourdions advenans,
Pour culeter à tous venans.
Vray est quand n'eut plus dent en gueulle
Qu'elle culeta toute seule.
Mais affin que le monde veist
Son grand sçavoir elle escripveit
Ung beau livre de culetaige,
Pour ceulx qui estoient de grant aage,
Et ung aultre de culetis
Pour ceulx qui estoient plus petis,
Ces livres feit en s'esbatant,
Et puis mourut en culetant.
Encor dict on par grant merveille,
Que si on veult mettre l'oreille
Contre sa tumbe, et s'arrester,
On orra ses os culeter.

XIV.

DE MARTIN.

Cy gist pour Alix contenter,
Martin qui souloit plus que dix,
A la rengette [1] culeter,
Par champaignes, bois et taillis.
Prie Dieu, toy qui cecy lis,
Mettre l'ame du trespassé
En quelque lieu bien loin d'Alix,
Affin qu'il repose *in pace*.

[1] C'est ainsi que portent les éditions correctes, quoique d'autres mettent, à la régente; mais c'est une faute. A la rengette, c'est-à-dire, tout de suite. A la rengette a été d'usage dans les écrivains polis du XVII^e^ siècle, au même sens et dans la même matière. C'est M. Costar, qui s'en sert en parlant d'un autre exploiteur, qui est Bacchus, qui instruisoit un escadron de nymphes au même métier. Il dit donc : *il les palpa toutes à la rengette, et voilà la belle leçon qu'il leur dictoit : assurement pas une ne s'en sauva.* Girac, dans sa réplique à Costar, section 3.

XV.

EPITAPHE NOUVEAU DE MARTIN.

Cy gist Martin qui pour saouler Alix [1]
Tant culeta qu'il en perdit la vie :
Car sans cesser, ou suz bancs ou suz licts
Elle voulut en passer son envie.
Il esgousta toute son eau de vie,
Puis se voulut restaurer de coulits
Mais la vigueur des tourdions jolis
Qu'avoit Alix inventez à son aise,
Ses roides nerfs rendit tant amollis,
Qu'il fut martyr, dont toy, qui cecy lis,
Va si tu veux que ton culeter plaise,
Baiser sa tumbe au plus prés de Senlis,
Alors pourras culeter plus que dix.

[1] Cette petite pièce est tirée d'un recueil de poésies, intitulé : *Traductions de latin en françois*, imitations et inventions nouvelles, tant de Clément Marot que d'autres poètes, in-16; Paris, chez Estienne Grouleau, 1554. Et dans ce recueil elle est attribuée à Clément Marot.

XVI.

EPITAPHE DE MARTIN [1].

Cy gist aprés qui debout et assis
Avoit esté Martin de sens rassis,
Jadis faisant d'honneur et gloire numbre,
Dont maintenant, qu'en est il rien qu'ung umbre.
Son bruyt mourut, quand Martin fut occis.

XVII.

DU FRERE CORDELIER SEMIDIEUX [2].

Cy gist cordelier Semidieux
Dont nos dames fundent en larmes,
Parce qu'il les confessoit mieulx
Qu'Augustins, Jacobins, ne Carmes.

[1] Tiré de l'édition d'Anvers de 1539, et de quelques autres.

[2] Je n'ay trouvé cette épitaphe que dans une des éditions de Bonnemère, de Paris.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

10104087

10104087

10104087

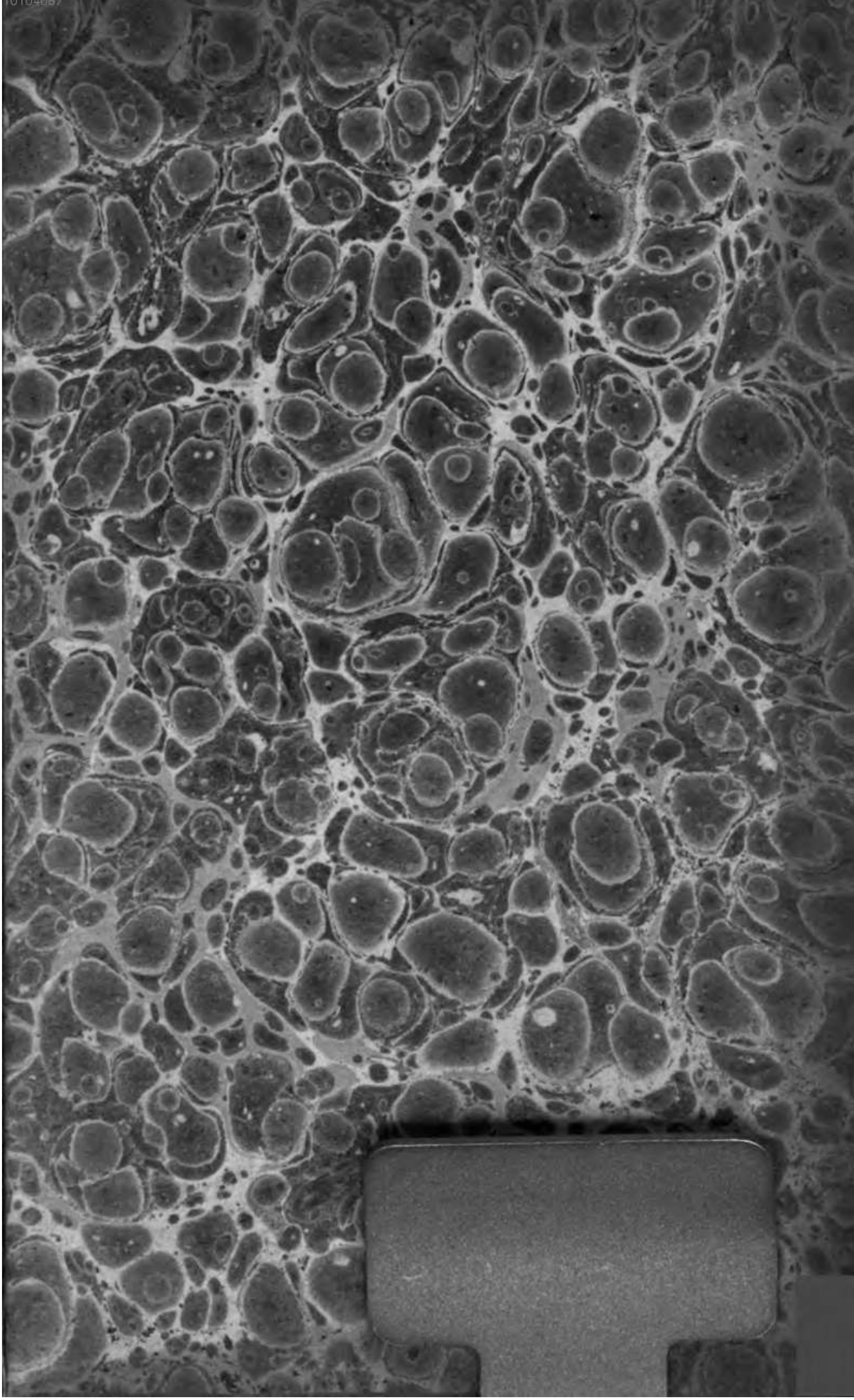

10104087

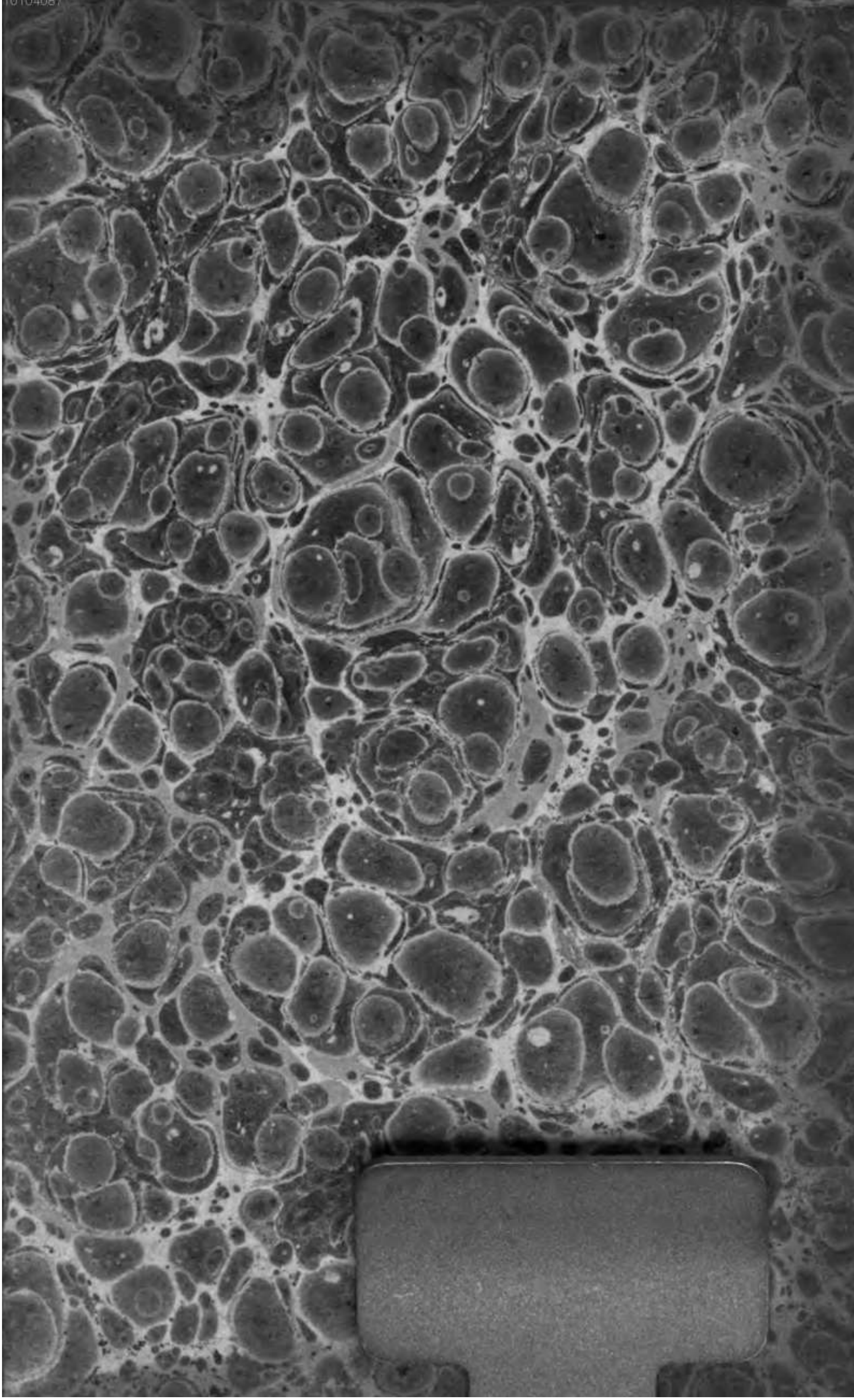

10104087